



L'Ancêtre

Revue de la Société de généalogie de Québec
<http://www.sgq.qc.ca>



Un lien entre vous et vos ancêtres



*Pavillon Louis-Jacques-Casault
Centre de documentation Roland-J.-Auger*

Les constructeurs de ponts sur la Côte-du-Sud

La présence juive au Québec

Les ancêtres Thibault en Amérique



1961-2004

SOCIÉTÉ DE GÉNÉALOGIE DE QUÉBEC

Adresse postale : C. P. 9066, Cité universitaire, Sainte-Foy (Québec) G1V 4A8

Téléphone : (418) 651-9127

Télécopieur : (418) 651-2643

Courriel : sgq@total.net

Site Internet : <http://www.sgq.qc.ca>

SOMMAIRE

ARTICLES DE FOND

Un Québécois pure laine 191
Jean-Louis Duplessis (2659)

Edmond Tessier, fils de l'ancêtre Mathurin 205
G.-Robert Tessier (0003)

**Les constructeurs de ponts sur la Côte-du-Sud,
1800-1825, 1^{re} partie** 213
Paul-Henri Hudon (2738)

**La transcription des sentences civiles de la prévôté
de Québec, 1^{re} partie** 223
Guy Perron (1751)

CHRONIQUES

Entretien 187

Nouvelles du Conseil d'administration 189

À propos de 243

Le généalogiste juriste 249

Les Archives vous parlent de 253

ÉTUDES

L'énigme d'Étienne Verrier 204
Denis Racine (0144)

Les ancêtres Thibault en Amérique 229
Aimé Thibault et Pierrette Langlois

Go West young man! 233
Rodrigue Leclerc (4069)

CONFÉRENCE

La présence juive au Québec avant 1850 197
Pierre Anctil

À livres ouverts 255

Service d'entraide 257

Regard sur les revues 261

Échos de la bibliothèque 267

Publications 271

Page couverture : Pavillon Louis-Jacques-Casault, Université Laval, où se situent la Société de généalogie de Québec et son centre de documentation Roland-J.-Auger. Daniel Lessard, 1992. Archives nationales du Québec, E10,D92-511,P30A

La SGQ est une société sans but lucratif fondée le 27 octobre 1961. Elle favorise l'entraide des membres, la recherche en généalogie et en histoire des ancêtres ou des familles, la diffusion de connaissances généalogiques par des conférences et la publication de travaux de recherche.

La Société est membre de la Fédération québécoise des sociétés de généalogie et de la Fédération canadienne des sociétés de généalogie et d'histoire de famille. La Société est aussi un organisme de charité enregistré.

COMITÉ DE L'ANCÊTRE 2003 - 2004

Direction : Jacques Fortin (0334)

Coordination : Nicole Robitaille (4199)

Membres : Diane Gaudet (4868)
Claire Guay (4281)
Claude Le May (1491)
Rodrigue Leclerc (4069)
Jacques Olivier (4046)

Collaboration : Gabriel Brien (1693)
Jean-Louis Caouette (4071)
Jean-Charles Claveau (2622)
Raymond Deraspe (1735)
André G. Dionne (3208)
Réal Jacques (4730)
Michel Lamoureux (4705)
Michel Langlois (0045)
Rénéald Lessard (1791)
Bibiane Poirier-Ménard (2866)
Fernand Saintonge (2828)
Jean-Jacques Saintonge (1342)
Charles-Yvon Thériault (2160)

L'Ancêtre, revue officielle de la Société de généalogie de Québec, est publié quatre fois par année.

Abonnement :

Canada : 35,00 \$ CA/année
É.U. et autres pays : 35,00 \$ US/année

Prix à l'unité :

(vol. 1 à 24) : 2,50 \$
(vol. 25 à 27 inclus) : 5,00 \$
(vol. 28 et suivants) : 7,00 \$

Frais de poste :

au Canada : 10 % (minimum : 3,00 \$)
autres pays : 15 %

Dépôt légal :

Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

ISSN 0316-0513

© 2004 SGQ

Les textes publiés dans *L'Ancêtre* sont sous la responsabilité de leur auteur. Ils ne peuvent être reproduits sans le consentement de la Société et de l'auteur.

Imprimé par LES COPIES DE LA CAPITALE INC.
Centre numérique
Québec

LA PARENTÉ VIRTUELLE EST ARRIVÉE...

Qui a dit qu'on ne choisissait pas ses parents? Peut-être que la généalogie arrivera un jour à élucider ce mystère. Quoi qu'il en soit, choisir ses parents est maintenant une possibilité offerte à peu près à tout le monde. Oui, car on peut tout trouver avec Internet. J'en ai même fait l'expérience : avec un minimum de navigation, ce choix gênant est à la portée de tout le monde. À la suite de cette expérience, je peux maintenant choisir non seulement mes parents, mais aussi mes grands-parents et presque toute mon ascendance, tant paternelle que maternelle. Voici une manière de procéder si l'envie de vivre cette aventure vous intéresse.

Parmi les préalables, il vous faut être intéressé par la généalogie en général ou, à tout le moins, par votre arbre généalogique personnel. Ensuite, vous devez être en mesure de pouvoir accéder à différents sites Internet, soit par votre ordinateur personnel ou par celui que l'on retrouve aisément dans toute bonne bibliothèque. L'utilisation de l'ordinateur d'un parent ou d'un ami peut tout aussi bien faire l'affaire. Enfin, vous devez avoir un minimum de dextérité dans la manipulation d'un clavier ou d'une souris d'ordinateur puisque ce sont ces derniers instruments qui vous permettront de dépasser ce que toute opération médicale n'a pu accomplir jusqu'à ce jour : choisir vos parents. À l'aide de moteurs de recherche tels Explorer, Yahoo, Google ou autres, vous inscrivez « généalogie » dans l'espace réservé à votre question. Bingo! Et voilà, c'est parti.

Dans le cas de mes recherches personnelles pour bâtir cet article,

le moteur de recherche m'a donné un résultat de 357 649 sites trouvés, répondant au seul critère de *généalogie*. En outre, on m'offrait de consulter chacun des sites au moyen de 23 844 pages à raison de 15 sites par page. Dois-je préciser que je ne les ai pas toutes consultées? J'ai tout de même visité quelques dizaines de pages tout en prenant des notes, déformation de chercheur. Et il y a aussi le fait que la méthode de voir toutes les pages est très grande consommatrice de temps d'abonnement à Internet, même à très haute vitesse. Au rythme d'une page par minute, ça donne 398 heures ou près de sept jours consécutifs. Bah! Dieu a bien pris ce temps pour créer le ciel et la terre... Qu'est-ce alors pour un arbre, fût-il généalogique?

Néanmoins, j'ai très vite remarqué que certains sites revenaient régulièrement au hasard des pages personnelles qu'ils hébergeaient. Eh oui! au cas où vous ne le sauriez pas déjà, technologiquement vous pouvez habiter en plusieurs endroits, dépendamment de vos affinités avec les différents hôtes. Par Internet décentralisé, on a accès à une nouvelle sorte de promiscuité virtuelle qui favorise l'élargissement ou l'agrandissement du cadre parental... Et ce ne sont pas les occasions qui manquent.

Après cette première exploration, je décide de commencer ma visite des sites retenus, en vue de retrouver mes parents. Bien évidemment, après avoir fait la tournée des différents « portails » abritant l'activité *Loisirs-Généalogie*, j'amorce ma recherche en m'arrêtant sur les sites qui me semblent les plus importants, soit par leur présentation, soit par leur description ou leur réputation. En effet,

on rencontre des hôtes dont on a déjà entendu parler comme les Archives nationales, tant à Ottawa qu'à Québec, les nombreuses sociétés de généalogie ainsi que les sociétés d'histoire et les entreprises spécialisées dans ce domaine. Et depuis quelques années, ces entreprises sont légion. C'est ici qu'on goûte au plaisir, à l'enthousiasme et à toute la frénésie qui transporte et anime la fierté d'être détenteur du statut de chercheur, statut que l'on perd dès que l'on a trouvé. Mais en généalogie par Internet, on doit s'habituer à conjuguer avec Éternité : y trouver une information exacte et précise requiert démêlage, patience, vérification. J'en ai visité des sites, et j'y ai constaté ceci : plus d'un transmet une information erronée et non contrôlée, qui est répétée et diffusée tout aussi faussement...

Il n'est pas utile ici de dresser la nomenclature des sites qu'il faut éviter. Si vous faites l'exercice, vous constaterez très rapidement que dans de nombreux cas, c'est l'application de la technique utilisée en traitement de texte et connue sous le terme « copier-coller » d'un autre site. C'est ainsi qu'on perpétue la survie de l'espèce : l'erreur.

En effet, on retrouve, en généalogie comme dans d'autres disciplines, des chercheurs qu'on peut qualifier de paresseux. Ces derniers semblent présumer que si quelqu'un d'autre a fait la recherche et l'a publiée, le résultat doit être bon. Faux.

Il suffit de lire les informations sur la page d'accueil des sites de généalogie pour s'en convaincre. Tous les sites visités font une mise en garde qui ressemble à peu près à ceci : « Le contenu des banques de données est sous l'entière responsabilité de leurs auteurs et n'engage aucunement l'hôte. » Déjà, cette information a pour effet de nous mettre « les oreilles dans le crin ». Mais, comme je suis chercheur, je cherche. Et je trouve. Et ce que je trouve n'est pas nécessairement réjouissant même si, à l'occasion, je pouffe de rire à la lecture de ma découverte. À titre indicatif, voici quelques exemples de ce que j'ai retrouvé dans ma famille.

Sur au moins trois sites, mon père n'est pas mon père. Ou bien ce n'est pas le bon prénom, ou bien ce sont les mauvaises dates ou, encore pire, c'est la mauvaise

conjointe (dans le sens de mauvaise identité, bien sûr!). J'ai même visité deux sites qui contenaient ces trois erreurs en même temps. Il faut le faire et, surtout, ne pas y croire!

Pour ajouter à la confusion, mon père a toujours été connu sous un autre prénom que ceux apparaissant au registre paroissial. De plus, j'ai aussi découvert que ma mère n'est pas ma mère parce qu'elle a épousé son cousin paternel, ou qu'elle a le prénom de sa marraine, ou qu'elle est la sœur de mon père. Il est utile de signaler, à ce propos, que je suis Leclerc des deux bords (mes parents ont le même nom de famille), comme on dit, et qu'en plus, ma grand-mère maternelle est Garneau des deux bords (ses parents ont le même nom de famille). Les personnes qui ont une expérience minimale en généalogie, connaissent cette tradition : dans la majorité des cas, les enfants portent le prénom du père ou de la mère ou des grands-parents. Dans ma propre famille, j'ai aussi des neveux qui portent le même prénom, perpétuant ainsi le risque de confusion ou d'erreur sur la personne.

Constatant ces faits, j'ai contacté quelques auteurs de ces fausses généalogies afin de leur signaler ces anomalies touchant mes propres parents. J'ai reçu deux accusés de réception, tout simplement. Je suis retourné sur ces sites et les erreurs étaient toujours là. En plus, très peu de sources y étaient citées, quand elles n'étaient tout simplement aucunement mentionnées. J'en ai même visité quelques-uns qui demandaient une cotisation ou un abonnement pour me transmettre des informations additionnelles ou complémentaires. Doit-on pousser l'idiotie jusqu'à payer pour des erreurs? On peut aussi ajouter qu'il faut du culot pour demander une rémunération afin de produire un plagiat, qui plus est, erroné! Le nec plus ultra, ce sont les nombreux arbres généalogiques qui me donnent comme ancêtre un pionnier qui n'a même pas eu de descendance. Je suis peut-être le fruit d'une expérience de clonage, qui sait!

Une chose est sûre cependant : avec de faux recensements généalogiques, je peux choisir mes parents. Pas du tout certain que c'est un beau cadeau... ■

Rodrigue Leclerc (4069)

Bonne recherche et bonne chance!

**CONSEIL
D'ADMINISTRATION**

Exécutif 2003-2004

Présidente : Mariette Parent (3914)
Vice-président : Michel G. Banville (3967)
Secrétaire : Martine Poulin* (4764)
Trésorier : Jean-Louis Caouette* (4071)

Administrateurs : Françoise Dorais* (4412)
Jacques Gaudet* (3101)
Réal Jacques (4730)
Lise Patenaude* (4323)
Alain Saintonge (3190)

* Fin de mandat

Conseiller juridique :
Me Serge Bouchard

Autres comités

Bibliothèque :
Mariette Parent (3914) (gestion)

Entraide généalogique :
André G. Dionne (3208)

Formation et Conférences :
Gilles Cayouette (2371) (Direction)

Informatique :
Michel Dubois (4618) (Direction)
Jacques Gaudet (3101) (C.A.)

Internet :
Georges Gadbois (3534)
Françoise Dorais (4412) (C.A.)

Publications :
Gaston Brosseau (0310)
Alain Saintonge (3190) (C.A.)

Relations publiques :
Michel G. Banville (3967)

Service de recherche :
Edmond-L. Brassard (1658)

COTISATION DES MEMBRES

*Membre individuel (Canada) 35,00 \$
*Membre individuel (autres pays) 35,00 \$ US
Membre associé 17,50 \$
*Membre étudiant 22,50 \$

*Ces membres reçoivent *L'Ancêtre*

Note : Les cotisations des membres sont renouvelables avant le 31 décembre de chaque année.

NOUVELLES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2004!

Nous profitons de cette première édition en 2004 pour vous offrir nos meilleurs vœux de santé, de bonheur et de prospérité. Que 2004 soit pour vous toutes et tous l'occasion de réaliser vos rêves et vos ambitions! Que cette nouvelle année soit propice et fertile dans votre recherche généalogique! L'aménagement récent des salles de consultation de la Société y contribuera certainement.

BIENVENUE AU CENTRE DE DOCUMENTATION ROLAND-J.-AUGER – PORTE 3112

L'aménagement du centre de documentation Roland-J.-Auger est terminé. Nous le devons au dévouement de plusieurs bénévoles qui ont profité des congés autour des fêtes de Noël et du Jour de l'An pour rendre nos salles de consultation plus spacieuses et fonctionnelles, en somme, plus propices à la recherche.

MARCHÉ AUX PUCES

Compte tenu du dernier aménagement, le marché aux puces 2004 est prévu à l'automne prochain. Comme d'habitude, les profits serviront à l'achat de lecteurs de microfilms. Pour réaliser ce marché aux puces, nous avons un grand besoin de monographies

paroissiales, d'histoires de familles, de bibliographies, de livres de toutes sortes, etc. Alors dites-le à vos amies et amis.

DONS D'OUVRAGES PROVENANT DES MEMBRES

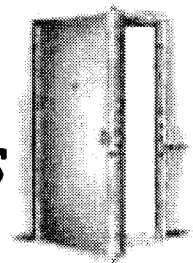
Dès réception, la Société se fait un devoir de ranger les ouvrages offerts par les membres sur les rayons de la bibliothèque et d'identifier la personne donatrice. Dans les cas d'ouvrages en double, la Société les met de côté pour le prochain marché aux puces. La Société incite les personnes donatrices à bien identifier leurs dons avant de les remettre à l'accueil. L'an dernier, la partie des dons dans les acquisitions de la Société se situait à près de 30 %. C'est un apport important qui se doit d'être maintenu. La philosophie des petits pas nous mène vers une contribution significative!

RECHERCHE DE BÉNÉVOLES

La Société est à la recherche de personnes qui pourraient offrir quelques heures par semaine de bénévolat au Centre de documentation Roland-J.-Auger ou à la maison et ce, dans tous ses secteurs d'activités. Contactez-nous au (418) 651-9127.

Mariette Parent (3914), présidente

**Entrez dans nos
locaux réaménagés**





UN QUÉBÉCOIS PURE LAINE?

par Jean-Louis Duplessis (2659)

Jean-Louis Duplessis est né en 1944 à Saint-Martin de Laval et demeure dans la région de Québec depuis douze ans. Il a fait des études secondaires et a suivi des cours de perfectionnement en administration de l'entreprise, à l'École des hautes études commerciales de Montréal. C'est un autodidacte qui a œuvré dans le commerce au détail depuis l'âge de 17 ans et son cheminement l'a conduit jusqu'à Québec. En 1989, il se portait acquéreur de l'entreprise dans la région de Québec, Lallier Honda de Sainte-Foy. En 1997, il acquérait « l'autre Lallier », soit Lallier Charlesbourg. Il a été président de la Corporation des concessionnaires de la Régionale de Québec durant deux ans et a aussi été président du Salon international de l'auto de Québec pendant deux ans. En 1998-99, il a accédé à la présidence de l'Association canadienne des concessionnaires d'automobiles, toutes marques confondues.

RÉSUMÉ

Existe-t-il des Québécois pure laine? La plupart des Québécois portant un nom français pensent qu'ils sont issus d'ancêtres provenant de France seulement et, lorsqu'ils commencent à s'intéresser à la généalogie, ils s'aperçoivent rapidement que ce n'est pas toujours le cas. Mon arbre généalogique en Amérique prend racine en 1608, puisque le plus vieux de mes ancêtres, Nicolas Marsolet, est arrivé sur le même bateau que Samuel de Champlain. Mais j'ai aussi trouvé parmi mes ancêtres des Suisses, des Espagnols, des Portugais, des Écossais et un grand nombre d'Anglais. Cet article porte sur ces anglophones, fondateurs de la Nouvelle-Angleterre.

R eportons-nous au début des années 1600. Pendant que la Nouvelle-France se peuple, un peu plus au sud, les colonies britanniques s'organisent. C'est ainsi que plusieurs colons provenant d'Angleterre, des puritains pour la plupart, établissent à partir de Boston leur nouveau monde. Ils étendent leurs possessions et leur nombre devient rapidement beaucoup plus imposant que les colons français. La Hollande n'est pas en reste, contrôlant deux postes d'importance, soit la Nouvelle-Amsterdam, qui deviendra New York, et Fort Orange (Albany), sur la rivière Hudson. Le contrôle de la traite des fourrures, moteur de l'économie de ce temps, prenait toute son importance dans les rapports que les colonies entretenaient avec les Indiens. Les Abénaquis, en territoire anglais, les Iroquois alliés aux Hollandais, et les Hurons, les Algonquins et les Outaouais, alliés aux Français, se livreront une guerre sans merci pour ces fourrures, en plus de leurs problèmes d'opposition séculaire, entraînant inévitablement les colons européens dans cette guerre. Toutefois, les Anglais délogeront les Hollandais de leurs postes de traite en 1664 et les Iroquois deviendront presque toujours leurs alliés tandis que les Abénaquis pencheront souvent du côté des Français. Le récit suivant illustre la conséquence de ces rapports.

LA FAMILLE STEBBINS

Ma grand-mère **Duplessis (Joséphine Allard)** compte plusieurs ancêtres provenant des colonies britanniques et les Stebbins en font partie. Le premier Stebbins à avoir traversé l'Atlantique se nomme Rowland et est né

en novembre 1592 à Bocking (Essex) en Angleterre. Le 30 novembre 1618, à l'église Saint Mary de Bocking, il épouse Sarah Whiting née vers 1591 en Angleterre. Le 30 avril 1634, le couple, en compagnie de ses quatre enfants, quitte la ville d'Ipswich en Angleterre et s'embarque sur un bateau appelé *Francis*, piloté par le capitaine John Cutting. Ils arrivent en Nouvelle-Angleterre le 12 novembre 1634 et les historiens s'accordent à dire qu'ils s'installèrent d'abord à Roxbury, Massachusetts. En 1639, mon ancêtre Rowland Stebbins se voit accorder une terre à Springfield au Massachusetts par William Pynchon et, en 1668, il devient un des premiers colons de Northampton, au Massachusetts également. Il décède finalement le 14 décembre 1691 à Northampton. Son épouse Sarah était déjà décédée à Springfield le 4 octobre 1649.

Ma lignée se continue ensuite avec le deuxième fils de Rowland, John I Stebbins qui avait fait la traversée avec ses parents. Il est né vers 1626 à Bocking (Essex) Angleterre et épouse le 14 mars 1646 à Springfield au Massachusetts, Ann Munson, veuve en 1^{ère} noces d'Abraham Munden. Le couple aura cinq enfants avant qu'Ann ne décède en 1656 à Springfield où John I avait établi sa famille en 1651, John I se remarie en 1657 avec Abigail Bartlett qui lui donne onze autres enfants. John I est un homme très impliqué dans sa communauté; il est conseiller municipal, superviseur de la distribution des terres et travaille également à l'établissement stratégique des routes de sa région. Il est aussi choisi comme le régisseur responsable de la protection des espaces verts de la communauté, s'assurant

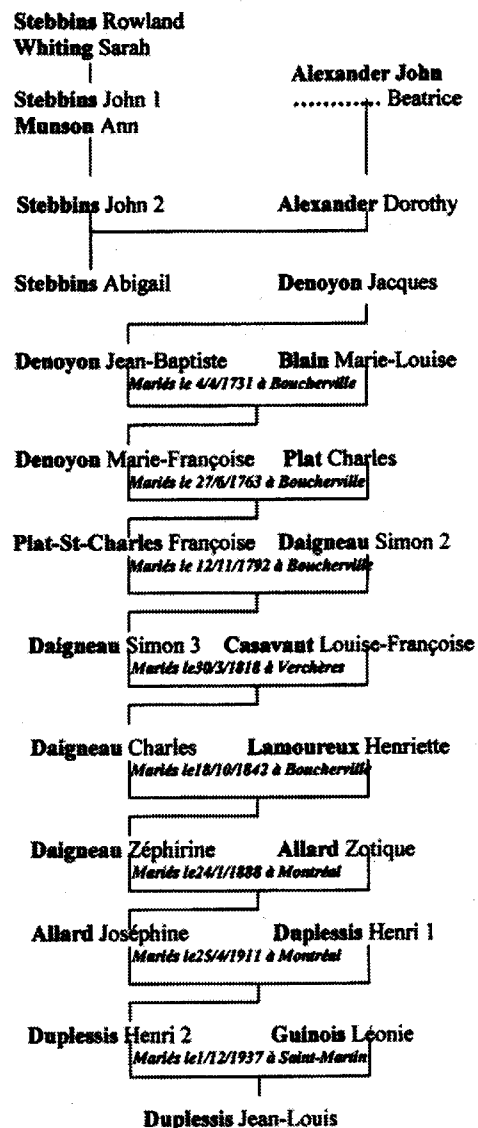
que les porcs et les bêtes à cornes en seraient éloignés. En 1661, il travaille à la construction de l'église de Northampton au Massachusetts, et, après avoir rédigé la convention de cette nouvelle paroisse le 18 avril de la même année, il agit également comme juré.

Il est reconnu comme un fermier très prospère, ses avoirs étant évalués durant ces années à près de 500 livres, ce qui représentait beaucoup d'argent. Il est l'un des premiers propriétaires terriens de Deerfield au Massachusetts mais n'y a jamais habité. L'endroit où il vit à Northampton s'appelle *The Lower End of Pudding Lane* aujourd'hui appelé Hawley Street. Il possède un moulin à scie près de Easthampton et c'est à cet endroit qu'il trouve la mort le 7 mars 1679. Il est tombé à l'eau en courant sur des billots à son moulin à scie, mais ses associés trouvent l'histoire suspecte, y voyant même de la sorcellerie. Une enquête est ouverte et un jury de 12 hommes entend les preuves. Le verdict démontre que plus de la moitié d'entre eux croient qu'il s'agit d'un cas de sorcellerie. Son beau-frère Samuel Bartlett agit comme témoin à charge et chasseur de sorcier. Il présente des preuves et des témoignages réels ou imaginaires. L'examen du corps révèle des centaines de petites taches comme autant de petits trous provenant de balles tirées par un fusil de très petit calibre. La conclusion de l'enquête et tous les documents pertinents furent acheminés à la « *Court of Assistants in Boston* » mais rien de tout cela n'a pu être retrouvé à ce jour.

John 2 Stebbins, né le 28 janvier 1647 à Springfield, fils aîné de John 1, continue ma lignée par son mariage le 4 janvier 1680 à Newton, Middlesex County au Massachusetts, avec Dorothy Alexander née en 1660 au même endroit. Elle est la fille de John Alexander né en Écosse vers 1630 et qui fut un des premiers colons de Deerfield au Massachusetts vers 1673 ou 1674. John 2, un charpentier de métier, a aussi servi comme soldat sous les ordres des capitaines Lathrop et Mosely. À l'automne 1675, le village de Pocumtuck, appelé maintenant Deerfield est abandonné par les colons sous la menace d'une attaque par les Indiens. Les colons se relocalisent à Hadley et Hatfield et, pendant que les magasins débordent d'achalandage à cause de l'augmentation de la population, 19 habitants de Deerfield accompagnés d'une demi-douzaine de soldats retournent à Pocumtuck afin de ramener ce qui reste de la récolte précédente.

Lors du retour, les charrettes remplies de blé, de matelas de plumes ainsi que de plusieurs autres nécessités appartenant à leurs compatriotes de ce village

déserté, ces habitants attirés par leur senteur s'arrêtent à un endroit appelé *Muddy Brook* pour y cueillir quelques grappes de raisins. Malheureusement pour eux, cet endroit propice à une embuscade regorgeait d'Indiens et de Français et ils furent tous massacrés, à l'exception de John 2 Stebbins qui vécut pour raconter l'histoire. Cet endroit s'appelle maintenant Bloody Brook. Après leur mariage, John 2 Stebbins et Dorothy Alexander s'installent à Deerfield et c'est à cet endroit qu'ils donnent naissance à leurs six enfants. C'est leur fille aînée Abigail née le 4 janvier 1684, qui tisse le lien vers ma grand-mère **Duplessis (Joséphine Allard)** par son mariage le 14 février 1704 à Deerfield au Massachusetts, avec Jacques Denoyon, fils de mon ancêtre Jean-Baptiste Denoyon et de Marie Chauvin, fille de mon ancêtre Marin Chauvin et de Gillette Banne.



Jacques Denoyon était un coureur des bois, un chasseur, un trappeur qui, en compagnie de deux autres Français, avait établi son quartier général à Deerfield, Massachusetts. Rappelons qu'à ce moment-là, la colonie française voulait contrôler le marché de la fourrure sur son territoire et fixait arbitrairement le prix de ces fourrures. Jacques Denoyon, un nommé Gosselin et une vingtaine d'autres Canadiens français avaient signé un document avec le gouverneur Richard Coote Bellomont de New York, s'engageant à vendre leurs fourrures aux Anglais et demandant la protection de ceux-ci dans leurs va-et-vient continuel d'un côté comme de l'autre de la frontière. Cette entente, semble-t-il, permettait même à ces canadiens de devenir sujets britanniques.

Entre-temps, depuis le fameux massacre de Lachine par les Iroquois, survenu dans la nuit du 4 au 5 août 1689, les Français, convaincus que les Anglais commandaient ces attaques pour s'approprier le contrôle de la traite des fourrures, se mirent d'accord sur un projet d'attaquer les colonies britanniques. C'est ainsi que plusieurs attaques furent dirigées contre des établissements anglais tels que Salmon Falls, Wells, Casco Bay, tout comme plusieurs autres dont celle contre Deerfield dans la nuit du 29 février 1704, quinze jours après le mariage de Jacques Denoyon et d'Abigail Stebbins. Cette attaque, commandée par Jean-Baptiste Hertel de Rouville, à la tête de 50 Canadiens et de 200 Indiens, fut dévastatrice pour Deerfield : 17 des 43 maisons de ce village furent brûlées, 54 personnes tuées et 111 autres amenées captives vers Montréal, dont une dizaine d'entre elles périrent durant le voyage. Jacques Denoyon, son épouse Abigail, le père et la mère de celle-ci ainsi que sa sœur et ses frères ne furent pas incommodés. À leur arrivée, ils prirent le chemin de Boucherville, demeure familiale de Jacques où sa mère vivait encore.

Les historiens américains ne sont pas encore certains, à ce jour si Jacques Denoyon et les deux autres Français qui vivaient à Deerfield le jour de l'attaque n'étaient pas en réalité des espions à la solde de la colonie française. Pour mêler un peu plus la situation, peu après son retour, Jacques devint sergent dans la compagnie des soldats de monsieur Alphonse de Tonti. Jacques et Abigail eurent 13 enfants durant leur vie commune et demeurèrent à Boucherville toute leur vie.

LA FAMILLE FRENCH

Mon grand-père **Henri Duplessis Sr** compte également plusieurs ancêtres provenant des colonies britanniques et les French sont certainement la famille la plus célèbre. L'ancêtre des French qui a traversé l'Atlantique

pour s'établir en Amérique est connu sous le nom de Thomas Sr, né le 11 octobre 1584 dans la paroisse Saint Mary dans le Suffolk (Angleterre), fils de Jacob French et de Susan Warren. Il était un fermier de la région d'Assington dans le Suffolk (Angleterre), travaillant pour le compte de John Gurdon sur un domaine appelé Garlands. Le 5 septembre 1608, à Assington, Thomas Sr épouse Susan Riddlesdale née le 20 avril 1584 à Boxford, Suffolk (Angleterre), fille de John et de Dorcas Riddlesdale. C'est en 1637 que Thomas Sr et Susan arrivent à Boston et s'installent par la suite à Ipswich, Essex (Massachusetts). Quatre de leurs huit enfants étaient déjà dans les colonies britanniques à leur arrivée, soit Thomas Jr installé à Ipswich ainsi que trois de ses soeurs.

L'ancêtre Thomas Sr décède en 1639 à Ipswich tandis que Susan lui survit jusqu'en août 1658 et est inhumée également à Ipswich. John French, né le 26 mai 1622 à Assington, le lien qui assure notre lignée dans cette famille, accompagnait ses parents lors de la traversée vers Boston. Il épouse en 1654 à Ipswich Freedom Kingsley née vers 1636 à Dorchester, Suffolk (Massachusetts), de l'union de John 2 Kingsley et d'Elizabeth Stoughton. L'ancêtre John 2 Kingsley est né le 7 septembre 1614 dans la région de Hampshire en Angleterre. Il est le fils de John 1 Kingsley et de Katherine Butler.

Il serait arrivé en Amérique au début des années 1630 car déjà il est cité comme laboureur à Dorchester au Massachusetts le 4 mars 1632 ou 1633 dans un ouvrage intitulé « *Pioneers of Massachusetts* ». De plus, il semblerait qu'il soit venu d'Angleterre pour s'installer d'abord à Taunton au Massachusetts où il possédait toujours une terre de 12 acres en 1634. Il fit probablement un retour en Angleterre durant ces années car il est cité comme passager sur un navire appelé le *James* qui avait quitté le port de Bristol pour arriver à Boston le 17 août 1635. Il épouse en 1636, à Norfolk County au Massachusetts, Elizabeth Stoughton d'origine inconnue. Ils auront cinq enfants ensemble. Il décède vers 1678 à Rehoboth au Massachusetts.

John French et Freedom Kingsley habitent d'abord à Ipswich où John exerce le métier de tailleur. Vers 1673, ils demeurent à Rehoboth (Massachusetts), emménagent plus tard à Northampton et achètent une terre en 1685 à Deerfield, mais sans jamais y demeurer. Finalement John French décède le 1er février 1697 à Northampton au Massachusetts, son épouse Freedom l'ayant précédé le 26 juillet 1689. Thomas French, né le 25 mai 1657 à Ipswich, fils de John et petit-fils de Thomas Sr, continue notre lignée vers mon grand-père

Henri Duplessis Sr. Il épouse à Deerfield le 18 octobre 1653, Mary Catlin, née vers 1655 à Wethersfield au Connecticut, de l'union de John 2 Catlin (voir le récit qui suit sur la famille Catlin) et de Mary Baldwin. Thomas et Mary s'installent à Deerfield pour y fonder une famille et auront sept enfants. À la mort de John French, Thomas se verra allouer la terre que son père avait achetée à Deerfield en 1685.

La famille de Thomas French et Mary Catlin connaîtra, pour certains, un destin tragique et pour d'autres un dénouement heureux. Lors de la fameuse attaque contre Deerfield en 1704, John, le plus jeune de leurs enfants, fut tué. Thomas, sa femme Mary et leurs cinq enfants vivants furent capturés (leur premier enfant ne vécut que quatre jours après sa naissance) et amenés à Montréal. La mère, Mary Catlin, fut tuée pendant le périple vers Montréal et Thomas et ses deux aînés furent relâchés en 1706. Trois filles demeurèrent dans la colonie française. D'abord, Abigail âgée de 6 ans fut amenée captive dans la réserve indienne de Kahnawake et y vécut toute sa vie sans jamais se marier. Freedom, âgée de douze ans, fut confiée à la famille du marchand Jacques LeBer, sieur de Senneville, pour ensuite épouser Jean Daveluy en 1713. Quant à la troisième, Martha French, née le 12 mai 1695 à Deerfield, elle vécut deux ans dans la réserve de Kahnawake et fut ensuite confiée aux soeurs de la Congrégation Notre-Dame de Ville-Marie. Plus tard, elle épouse à Montréal, le 24 novembre 1711, Jacques Roy, un tisserand de métier, né le 13 mai 1688, du mariage de l'ancêtre Pierre Roy et de Catherine Ducharme, une fille du Roi. Thomas French était forgeron mais aussi secrétaire de la bourgade de Deerfield. Sa maison fut épargnée durant l'attaque et les registres de la municipalité furent sauvés. À Deerfield au Massachusetts, aujourd'hui, il existe une ville historique, un musée et une bibliothèque consacrés au passé des colonies britanniques et les noms de mes ancêtres y sont inscrits sur une plaque de marbre accrochée sur un des murs du musée.

LA FAMILLE CATLIN

Henri Duplessis Sr., mon grand-père, est aussi un descendant de colons britanniques par la famille Catlin. John 1 Catlin, né à Sudbury, Suffolk (Angleterre), le 25 août 1616, serait arrivé aux États-Unis vers 1640, en provenance des Barbades où, semble-t-il, sa famille s'adonnait au commerce du sucre et du rhum. Vers 1641, à Wethersfield au Connecticut, il épouse Isabel Ward, née le 9 août 1619 à Addington, Buckinghamshire (Angleterre), de l'union d'Andrew Ward né

en 1598 en Angleterre et d'Hesther Sherman née le 1er avril 1606 à Deedham, Essex (Angleterre). Andrew est décédé le 28 février 1659 à Fairfield au Connecticut et Hesther le 28 février 1665 au même endroit. John 1 Catlin, décédé vers 1655 au Connecticut, et Isabel n'eurent qu'un enfant, John 2 Catlin, né le 28 juin 1643 à Wethersfield au Connecticut. Celui-ci est un des fondateurs de Brantford au Connecticut, et de Newark au New Jersey, où il ouvre la première école et dispense si bien son enseignement qu'une plaque est érigée en son honneur le 6 novembre 1911 sur la bâtisse située au 744 Broad Street. Cette plaque mentionne également qu'il devient en 1683 un des premiers colons permanents de Deerfield. Il a été élu aussi bien à Brantford et Newark qu'à Deerfield, à chaque fois pour représenter le peuple, et reconnu comme un homme de bien.

John 2 Catlin fonde une famille en mariant, le 23 septembre 1662 à Wethersfield (Connecticut), Mary Baldwin, née le 23 juin 1644 à Milford (Connecticut) de l'union en 1636 à High Wycombe, Buckinghamshire County (Angleterre), de Joseph Baldwin né vers 1609 à Cholsbury, Angleterre et de Hannah Whitlock née vers 1612 à High Wycombe, Buckinghamshire (Angleterre). Ceux-ci étaient arrivés à Boston en 1638. Le père d'Hannah se nommait John, né à Cholsbury en Angleterre vers 1585, il serait décédé vers 1658 à Fairfield (Connecticut). Hannah décède en 1660 à Milford (Connecticut) et Joseph ne décède que le 2 novembre 1684 à Hadley (Massachusetts). Il est important de noter un fait assez inusité. Lorsque John 2 Catlin et Mary Baldwin se marient, le père de Mary, Joseph Baldwin, épouse la mère de John 2, Isabel Ward. Le couple de John 2 et Mary aura six enfants dont plusieurs connaîtront une fin tragique. Le 29 février 1704, lors de l'attaque des Français et des Indiens contre Deerfield, John 2 et ses fils Joseph et Jonathan sont tués pendant l'attaque. Ses filles Mary et Elizabeth ainsi que son épouse Mary Baldwin, captives, mourront pendant le voyage vers le Canada. La fille, Mary Catlin, était mariée à Thomas French, tel que relaté dans le récit précédent. ■

BIBLIOGRAPHIE

Pour la famille French

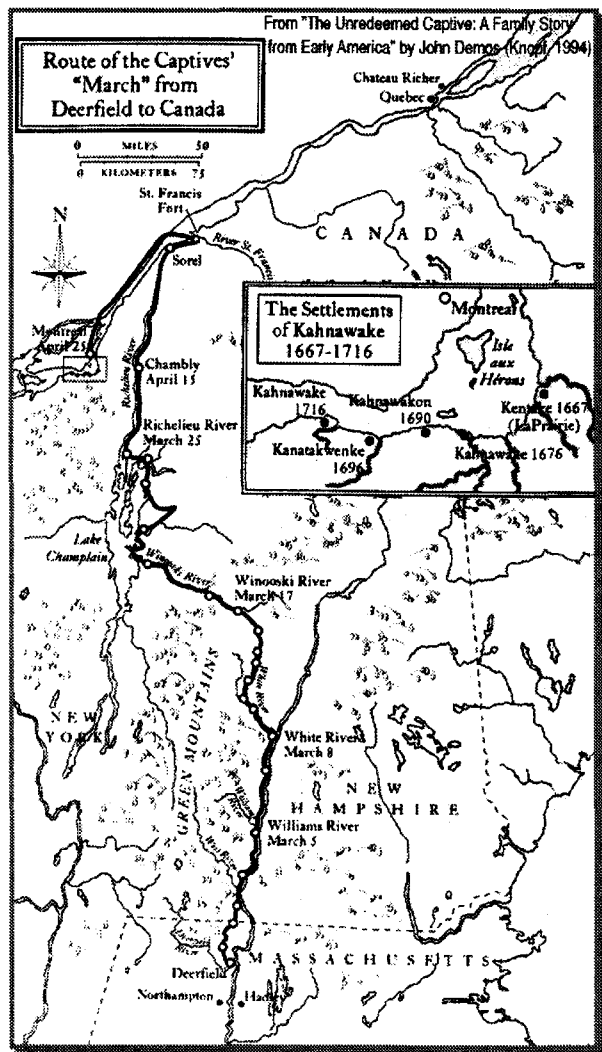
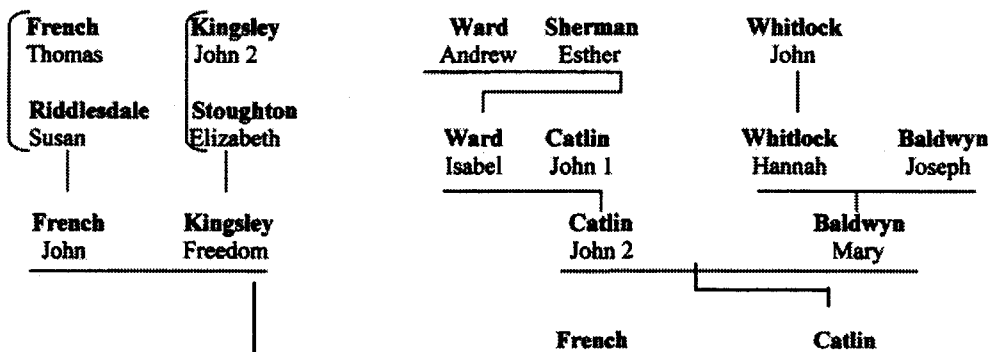
- PRDH.
- LACOURSIÈRE, Jacques. *Histoire Populaire du Québec.*
- BAKER, Alice C. *True stories of New England Captives.*
- LEWIS-COLEMAN, Emma. *New England Captives carried to Canada.*
- The Stebbins Ancestral Society.

- Visite et recherches personnelles à la bibliothèque et au musée du village historique de Deerfield.

- Baker, Alice B. *True Stories of New England Captives*.
 - recherches personnelles à la Société de Généalogie de Québec.
 - visite personnelle au village historique, à la bibliothèque et au musée de Deerfield au Massachusetts.
 - travaux de Tom Glassel et de Margaret Marszal.

Pour la famille Catlin

- PRDH.
 - Site Internet de Jim French.



Route suivie par les captifs du « Massacre de Deerfield »,
 Illustration tirée de l'œuvre de John Demos, « The Unredeemed Captive : A Family Story from Early America ». Knopf Press, 1994.

DÉCÈS D'UN BÉNÉVOLE, MONSIEUR LÉONARD DORION

Le 29 novembre 2003, la Société perdait un fidèle bénévole, monsieur Léonard Dorion, qui était au service de la clientèle depuis plusieurs années.

Monsieur Dorion est né à Gaspé le 5 juillet 1943. Installé dans la région de Québec, il y a épousé madame Micheline Blouin. Le couple a eu un garçon et une fille. La maladie n'a pas laissé au nouveau grand-père la joie de voir grandir son petit-fils. Homme de la nature, Léonard aimait les animaux, la pêche, l'observation des oiseaux. Jouer aux cartes avec ses amis lui procurait un grand plaisir, tout comme regarder une bonne partie de hockey.

La générosité était sa marque de commerce. Il était serviable, fidèle, d'une honnêteté exemplaire et travaillant. Malgré les nombreux kilomètres qu'il devait parcourir pour venir garder à la bibliothèque de la Société, il n'y manquait jamais. C'était un homme déterminé qui ne se perdait pas en paroles inutiles. Peu enclin à exprimer ses sentiments, il était cependant plein de sollicitude envers les siens et activement préoccupé de leur bonheur.

Retraité depuis 1998, il a travaillé toute sa vie pour la Garde Côtière (Pêches et Océans Canada) où il a exercé la fonction de magasinier. Les douze premières années, il a été affecté à ce travail sur des bateaux dans le Grand Nord. Il a gardé de cette expérience un souvenir inoubliable, le goût de la mer, du Nord et des bateaux. Les dernières années de sa carrière, il les a passées à terre, ce qui lui permit de développer des activités dans d'autres champs d'intérêt. Passionné d'histoire, il devint guide touristique après avoir obtenu un diplôme en ce

domaine. Il commença aussi ses recherches généalogiques à cette époque.

Comme généalogiste, il a fait des recherches en particulier sur les Dorion de l'Ontario, de l'Ouest canadien et des États-Unis. Il a collaboré avec plusieurs chercheurs intéressés à l'histoire des Dorion. Jane Kirkpatrick, qui a écrit une biographique romancée de Marie Dorion, parue sous le titre *Every Fixed Star* (Waterbook Press, 2002), nomme monsieur Dorion, dans la liste des collaborateurs, qu'elle remercie. Cette Marie Dorion, qui a inspiré le roman de madame Kirkpatrick, avait comme beau-père Pierre Dorion qui était l'un des interprètes de l'importante expédition de Lewis et Clark (1804-1806) aux États-Unis. Marie est aussi liée à l'histoire de l'Iowa.



Monsieur Dorion était généalogiste dans l'âme. Il proposait parfois à son épouse une sortie au cours de la fin de semaine. Un moment donné, il prenait la route des cimetières à la recherche de tombes au nom des Dorion ou des Blouin ... Deux jours avant sa mort, il a rédigé deux titres d'ascendance pour sa sœur à qui il les avait promis. Dans son bureau, ses recherches inachevées sont classées de façon méthodique. Nous souhaitons qu'il soit possible un jour de les poursuivre.

Nous remercions madame Micheline Blouin, son épouse, pour sa précieuse collaboration. La Société sympathise à sa peine, à celle de sa famille et de ses amis. Le cancer nous a arraché monsieur Dorion, mais son œuvre lui survit et la marque qu'il a laissée en nous, personne ne pourra nous la ravir.

Martin Riou (2616) et Louise Savard (2700)

TESTAMENT

Dans la région de Québec, presque tous les testaments contiennent des clauses pieuses; 90% des testateurs demandent des prières pour le repos de leur âme et 62% font des legs aux bonnes oeuvres.

LACHANCE, André. *Vivre, aimer et mourir en Nouvelle-France (La vie quotidienne aux XVII^e et XVIII^e siècles)*, Montréal, Éditions Libre Expression, 2000. 225 pages. Page 195.



LA PRÉSENCE JUIVE AU QUÉBEC AVANT 1850 : PORTRAIT D'UNE COMMUNAUTÉ EN ÉMERGENCE

par Pierre Ancitil

Natif de Québec, Pierre Ancitil détient un doctorat en anthropologie sociale du New School for Social Research, New York, 1980, a fait un stage post doctoral au département d'études juives de l'Université McGill, 1988-1991, et obtenu en 2000 de l'École nationale d'administration publique de l'Université du Québec (ENAP) un diplôme de deuxième cycle en management international.

Présentement professeur associé au département d'histoire de l'Université du Québec à Montréal (depuis 1996) et membre de l'Institut québécois d'études sur la culture juive (depuis 1987), on lui doit plusieurs études historiques sur la communauté juive de Montréal et sur le contexte pluriethnique montréalais, dont des traductions du yiddish au français d'ouvrages rédigés par des immigrants juifs dans la première moitié du XX^e siècle. Son parcours est édifiant : ancien président du Conseil des relations interculturelles (2002), chercheur invité au Musée Pointe-à-Callière (2000), responsable d'une exposition sur le boulevard Saint-Laurent (2002) et d'une exposition internationale portant sur la Bible et les manuscrits de la mer Morte (2003); directeur général de la Fondation Miriam (1999); directeur du programme d'études canadiennes-françaises à l'Université McGill (1988 à 1991); chercheur à l'Institut québécois de recherche sur la culture (1980 à 1988).

Il fut récipiendaire en 1998 du prix Ezekiel-Hart, décerné à tous les trois ans par le Congrès juif canadien, à une personne n'appartenant pas à la communauté juive et qui a contribué de manière exceptionnelle aux relations interculturelles, avec un impact particulier sur la communauté juive du Québec.

La présence juive au Québec avant 1850, soit avant l'arrivée des grandes vagues migratoires est-européennes, a été relativement peu discutée dans notre historiographie. L'enjeu se pose de la manière suivante : y aurait-il eu suffisamment de Juifs présents dans la vallée du Saint-Laurent, lors de la période de la Nouvelle-France et dans la première moitié du régime anglais, pour laisser des traces tangibles dans la composition de la population en place et dans les assises historiques de notre société? La question a été soulevée récemment aussi dans le cas des Québécois d'origine allemande et des Québécois d'origine noire¹, deux autres communautés qui n'ont pas été analysées à leur juste valeur et dont on a marginalisé la contribution. De telles préoccupations dénotent sans doute aujourd'hui une volonté de la part des chercheurs de dépasser en histoire la notion de binarité francophone-anglophone, qui s'est imposée lors des débats politiques entourant la naissance de la confédération canadienne, et qui a puissamment contribué à figer dans notre esprit l'idée qu'il n'y avait eu que « deux peuples fondateurs » à l'origine du Québec contemporain.

Le cas des Juifs soulève toutefois des difficultés particulières qu'il convient d'aborder avant d'aller plus loin, dont la principale tient au fait de la complexité de

l'identité religieuse et culturelle juive. La sous-estimation de leur nombre et de leur influence dans l'histoire québécoise ne tient donc pas qu'au peu d'attention dont ils ont bénéficié de la part des chercheurs, mais s'inscrit aussi dans le sillage d'une définition de soi construite en étagement et selon une grille de lecture mouvante. D'après le point de vue adopté par l'observateur, selon qu'il se situe par exemple à l'extérieur de la culture juive ou carrément au cœur de la mouvance judaïque, un Juif peut devenir soit très visible et donc repérable, soit se fondre dans le paysage culturel environnant au point d'y disparaître tout à fait. Cette migration permanente du centre de gravité identitaire juif, pour qui peut la percevoir et la saisir pleinement, rend très difficile l'établissement de paramètres constants et fiables dans l'analyse du fait juif québécois. Notre première tâche consistera donc à baliser et à valider un mode d'appréhension du domaine culturel judaïque qui s'applique au contexte québécois.

Un cas patent de ce phénomène d'éclipse identitaire nous est offert par l'épisode le plus célèbre de la période française pour ce qui a trait à la présence juive, soit celui de la jeune Esther Brandeau arrivée à Québec en septembre 1738, en provenance de La Rochelle. Or depuis plusieurs années, de son propre aveu, la dite Esther parcourait la France en se faisant passer pour un garçon et sans rien révéler de son origine juive. Démasquée à son arrivée à Québec, elle est amenée à l'Hôpital général de Québec pour y être « convertie ». Les religieuses s'attellent à cette tâche, mais en pure perte car Esther Brandeau résiste à toutes les tentatives, ce qui oblige les

¹ Pauline Gravel, « Du sang allemand chez les Québécois », *Le Devoir*, 31 mai 2003, p. B-6; Paul Brown, *Ces Canadiens oubliés*, Montréal, 1998, tome 1 et 2; Roland Viau, *Ceux de Nigger Rock. Enquête sur un cas d'esclavage des Noirs dans le Québec ancien*, Montréal, Éditions Libre Expression, 2003, 179 p.

autorités françaises à la rapatrier quelques mois plus tard. Que faut-il retenir de cet épisode, sinon que bien d'autres Juifs ont pu franchir de manière anonyme et sans être inquiétés les portes de la colonie à la même époque qu'Esther Brandeau, ce malgré la prohibition indirecte imposée aux non catholiques au moment de la révocation de l'édit de Nantes en 1685 pour ce qui est du peuplement de la Nouvelle-France? L'expulsion des Juifs espagnols par Isabelle la Catholique en 1492, suivie de celle des Juifs portugais en 1496, avait en effet dirigé vers la France des milliers de Marranes, soit des Juifs nominale-ment convertis mais gardant en leur for intérieur un lien affectif intense avec le judaïsme. Faudrait-il se surprendre que des descendants de ces Conversos, établis en France depuis plusieurs générations, aient abouti dans leur errance et souvent sans être détectés jusque dans les colonies françaises de l'Amérique boréale, joignant ainsi les rangs des individus qui formeront la souche génétique du peuple canadien-français?

Des recherches menées au cours des dernières années par Jean-Marie Gélinas², concernant son propre patronyme, ont par exemple montré que cette lignée remonte à Étienne Jullineau, arrivé en Nouvelle-France en 1658 avec son fils Jean âgé de douze ans. Or, les documents d'époque entourant cet individu, notamment des contrats commerciaux passés en France quelques années avant son départ, révélèrent qu'il appartenait à une petite communauté crypto-juive habitant la ville de Saintes. Ceci est particulièrement mis en évidence par le fait qu'un de ces contrats, passé en 1642, mentionne qu'Étienne Jullineau habite chez Mathurin Da Mosen et déclare être son élève, le Da référant dans la tradition juive espagnole à « dayan » ou personne chargée de mettre en application la loi juive. Un acte de baptême concernant François « Juiellineau », aussi notarié à Saintes en 1661, cousin présumé du précédent, donne « Juif Élie » comme surnom à la famille en question, le tout confirmant par ailleurs la tradition orale ayant cours au sein de la famille Gélinas relativement à son origine espagnole. Il y a fort à parier que le départ d'Étienne Jullineau a dû se faire dans le contexte de la montée des intolérances officielles face aux protestants en France, et que bien d'autres Conversos l'ont suivi ou précédé.

L'analyse des preuves de la présence juive au Québec serait grandement simplifiée s'il n'y avait que la migration d'origine espagnole à considérer. Or d'autres courants

culturels juifs se pressent au même moment à l'embouchure du Saint-Laurent, par l'intermédiaire de leurs représentants originaires soit d'Angleterre, soit des États-Unis ou même des pays d'Europe centrale comme l'Allemagne et les Pays-Bas, le plus souvent par un complexe enchevêtrement de migrations secondaires ou tertiaires. Les Marranes, dont on entrevoit la présence pendant la période de la Nouvelle-France et qui appartiennent au grand courant sépharade de la judéité, se voient bientôt supplantés par des Ashkénazes venus des pays de culture germanique ou britannique. Apparaissent ainsi dans notre histoire, presque simultanément, des Juifs issus des deux branches les plus présentes en Occident au Moyen Âge, et dont l'une a rayonné à partir de la péninsule ibérique et l'autre à partir des terres germaniques. Ces deux courants profonds n'ont toutefois pas laissé, sur notre territoire, des traces équivalentes car, dans le premier cas, son implantation s'est faite en gros à une période où les Juifs n'étaient pas admis officiellement, soit de 1600 à 1763, tandis que les Ashkénazes ont bénéficié sous la couronne britannique d'un régime de tolérance propice à leur épanouissement au vu et au su de tous.

Les historiens B. G. Sack³, Raymond Douville⁴, Gérard Malchelosse⁵ et Denis Vaugeois⁶ ont chacun débattu de la provenance et de l'identité des premiers Juifs arrivés au Québec immédiatement après la conquête britannique. Une et même plusieurs listes ont été confectionnées (annexe 1) contenant les noms des personnes d'origine juive ayant présumément accompagné Amherst lors de son entrée victorieuse à Montréal en 1760, ou étant venues immédiatement après le traité de 1763, auxquelles certains chercheurs auront ajouté les noms des supposés fondateurs en 1768 de la première synagogue canadienne, Shearith Israël. De l'avis de Vaugeois, qui est l'historien qui a le plus fouillé la question, plusieurs des personnes mentionnées dans ce contexte ne peuvent être retracées ni dans les archives militaires britanniques ni dans la correspondance des premiers administrateurs anglais envoyés au pays gérer la nouvelle colonie. En fait, la seule

² Voir l'article paru de Jean-Marie Gélinas dans *La voix sépharade*, Montréal, décembre 2003, intitulé : « Un secret bien gardé ».

³ SACK, B. G. *History of the Jews in Canada*, Montréal, Congrès juif canadien, 1945, 285 p.

⁴ DOUVILLE, Raymond, *Aaron Hart, récit historique*, Trois-Rivières, Éditions du Bien Public, 1938, 194 p.

⁵ MALCHELOSSE, Gérard, « Les premiers Juifs canadiens », dans *Le Bien Public*, janvier, février et mars 1939; « Les Juifs dans l'histoire canadienne », *Les Cahiers des Dix*, vol. 4, 1939, p. 167-195.

⁶ VAUGEOIS, Denis, *Les Juifs et la Nouvelle-France*, Trois-Rivières, les Éditions boréal express, 1968, 154 p. Voir aussi pour une synthèse de cette période : Irving Abella, *A Coat of Many Colours. Two Centuries of Jewish Life in Canada*, Toronto, Lester & Orpen Dennys, 1990, 248 p.

utilité de cette prétendue liste est de faire voir clairement, dès le départ, la distinction très nette entre les volets sépharade et ashkénaze du judaïsme canadien, les patronymes d'origine nettement espagnole ou portugaise côtoyant ceux à consonance germanique ou dont l'orthographe a été germanisée. Soit que les Sépharades venus sous le régime français aient été tenus à la plus grande prudence pour ce qui est de leurs racines judaïques, soit que leur présence dans nos régions ait été interprétée après 1760 à partir de documents eux-mêmes douteux sur le plan historique. La plupart des historiens s'entendent néanmoins aujourd'hui pour affirmer que les Marranes n'ont laissé à cette époque que très peu de preuves de leur présence au Québec.

Ainsi il n'y a plus trace, à Montréal, après le début du XIX^e siècle, que de Juifs de souche ashkénaze et la plupart du temps d'allégeance britannique (annexe 2). Même les signataires juifs apparaissant sur les pétitions adressées en 1763, 1770, 1773 et 1774 au roi d'Angleterre en vue de l'obtention d'un gouvernement autonome dans la colonie sont tous porteurs de patronymes ashkénazes (annexe 3). Qui plus est, quand Montréal accueillera après 1800 des Juifs de vieille ascendance sépharade, tel Abraham de Sola⁷, arrivé dans la ville en 1852 et leader pendant trente-cinq ans de la congrégation Shearith Israël, il s'agira presque toujours de personnes nées en Grande-Bretagne au sein de familles installées depuis plusieurs générations et totalement britannisées. Tellement en fait que ces Juifs, ashkénazes ou sépharades, vivront pour l'essentiel au Québec en harmonie avec leurs voisins anglophones chrétiens et ne s'en distingueront pas de manière particulière ni sur le plan du comportement social ni dans la sphère des opinions politiques. Il est important de rappeler aussi qu'au début du XIX^e siècle, le nombre de personnes d'origine juive reste très petit au Canada, soit 100 personnes environ autour de 1800 et 154 au recensement de 1841. En fait, il faudra attendre quelques années après la signature de la confédération de 1867 pour que ce chiffre dépasse la barre des mille.

L'histoire culturelle des Juifs de Montréal et du Québec au XVIII^e et au XIX^e siècles serait simple si nous pouvions en rester là dans notre discussion. Or, d'autres éléments culturels fort importants doivent maintenant être pris en considération, dont particulièrement la question de la pratique religieuse. Comme nous l'avons vu, il y a péril à identifier une personne comme juive



Aaron Hart, généralement considéré comme le premier Juif à s'être légalement établi au Québec.

Source : archives du Congrès juif canadien, Montréal

du simple fait de la consonance ou de l'orthographe de son patronyme. De même, a *contrario*, l'absence de référent religieux judaïque ne permet pas d'exclure de facto un individu de la communauté des fils et des filles d'Israël. Des Juifs ont pu épouser des chrétiennes, cesser d'être fidèles aux lois diététiques ou aux autres préceptes mosaïques, voire même se faire baptiser, sans pour autant nier leur ascendant juif ou être exclus de la communauté juive. La famille Hart de Trois-Rivières, à juste titre considérée au début du XIX^e siècle comme la plus ancienne et la plus marquante au Québec, comptait parmi ses membres plusieurs agnostiques et apostats, dont quelques-uns défrayèrent la chronique sociale de leur époque.

Ainsi, Moses Hart, le fils d'Aaron, s'éloigna tellement de sa tradition religieuse qu'il embrassa les thèses des déistes les plus célèbres de son époque et publia en 1815 un opuscule intitulé : *General Universal Religion*. Pourtant, le fondateur de la « dynastie » et patriarche des Juifs québécois était un adepte de l'orthodoxie la plus stricte, ce qui n'alla pas sans lui causer un certain

⁷ MILLER, Carman, « Abraham de Sola » dans le *Dictionnaire biographique du Canada*, Québec, Presses de l'Université Laval, Vol. XI, 1982, p. 279-281.

nombre de soucis, une fois celui-ci installé en 1761 dans la lointaine et isolée localité de Trois-Rivières⁸. Comment en effet obtenir de la viande cachère en l'absence d'abatteur rituel (shoykhet), ou circoncire les nouveau-nés (bris) ou encore offrir une éducation religieuse appropriée aux garçons à la veille d'atteindre l'âge de la bar-mitsva, soit autant de questions qui requièrent une attention immédiate et pressante dans la vie d'un Juif pieux? Les fils et les petits-fils d'Aaron Hart qui quittèrent le giron de l'orthodoxie, sinon qui osèrent s'aventurer loin des balises habituelles à l'intérieur desquelles évolue la masse de la population juive, n'en restaient pas moins des Juifs aux yeux de la loi mosaïque (halakha). Sans doute durent-ils néanmoins encourir la réprobation sourde de leurs coreligionnaires restés fidèles à la pratique stricte du judaïsme.

À la fracture entre les pratiquants orthodoxes, d'une part, et les Juifs québécois influencés par le progrès des Lumières, d'autre part, s'ajoute la distinction entre la sphère culturelle hébraïque et celle appartenant aux langues vernaculaires, dont au premier chef le ladino et plus tard le yiddish. Au départ, les Juifs qui s'établirent au Québec entretenaient tous à un titre ou à un autre un lien avec l'hébreu, langue de la Bible (Tanakh) ainsi que de la liturgie juive, et véhicule de tous les concepts liés à cette tradition religieuse plurimillénaire. Par exemple les Hart, père et fils, parsemaient leurs lettres par ailleurs écrites en anglais de termes calligraphiés en alphabet hébreu, comme par exemple : pesakh (la pâque), *rosh hashana* (le nouvel an) ou *ketuba* (contrat de mariage). Cette proximité des Juifs québécois à la langue des prières hébraïques se perpétuera sur plusieurs siècles jusqu'à aujourd'hui et caractérise toutes les tendances au sein de la communauté, jusqu'aux plus modernes et aux plus détachées de la pratique religieuse comme telle. À la fin du XIX^e siècle, un nouveau courant de pensée surgira d'ailleurs en Europe occidentale, qui lui aussi capitalisera sur la centralité de l'hébreu dans la culture juive, mais cette fois à des fins politiques et le plus souvent séculières, soit le sionisme.

Au même moment s'affirment des judéo-langues qui servent d'outil de communication et d'ancrage dans des sphères plus prosaïques. Les Juifs en effet, même s'ils restent fidèles à une pratique spécialisée et parfois savante de l'hébreu, n'en doivent pas moins communiquer entre eux sur le plan commercial ou personnel, par-delà les distances et les conditions politiques spécifiques dans

lesquelles ils sont plongés localement. Parfois cela signifie surmonter des réalités linguistiques et des fossés culturels qui ne peuvent être maîtrisés par tous les interlocuteurs juifs également. Une des solutions à ce dilemme a été de généraliser l'usage de codes internes à la communauté juive, généralement impénétrables depuis l'extérieur, souvent des langues de fusion entremêlant des construits appartenant à plusieurs langues plus ou moins coterritoriales. Le ladino a été une des réponses imaginées à cet effet par les Juifs de la péninsule ibérique, repris plus tard dans l'ensemble de la diaspora sépharade, et le yiddish une autre, réservée cette fois aux Ashkénazes vivant en Europe de l'Est. Il y a fort à parier que le ladino ait pu être chuchoté en Nouvelle-France entre Marranes récemment arrivés, mais dans l'état actuel de la recherche, il s'agit-là de pure conjecture. Le yiddish, par contre, a laissé des traces éclatantes au Québec à partir de la fin du XIX^e siècle. Dès 1863, William Hyman⁹, marchand juif



EZEKIEL HART

Ezekiel Hart, deux fois élu à l'Assemblée législative du Bas-Canada et deux fois chassé par ses pairs parce qu'il refusait de prêter serment comme « un gentilhomme chrétien ».
Source : Archives du Congrès juif canadien, Montréal

⁸ Voir l'excellente biographie d'Aaron Hart préparée par Denis Vaugois pour le *Dictionnaire biographique du Canada*, Québec, Presses de l'Université Laval, Vol IV, 1980, p. 357-359.

⁹ Michel Le Moignan et Roch Samson, « William Hyman », dans le *Dictionnaire biographique du Canada*, Presses de l'Université Laval, vol XI, 1982, p. 484-485.

établi à Grande-Grève en Gaspésie, utilisait cette judéo-langue pour communiquer avec sa parenté vivant ailleurs au Québec. Dans ces circonstances, il n'est pas impossible que des études plus poussées révèlent éventuellement des cas attestés d'usage plus ancien du yiddish au Québec.

Là où la présence de l'hébreu fait valoir un attachement aux formes religieuses traditionnelles du judaïsme, le yiddish indique plutôt une effervescence du côté de la modernité, ou signifie l'émergence de débats idéologiques liés à la montée des idées de gauche, surtout à partir du milieu du XIX^e siècle. Ainsi les Hart et plus tard les de Sola, les premiers d'origine ashkénaze et les autres de souche sépharade, professaient un attachement à la langue et à la littérature hébraïques dans un souci de conservatisme et de préservation de l'orthodoxie. De Sola par exemple enseigne ce sujet à partir de 1848 au McGill College de Montréal, poste qu'il conservera jusqu'à son décès en 1882. Ces familles fondatrices, autant à Trois-Rivières qu'à Montréal, contribueront grandement à définir le substrat culturel le plus ancien de la communauté juive québécoise. Elles agiront aussi beaucoup à Montréal en vue de susciter l'établissement d'un réseau de marchands juifs fortement attachés à l'Empire britannique. Les descendants directs d'Aaron Hart s'intéresseront par ailleurs à la sphère politique québécoise, notamment Ézékiel Hart qui se fera élire à deux reprises en 1807 et en 1809 par les électeurs de Trois-Rivières, mais sans toutefois pouvoir siéger. Ce sont aussi les membres de cette même famille qui réussiront à faire reconnaître pour la première fois en 1832 les droits civils et politiques des citoyens d'origine juive résidant au Canada, ouvrant ainsi la voie à une tolérance envers la diversité religieuse dont tous les Québécois bénéficieront au cours des décennies suivantes.

Que faut-il retenir de ce bref portrait de la présence juive au Québec, sinon que très peu de Juifs ont franchi l'Atlantique à destination du Canada avant 1850, soit quelques centaines de personnes tout au plus? Pour la plupart, ces individus étaient très mobiles et possédaient des réseaux de contacts ou avaient forgé des alliances avec d'autres Juifs résidant ailleurs dans les grands centres commerciaux de l'époque, surtout Londres, New York et Boston. Contrairement à bien des émigrants se destinant à la Nouvelle-France ou arrivés au début du Régime anglais, les Juifs sépharades ou ashkénazes des XVIII^e et XIX^e siècles faisaient le plus souvent partie de vastes diasporas dont l'étendue avait fini par atteindre l'Amérique du Nord dans ses points extrêmes. La distance géographique, la situation économique précaire des nouvelles colonies, l'absence de moyens de transport fiables, et des barrières

d'ordre politique, ont toutefois empêché avant 1850 les populations juives d'Europe et d'Afrique du Nord de se déplacer massivement au-delà des mers. Cette migration menée sur une échelle continentale serait presque entièrement le fait du XX^e siècle, et bouleverserait totalement l'équilibre constitué depuis plusieurs siècles entre les différents volets de la diaspora juive à travers le monde, notamment à Montréal.

La très grande mobilité juive en Occident à partir de la Renaissance, et la volonté de plusieurs des immigrants appartenant à cette tradition d'échapper à la persécution ou à tout le moins aux vexations administratives anti-judaïques les plus courantes, a aussi pour corollaire que beaucoup d'entre eux chercheront à dissimuler leur identité véritable, une fois arrivés en Amérique. Cette volonté de taire ses origines véritables, ou à tout le moins de les rendre moins apparentes, tient aussi à des phénomènes courants lorsque les Juifs se retrouvent en petit nombre dans une société nouvellement formée, soit la conversion par baptême ou de facto, l'assimilation et la dispersion sur d'immenses territoires. Le judaïsme formant une religion très normée sur le plan des pratiques, et requérant pour de nombreuses activités de piété un quorum strict, les adhérents de cette tradition peinent à



Jesse Joseph, un des principaux industriels du Canada à la fin du XIX^e siècle. On lui doit la création de la *Montreal Gas Company*, la *Montreal Telegraph Company*, la première ligne de transatlantiques entre la Belgique et le Canada, et la *City Passenger Railway*.

Sources: Archives du Congrès juif canadien, Montréal; *Les Juifs de Montréal*, de Joe King Traduction Pierre Ancill Éditions Carte Blanche, 2002.

trouver des conditions favorables au maintien de leur identité lorsqu'ils sont isolés. Pour les Juifs canadiens de l'époque, rester fidèles à leurs croyances spirituelles signifiait le plus souvent dépenser des trésors d'ingéniosité et faire preuve d'un entêtement systématique à maintenir des coutumes et des manières de faire, qui allaient à contre courant de leur environnement social immédiat. En toutes circonstances, il était plus facile et plus simple de cesser d'être Juif dans toute la rigueur du terme.

Même à supposer qu'un Juif réussisse à se persuader de maintenir individuellement le lien avec sa tradition, encore fallait-il qu'il choisisse une épouse de même origine que lui pour assurer à sa progéniture une filiation directe avec le peuple d'Israël. Les Hart de Trois-Rivières, à commencer par Aaron Hart lui-même qui va chercher son épouse en Angleterre en 1767, au sein d'une famille juive susceptible de lui offrir accès à un important réseau commercial, dépensent d'importantes ressources à tisser des alliances matrimoniales strictement juives. La plupart du temps, dans le contexte du début du XIX^e siècle québécois, cela signifiait trouver une conjointe prête à migrer depuis l'étranger pour rejoindre son futur déjà établi dans la vallée du Saint-Laurent. Tous les Juifs québécois n'y parviennent pas ou n'y tiennent pas vraiment, avec comme conséquence que leurs descendants se fondent dans la masse et sont élevés tout naturellement dans le giron de la chrétienté. Au bout de trois ou quatre générations en sol québécois, entourés de toutes parts par des populations non juives, certains membres de la famille Hart finissent par épouser des personnes appartenant à d'autres traditions religieuses, avec comme conséquence que le plus souvent leurs descendants cessent d'être identifiés à la pratique mosaïque.

Un exemple éloquent de ce phénomène nous est offert dans l'entourage familial immédiat d'Aaron Hart. Lorsque Hart arrive au Canada, au lendemain de la Conquête britannique, les conditions favorables sur le plan économique et politique, ainsi que la nécessité d'attirer à lui des partenaires commerciaux qui lui seront dévoués, le poussent au bout de quelques années à convaincre les trois fils de sa sœur restée en Angleterre d'émigrer dans la vallée du Saint-Laurent. Le plus jeune, Henry Joseph (1775-1832), arrivé en 1790 à l'âge de quinze ans, marie Rachel Solomons en 1803 à Berthier. Il sera l'ancêtre d'une longue lignée qui s'illustrera dans la vie communautaire juive autant à Montréal que dans diverses régions du Québec. Le frère aîné de Henry, Judah Joseph (1762-1838), épouse quant à lui en 1790 une catholique francophone du nom de Catherine Lazare, dont le nom de famille donne

d'ailleurs à penser qu'elle aurait pu elle-même être une convertie. Leur seul fils, Jacob-Marie Joseph, épouse à son tour Marguerite Laghey, d'origine irlandaise, et tous leurs descendants participeront au XIX^e siècle, de manière indissociable, à la vie sociale et religieuse de la majorité canadienne-française du Québec¹⁰. J'ai moi-même rencontré, à la fin de sa vie, la descendante à la cinquième génération de Judah Joseph, Cécile Joseph Barry, une catholique fervente, qui avait marié le cousin germain de mon grand-père maternel. Bien que consciente de ses origines juives partielles, celle-ci ignorait presque tout du judaïsme et de ses formes particulières de spiritualité, donnant ainsi raison à l'historien Denis Vaugeois qui écrivait dans sa biographie d'Aaron Hart :

Progressivement, les descendants d'Aaron Hart vont se fondre parmi la population trifluvienne francophone et catholique qui survit tant bien que mal au drame de 1760. Rivés à leurs importants biens fonciers, des centaines de descendants d'Aaron Hart refusent toutefois de tout perdre en quittant cette région qui demeure résolument francophone et catholique. Ils choisissent d'y demeurer, menacés cependant par une lente mais inexorable assimilation à la majorité locale. Aujourd'hui, certains conservent jalousement le secret de leurs origines et de leur relative prospérité, tandis que d'autres l'ignorent tout à fait. Aaron Hart ne pouvait prévoir ce curieux retour de l'histoire qui amena le vaincu de 1760 à se faire progressivement assimilateur. Les Hart de la région de Trois-Rivières, subiront le sort des Burns, des Johnson et des Ryan. Mêlés aux «anciens Canadiens», ils deviendront eux aussi les ancêtres des Québécois d'aujourd'hui¹¹.

Cette période de près de deux siècles au cours de laquelle des Juifs de toutes origines allaient s'insérer au compte-gouttes dans la trame sociale québécoise en émergence, et pour beaucoup à travers l'anonymat le plus complet, prend fin abruptement avec l'arrivée d'un gouvernement responsable au Canada. Après 1850, les forces politiques et économiques qui poussent les Juifs à quitter l'Europe de l'Est, conjuguées à des progrès technologiques remarquables dans les communications, ouvrent toutes grandes les vannes de l'immigration vers l'Amérique. À cet élan démographique venu de l'extérieur du pays

¹⁰ Pour plus de précisions, voir : Anne Joseph, *Heritage of a Patriarch. A Fresh Look at Nine of Canada's Earliest Jewish Families*, Québec, Éditions du Septentrion, 1995, 562 p.

¹¹ VAUGEOIS, Denis, «Aaron Hart», *Dictionnaire biographique du Canada*, Québec, Presses de l'Université Laval, vol. IV, 1980, p. 358-359.

s'ajoute après 1867 le développement accéléré de l'économie canadienne, qui requiert de plus en plus de main-d'œuvre et offre des occasions d'ascension sociale sans précédent. Comme tous les autres peuples d'Europe et du monde, les Juifs répondent avec enthousiasme à cet appel et se pressent aux portes du Canada. En 1891 ils forment une communauté de 2 700 âmes à Montréal, en 1931 ils sont tout près de 60 000, presque tous des yiddishophones. Du coup apparaît pour la première fois dans l'histoire québécoise une masse critique de pratiquants du judaïsme, qui auront tout le loisir d'élaborer dans de telles circonstances une structure communautaire répondant aux besoins spécifiques et détaillés de leur tradition religieuse.

Ce basculement subit dans la deuxième moitié du XIX^e siècle vers un grand ensemble social juif clôt une période de l'histoire du judaïsme au Québec. Là où se trouvait une constellation d'individus et de familles plus ou moins isolés, se mouvant dans une société où ils occupaient une position très minoritaire et souvent imperceptible aux non-initiés, émerge maintenant un tout cohérent doté d'une complétude institutionnelle remarquable et animé par de véritables courants de

pensée autonomes propres à la judéité est-européenne et mondiale. Dans cet univers juif de grande densité et fortement circonscrit à certains quartiers bien précis de la métropole, le yiddish va occuper une place de choix pendant un demi-siècle, soit en gros de 1900 à 1950, au point que cette langue sera la plus parlée à Montréal après le français et l'anglais. Cette fois la majorité canadienne-française devra cesser de composer seulement avec des personnes porteuses de la judéité, prises une à une dans leur individualité, mais avec une population tout entière. Ce revirement de situation provoquera au XX^e siècle des prises de conscience déchirantes de la part des francophones, et à terme une redéfinition profonde du nationalisme dit québécois, lequel devra dorénavant tenir compte de la diversité culturelle et religieuse sur une échelle jusque-là inédite¹². Nous voilà bien loin de l'époque où Aaron Hart s'installait tout fin seul à Trois-Rivières puis se voyait dans l'obligation de confier aux ursulines de la ville l'éducation de ses filles. ■

¹² BOUCHARD, Gérard, *Les rapports avec la communauté juive : un test pour la nation québécoise*, p. 13-31. ANCTIL, Pierre, Ira Robinson et Gérard Bouchard, directeurs, *Juifs et Canadiens français dans la société québécoise*, Québec, Éditions du Septentrion, 2000, 197 p. ANCTIL, Pierre et TUR, Malka. *Flâneries sur les cimes de l'histoire juive montréalaise*, Québec, Septentrion, 1997, 199 p.

ANNEXE 1

Les Juifs figurant sur la liste qui suit vécurent au Québec au cours des années suivant immédiatement la conquête. La plupart de ces noms apparaissent dans le détail des transactions commerciales effectuées par Aaron Hart et Samuel Jacobs, et dans les dépêches envoyées par les généraux Monkton, Amherst et Gage, et par le colonel Bouquet. Les autres noms ont été tirés des archives de la synagogue Spanish Portuguese de Montréal :

Abrahams	Lazarus
Bindona	Levy
de Cordova	Lyons
David	Manuel
Elvada	de Maurera
de Fonseca	Michaels
Franks	de Miranda
Garcia	Moresco
Gomez	Myers
Hayes	Salomon
Hart	Seixas
Heineman	Simons
Jacobs	Solomons
Judah	

ANNEXE 2

Signataires juifs apparaissant en 1763, 1770, 1773 et 1774 sur les pétitions adressées au roi d'Angleterre en vue d'obtenir une part de gouvernement autonome dans la colonie :

Abrams	Jacobs
David	Judah
Franks	Levy
Hart	Myers
Hays	Solomons

ANNEXE 3

Une liste des personnes occupant les sièges d'honneur à la nouvelle synagogue Spanish Portuguese, tirée d'une lettre écrite par Benjamin Hart le 14 octobre 1833 et envoyée à Isaac Valentine :

Asher	Joseph
Benjamin	Levey
Cohen	Levy
David	Roshin
Davidson	Solomons
Hart	Valentine
Hays	



L'ÉNIGME D'ÉTIENNE VERRIER

par Denis Racine (0144)

Spécialisé en droit des affaires, Denis Racine pratique au sein de l'étude Bussière, Boulanger, Racine & Langevin de Sainte-Foy. Actif dans son milieu, M. Racine a été président du CLSC Sainte-Foy-Sillery, membre des conseils d'administration du Musée de la civilisation du Québec et du groupe Canam-Manac inc. et conseiller municipal de la ville de Sainte-Foy.

Intéressé à l'histoire et à la généalogie depuis son adolescence, il a été président de la Société de généalogie de Québec, de la Société historique de Québec et de l'Association des familles Racine. Il est coauteur du *Dictionnaire généalogique des familles Racine en Amérique*, auteur d'un livre et de nombreux articles notamment sur les familles Racine et Minguy.

Au cours de mes recherches concernant les Racine de France, alors que je traque une famille dans le Pas-de-Calais, à Noyelles-Godault, je découvre par hasard cet acte de décès dans les registres paroissiaux de cette commune :

« L'an mil sept cent soixante cinq le trente du mois de janvier, le corps D'ÉTIENNE VERRIER, NATIF DU CANADA, âgé de quatre vingt trois ans ou environ décédé la nuit du jour précédent du mois et au dessus muni de tous les sacrements de la sainte Église, a été inhumé dans le cimetière de cette paroisse par moi Jean Guislain Laurent prêtre assistant, de sire Armand Bellevré prieur curé de Noyelle Godault soussigné en présence d'Antoine Michel Vincent sergent non maire de cette paroisse et de François Joseph Coquet, clercq clerignant lesquels ont signé de ce par moi interpellés. »

Inutile de vous dire que ma curiosité est piquée au vif. Rapidement, je vérifie dans le *Dictionnaire généalogique des familles du Québec des origines à 1730*, de René Jetté, pour trouver la date, le lieu de sa naissance et le nom de ses parents.

C'est peine perdue. Vers 1682, date présumée de la naissance d'Étienne Verrier, il n'y a qu'un seul Verrier en Nouvelle-France. Il s'agit de Pierre Verrier dit La Solaye, maître charpentier, arrivé en 1665 comme soldat de la compagnie de Loubias, du régiment de

Carignan, qui épouse Roberte Gadois à Montréal le 21 janvier 1673. Ce Pierre Verrier décède à Montréal le 30 octobre 1714 sans postérité.

Par contre, en Acadie, il y a un Étienne Verrier, né à Aix-en-Provence le 4 janvier 1683, ingénieur et capitaine d'infanterie dans le régiment de Navarre, qui est ingénieur en chef du fort de Louisbourg de 1724 à 1745. Retourné en France en 1745, il décède le 10 septembre 1747 à La Rochelle¹.

Bien que la similitude de l'année de naissance des deux Étienne Verrier ne m'ait pas échappé, il semble évident qu'il ne s'agit pas du même personnage.

Est-ce un fils non recensé de Pierre Verrier dit La Solaye, peut-être né dans les pays d'en haut comme on disait alors ? Est-ce simplement un soldat venu dans la colonie, qui y est resté plusieurs années sans se marier pour retourner en France après la capitulation française en 1760 ? Son âge avancé suggère qu'il serait repassé en France bien avant 1760.

Bref, le mystère demeure entier et je sollicite votre aide pour tenter de le résoudre. ■

¹ *Dictionnaire biographique du Canada*, volume III, de 1741 à 1770. Québec. Presses de l'Université Laval. 1974. p. 696 à 699.

ÉCHANGES DE REVUES

Tout organisme intéressé à échanger son bulletin ou sa revue portant sur la généalogie, l'histoire ou le patrimoine, en retour de la revue *L'Ancêtre*, peut contacter la Société au sgq@total.net

Merci de votre contribution



EDMOND TESSIER, FILS DE L'ANCÊTRE MATHURIN

par G.-Robert Tessier (0003)

Né à Saint-Casimir de Portneuf, l'auteur est membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec. Sa carrière s'est déroulée au ministère des Transports du Québec, où il a gravi tous les échelons de la fonction publique jusqu'au poste de Directeur général du génie et sous-ministre adjoint. Il s'intéresse à la généalogie depuis la fin des années cinquante et publie de nombreux travaux historiques et généalogiques dont certains sont couronnés par le prix Percy-W. Foy. Le néologisme *généatigue* est de son cru. À ses collègues René Bureau et Benoît Pontbriand, il propose, en 1961, la fondation de la Société de généalogie de Québec et agira comme secrétaire de nombreuses années, puis président.

Edmond est celui par qui l'ancêtre Mathurin a eu une descendance Tessier. Il est le seul de ses fils qui a eu des enfants. Une seule fille est issue de cet ancêtre, Marie-Jeanne Tessier et est à l'origine des Gervais. Edmond était l'aîné d'une famille de six. Son acte de naissance n'a pu être retracé, mais il serait né en 1677 ou tôt en 1678, d'après le recensement de 1681.

Mathurin Texier, patronyme qui s'est transformé en Tessier, avait épousé à Château-Richer, le 23 septembre 1670, Élisabeth Létourneau, fille de feu David, décédé le 16 mai précédent, et de Jeanne Baril. Cette dernière ne reste pas veuve longtemps, surtout à 35 ans, et épouse son domestique René Bin, 24 ans, le 26 octobre de la même année¹. Jeanne Baril a préféré laisser Mathurin à sa fille et marier son domestique encore plus jeune. Peut-être que les amours étaient déjà commencées entre les deux.

L'émigré français, Mathurin Tessier, âgé de 31 ans, au pays depuis 13 ans déjà, prend en Élisabeth une toute jeune fille de 16 ans, et ce couple a attendu sept ans avant de voir arriver le premier enfant, Edmond. Comme les nouveaux parents sont reconnaissants envers le seigneur Edmond de Suève de les avoir installés sur une bonne terre à Sainte-Anne-de-la-Pérade le 2 novembre 1677, quoi de plus naturel que de donner à leur fils le prénom d'Edmond, lui qui fut probablement le parrain. Sur les cinq autres enfants à naître, deux ont survécu : Marie-Jeanne et Jean.

En quittant Sainte-Anne-de-la-Pérade vers l'est, les deux routes remontant la rivière Sainte-Anne, de chaque côté, s'appelaient rang du Rapide Nord et rang du Rapide Sud. La terre concédée par le seigneur à Mathurin était située au Rapide Sud, sur la montée de l'Enseigne. C'est là

qu'Edmond passa son enfance. Après 11 ans sur cette terre, Mathurin la vend le 30 janvier 1689² à Daniel-Jean Lemerle. Par ailleurs, le 6 mars 1687, il est spécifié, dans un contrat³, que la terre de Pierre Gendron, sur la rive nord, est bornée « par dessus à Mathurin Texier ». Ce dernier est donc installé à cette date du côté nord de la rivière Sainte-Anne. Edmond, âgé de 10 ans, y est avec sa famille. Lorsque Mathurin signe une obligation au marchand François Chorel le 21 août 1690 (D. Normandin) de 167 livres et trois sols, il hypothèque sa terre qui mesure huit arpents de front.

À 17 ans, le 2 mars 1694, Edmond est parrain, avec Marianne Guibo comme marraine, au baptême de Marie-Louise LeRoue, fille de Gilbert (ou Gilles) et de Marie-Ursule Greslon, à Sainte-Anne-de-la-Pérade.

MARIAGE D'EDMOND

Si Mathurin s'est marié à 31 ans, son fils Edmond va convoler beaucoup plus jeune. À 20 ans, il passera un contrat de mariage, le 14 juillet 1697, avec Madeleine Langevin qui en a dix-sept, fille de Mathurin et de Thérèse Martin de Montréal (Michel Roy). Le mariage avait été célébré le 18 juin précédent, jour anniversaire de naissance de Madeleine. Mathurin Langevin dit Lacroix faisait partie du contingent de la Grande Recrue de 1653, groupe pionnier de Montréal⁴. Cet Edmond était quand même dégourdi pour son âge : mariage et avec une fille de Montréal en plus. Il dote sa future épouse de la somme de 150 livres tournois. À cette occasion, Mathurin Tessier veut voir son fils établi près de chez lui et donne aux futurs époux une partie de sa terre, soit deux arpents de front. Cette terre est

¹ Tessier, G.-Robert, 1983, *L'ancêtre Mathurin Tessier (1639-1703)*, Éditions du Bien Public, Société d'histoire de Sainte-Anne-de-la-Pérade.

² Greffe Michel Roy.

³ Selon Raymond Douville car ce contrat n'existe plus.

⁴ *Mémoires de la Société généalogique canadienne-française*, vol. 54, numéro 3, cahier 237, automne 2003.

bornée par-dessus, donc au nord-est, à Louis Guibault et au sud-ouest au restant de la terre de Mathurin. Les parents Tessier s'engagent à nourrir les futurs époux durant une année à compter du jour des épousailles. En contrepartie, Edmond travaillera au profit de ses père et mère et devra bâtir, sur la terre donnée, une maison prête à loger au bout de ladite année. De plus, si la future épouse vient à mourir avant son époux, sans enfant, les Langevin ne pourront hériter des choses données par les Tessier, mais seulement des acquêts que les nouveaux mariés pourront faire à l'avenir. Cette famille Tessier était bien considérée des notables du coin, si on en juge par les témoins signataires au bas du contrat : le père Mathurin Langevin de Montréal, le seigneur Edmond de Suève, les marchands François Chorel et St-Romain, ainsi que Claude Rivard.

MARIAGE DE MARIE-JEANNE

Mathurin était généreux envers ses enfants, car il répète une donation, mais envers sa fille Marie-Jeanne, à l'occasion de son mariage avec Jean-Baptiste Gervais le 9 janvier 1700. Mathurin et Élisabeth auront donc comme voisins Edmond d'un côté et Marie-Jeanne de l'autre. Marie-Jeanne et son époux Gervais vendent cette terre le 30 mars 1709 (F. Trotain) à Joseph Gouin et utilisent le produit de cette vente pour aller s'installer à Grondines.

Le couple Tessier-Gervais aura six enfants. Marie-Jeanne devenue veuve se remarie à Pierre Lévesque, célibataire de 48 ans, le 30 novembre 1726. De ce mariage naquit un enfant, Pierre, baptisé le 31 août 1727 mais inhumé le lendemain. Marie-Jeanne « devenue faible d'esprit s'en fut demeurer avec son fils issu de son premier mariage » et le couple se sépara⁵. Marie-Jeanne décède 29 septembre 1748.

MATHURIN ET ÉLISABETH QUITTENT SAINTE-ANNE

Mais ces donations cachaient peut-être le dessein par Mathurin de quitter Sainte-Anne, lui qui était installé dans ce village depuis maintenant 25 ans, et qui avait l'habitude de bouger.

Puis c'est la joie dans la famille. Le 25 août de la même année, Madeleine Langevin met au monde un garçon baptisé Pierre, prénom qui sera populaire chez les descendants de Mathurin Tessier à travers les

générations. D'ailleurs, sa soeur Marie-Jeanne prénommera aussi son premier enfant, Pierre, le 19 mars 1701.

S'agit-il de prémonition quand Mathurin vend sa terre le 6 mai 1702? Il est toujours à Sainte-Anne-de-la-Pérade le 20 octobre de cette année-là, mais quitte ce village quelques mois plus tard avec sa femme et son plus jeune enfant, Jean, né à Québec le 11 septembre 1688. Cette petite famille s'empresse de quitter Sainte-Anne avant l'hiver, avant que les glaces ne figent le fleuve Saint-Laurent.

Ils s'en vont à Montmagny, rejoindre ou en visite chez le frère d'Élisabeth, Jean Létourneau. Un voyage en canot, à l'automne 1702, n'était sûrement pas une croisière! Pour Mathurin le voyage ne fut certes pas facile. Il a sans doute attrapé son coup de mort, car il décède à Montmagny le 19 janvier 1703, emporté plutôt, il semble bien, par l'épidémie de petite vérole qui sévit alors dans la région québécoise.

ÉLISABETH REJOINT SON FILS EDMOND À SAINTE-ANNE-DE-LA-PÉRADE

Après la mort de son mari, Élisabeth Létourneau revient vivre à Sainte-Anne-de-la-Pérade, avec Jean, un grand garçon de 15 ans, mais pas pour longtemps. Elle est admise à l'Hôtel-Dieu de Québec le 18 mars 1708. Encore là, il faut imaginer le transport d'une grande malade de Sainte-Anne-de-la-Pérade jusqu'à Québec, probablement par la voie du Saint-Laurent. Elle n'en sortira pas et meurt le 18 mai 1708. Elle n'a que 54 ans⁶.

Edmond Tessier continue sa destinée à Sainte-Anne avec Madeleine Langevin. Ils auront dix enfants : Pierre né le 25 août 1698, décédé aux Illinois; m. Angélique Gaudry le 12 août 1719;

Marie-Anne née le 25 octobre 1700, décédée en 1716;

Charles né le 15 septembre 1703, décédé le 1^{er} janvier 1705;

René né le 04 mai 1705; 1m. Marguerite Sauvageau; 2m. Marguerite Grandbois;

François-Xavier né le 7 décembre 1707; 1m Françoise Grandbois; 2m Marie L'Heureux;

Louis né le 26 mars 1710 ; m Madeleine Gendron;

⁵ *La famille Rompré en Nouvelle-France* par Jean Rompré, Les amis de l'histoire de La Pérade, 1981.

⁶ G.-Robert Tessier, 1983, ouvrage déjà cité.

Madeleine née le 25 mai 1712 ; m Michel Gendron;

Geneviève née le 17 décembre 1714;

Joseph né le 9 août 1716;

Joachim né le 6 novembre 1718 ; m Marie-Anne Magnan.

Parmi les enfants de Pierre Tessier et d'Angélique Gaudry, on compte Madeleine qui a épousé en 1739 Michel Leboeuf, et Angélique qui a épousé en 1741 Michel Maillot; ces derniers ont habité dans la seigneurie de Saint-Pierre-les-Becquets, sur la rive sud du fleuve Saint-Laurent. Ces acteurs sont mentionnés dans le contrat du 27 septembre 1751 (A.-B. Pollet) alors que Michel Leboeuf et Madeleine Tessier, en présence de Pierre Tessier, frère de Madeleine, agissent au nom de Michel Maillot et d'Angélique Tessier, dans la vente des droits et prétentions provenant de la succession de feu Edmond Tessier et de Madeleine Langevin, à Madeleine Tessier, veuve de Michel Gendron.

Une autre fille de Pierre Tessier et d'Angélique Gaudry, Marie-Jeanne, épouse Antoine Pelletier, de Neuville, le 2 juillet 1742. L'époux était issu d'une famille de notables, puisque le père Noël Pelletier était capitaine de la seigneurie de la Pointe-aux-Trembles.

EDMOND TESSIER, HOMME RESPONSABLE

Une obligation du 2 juillet 1714 (Chambalon), comportant une convention, précise qu'Edmond fut le donataire de ses parents Mathurin Tessier et Élisabeth Létourneau. Par ce document, Edmond reconnaît devoir à son frère Jean la somme restante de 100 livres sur un total de 150 livres. Il est précisé que leur sœur Marie [-Jeanne] était aussi donataire de ses père et mère. Jean et Edmond conviennent que le paiement se fera en quatre versements de 25 livres. En outre, Edmond s'oblige à prêter à Jean ses deux bœufs, son cheval, leurs harnais et la charrue pour faire ses labours de l'automne et du printemps prochain et ce, pour une fois seulement. Le transport ne fait pas peur aux Tessier, car ce contrat se passe à Québec, en présence de Jean Meschin, huissier audencier en la Prévôté de Québec et Jean-Baptiste Desaline, praticien de Québec également.

Le 9 novembre 1715 (F. Trotain), Edmond investit de nouveau et achète de Jean Gendron une terre de trois quarts d'arpent sur 25, dans Sainte-Anne, sur le bord de la rivière du même nom. La terre est bornée au nord-est

à Antoine Gendron, le frère du vendeur, et au sud-ouest à Jacques Létourneau le frère d'Élisabeth, oncle de l'acquéreur. Le prix est de 312 livres payé par la vente de deux jeunes bœufs de trois et quatre ans, évalués à 100 livres chacun, une jeune taure évaluée à 20 livres et la somme de 80 livres et plus payable en grains pour compléter le prix de vente. Les témoins Jean Baril et Jacques Rouillard signent, mais Gendron et Tessier déclarent ne savoir signer. Dans un avenant à ce contrat, daté du 2 janvier 1716, l'épouse de Jean Gendron, Marie-Anne Prinsaux, confirme la vente et les deux vendeurs reconnaissent avoir été payés.

Mais Edmond Tessier ne garde pas cette terre et la revend presque aussitôt, le 21 février 1716 (F. Trotain), au voisin Antoine Gendron au prix de 300 livres payé comptant. Edmond avait compris qu'une façon d'accumuler des richesses était dans l'achat et la vente de terres et l'élevage d'animaux.

Il peut être considéré comme un notable de Sainte-Anne puisque le 9 février 1721 il est invité à comparaître devant Collet, Procureur général du Roy, pour rapporter « les commodités et incommodités de Sainte-Anne-de-la-Pérade »⁷.

EDMOND DANS LA SEIGNEURIE DES GRONDINES

Edmond était un homme d'action, attiré par de nouveaux défis, par une région vierge à défricher. À 54 ans, le 26 juillet 1721 (F. Trotain), il est parmi les premiers à se voir concéder une terre à la hauteur du Rapide par le seigneur des Grondines, François Hamelin, premières concessions dans ce qui deviendra Saint-Casimir. Edmond est absent et c'est Jean son frère qui agit en son nom. La concession mesure quatre arpents de front sur 40 de profondeur et est bornée en front à la rivière Sainte-Anne, tenant « du côté d'en haut » (nord-est) à Pierre Tessier son fils et du « côté d'en bas » (sud-ouest) à Antoine Gendron. Ces deux derniers censitaires se sont vus concéder leur terre le même jour qu'Edmond. Il est précisé que les cens et rentes sont payables à la Saint-Martin « à l'autel (sic) seigneurial de monsieur Hamelin ». Le censitaire a l'obligation de tenir feu et lieu, donc d'habiter sur la terre, dans l'année qui suit la date du contrat de concession. Le contrat est signé à Sainte-Anne en la maison de Pierre Roy qui agit comme témoin avec Charles Vallée.

⁷ Rapport de l'archiviste de la Province de Québec, 1921

Une quittance du 5 septembre 1730 (Adh mar) a  t  sign e par Jean-Baptiste Neveu, marchand bourgeois de Montr al, au nom de Louis et Antoine Langevin et autoris e par actes pass s le 18 novembre 1727 et le 26 juillet 1728, ainsi qu'au nom et comme procureur d'Edmond Tessier, Madeleine Langevin et Charles Langevin. Ce document reconna t que Jean-Baptiste Neveu a re u de Jeanne Fauch , veuve d' tienne Campot, et Fran ois Campot son fils, la somme de 731 livres par suite d'une condamnation par jugement du 1^{er} avril 1727 pour raison du douaire de Th r se Montpellier leur m re. Sans avoir pris connaissance des documents mentionn s dans cet acte, on peut croire qu'il s'agit d'un r glement concernant la succession de Th r se Martin dit Montpellier, la m re des Langevin dont Madeleine  pouse d'Edmond Tessier.

INVENTAIRE DES BIENS D'EDMOND

Le 4 avril 1742 (Rouillard/Fonville)   la requ te d'Edmond Tessier et de Madeleine Langevin, lesquels « *pour mettre la paix entre leurs enfants h ritiers apr s leur d c s et   cause de la donation qu'ils ont faite cy devant   leur fils Joachim ...* » ont requis le notaire de faire un inventaire de leurs meubles, estim  par Pierre Roy, lieutenant de milice de Sainte-Anne, et Pierre Laquerre. Cet inventaire permet de voir qu'Edmond a amass  une bonne quantit  de biens. Il comprend tous les meubles, instruments divers et animaux : une table de bois de pin, quatre chaises, un coffre de bois de pin, une broche   r tir, une po le   frire, deux marmites, quatre vieilles assiettes de fer, une couchette, une bouteille, une cruche, une huche, une pelle de fer, un marteau et une enclume, deux pioches et une hache, tenaille et marteau, une carriole, une charrette, une charrue, deux b eufs, deux taures d'un an, deux vaches, un cheval, un harnais de cheval, deux faucilles, des poules et un coq. Le tout s' l ve   601 livres, somme de laquelle il faut enlever les dettes au montant de 123 livres dont 40 livres   Jean Tessier son fr re et 16 livres   Michel Gendron son gendre et « un billet douteux » de 100 livres. Est-ce que la donation faite   Gamelin de Lanougu re  tait pour l'entretien de leur enfant Joseph?

Dans toute famille il y a souvent des frictions, et celle d'Edmond et de Madeleine Langevin n'en est pas exempte. Le 31 mars 1746 (A.-B. Pollet) Edmond et Madeleine s'am nent chez le notaire avec leur fille Madeleine, accompagn e de son  poux Michel Gendron, pour signer un accord : « *Lesquelles parties, pour vivre en paix et en union et vouloir  viter toute contestation entre elles et pour  viter toutes proc dures prient monsieur Gatino seigneur du fief Sainte-Marie, Louis*

Maillou et Me Bronsard Langevin, Taillandier, pour accorder les parties... ». Il s'agit d'une donation faite le 5 septembre 1741 et le 22 janvier 1742 au profit de Joachim Tessier, lequel aurait fait  change avec Madeleine Tessier et Michel Gendron. Les parties conviennent de ne pas d roger aux clauses de ladite donation et de donner   Edmond et Madeleine ce qui avait  t  pr cis  et d crit dans ce contrat, soit 12 cordes de bois, six minots de pois et de bl  d'Inde et un minot d'avoine pour la vache, d'en donner une de trois ans sans infirmit , mais les donataires auront le veau et faire que le veau t tera, leur fournir une douzaine de poules, etc. En somme, il semble que Joachim, qui avait la charge de ses parents, a transf r    sa s ur Madeleine cette responsabilit . Ainsi, le contrat exige que les donataires, Madeleine et son mari, doivent tenir compte   leurs coh ritiers de l'inventaire qui a  t  fait par Edmond. Finalement les parties conviennent que les donataires sont tenus et oblig s de faire aux donateurs une petite maison de « douze pieds en carr  », laquelle petite maison sera b tie sur l'arpent et demi   eux donn , et qui demeurera en propre aux donataires apr s le d c s des donateurs, logeable l'automne prochain.

Madeleine Langevin d c de le 8 f vrier 1749 et Edmond Tessier suit sa femme de peu et d c de le 24 septembre 1750.

DESCENDANCE D'EDMOND

Ainsi, la descendance de Mathurin Tessier et d' lisabeth L tourneau est assur e par les enfants d'Edmond Tessier et de Madeleine Langevin, soit :

- Pierre mari    Ang lique Gaudry;
- Ren  mari    Marguerite Sauvageau (lign e de l'auteur) et   Marguerite Grandbois en secondes noces;
- Fran ois-Xavier mari    Fran oise Grandbois;
- Louis mari    Madeleine Gendron;
- Joachim mari    Marie-Anne Magnan.

Il ne faut pas oublier une femme qui a une descendance de patronyme autre que Tessier :

- Madeleine qui,   l' ge de 17 ans,  pouse Michel Gendron (voir plus bas).

LE FR RE D'EDMOND, JEAN TESSIER HOMME FIABLE ET ACTIF

Le jeune fr re d'Edmond, Jean, m me s'il n'a pas eu de descendance, fait assez rare, m rite un peu d'attention en raison de ses talents.

Il épouse Jeanne LaHayse le 1^{er} juin 1711 à Champlain. La signature de Jeanne est « m j Lahaize ». Jean avait peut-être rendu visite à son oncle Jacques Létourneau qui fut meunier à cet endroit un certain temps et fait la rencontre de sa future. Ce couple n'eut pas d'enfant, mais en a adopté un du nom de Joseph, fils de Catherine Cosset qui épousa Mathurin Guibault de Batiscan. Cet enfant porta le nom de Tessier la plupart du temps, bien qu'il soit appelé Dubord dans la donation des biens meubles de ses parents adoptifs le 13 juin 1746 (A.-B. Pollet).

Jean Tessier était un homme fiable. Dans l'inventaire des biens de Charles Vallée le 3 novembre 1742, les meubles ont été laissés sous sa garde. Le jour précédent, il était nommé tuteur de Louis Vallée « présentement au pays d'en haut »⁸. Il était aussi le parrain de Marie-Jeanne Vallée, fille de Charles, qui a épousé Jean-Baptiste Leduc. En 1746, Jean était capitaine en second de milice et donc grandement impliqué dans les affaires civiles de la communauté.

Il ne faisait pas que cultiver la terre. Il effectua plusieurs transactions en achetant des terres et en les revendant, tant dans Sainte-Anne que dans la seigneurie des Grondines. Par exemple, dès 1710 (D. Normandin), il est le premier à se voir concéder un lot au Rapide Sud, le premier dans la seigneurie des Grondines, le long de la rivière Sainte-Anne. Jean suivait donc les traces de son frère aîné Edmond dans l'accumulation de richesses.

Le lundi 24 janvier 1724 (F. Trotain), Jean Tessier et son épouse Marie-Jeanne LaHayse vendent une habitation ou terre de trois arpents sur quarante dans la seigneurie des Grondines, mais prenant son front au fleuve Saint-Laurent, donc dans la municipalité de Saint-Charles-des-Roches de Grondines. L'acquéreur est François Hamelin dit Grondines agissant au nom et comme fondé de pouvoir de son frère René Hamelin dit Laganière. Le vendeur Tessier est toujours propriétaire au nord-est d'un arpent restant. Le prix est de 450 livres payé en argent comptant. Dans un avenant à ce contrat, Jean Tessier ajoute la vente de l'arpent restant au prix de cent livres, borné au nord-est à Antoine Lécuyer.

Le lundi 25 décembre 1730 (F. Trotain), jour de Noël, le couple Tessier-LaHayse vend à son neveu François Tessier une terre de quatre arpents sur quarante au Rapide Sainte-Anne, prenant son front à la rivière du même nom,

pour le prix de 150 livres. François, qui a épousé Françoise Grandbois à Québec, est le fils d'Edmond.

Jean Tessier est aussi propriétaire de terres dans Sainte-Anne. Le vendredi 28 mars 1738 (J. Rouillard), il loue à Alexis Leduc, son neveu par alliance puisqu'il était le fils d'Angélique Gaudry, veuve remariée à Pierre Tessier. La terre louée mesure deux arpents sur vingt. Quelques années plus tard, le 13 juin 1746 (A.-B. Pollet), Jean Tessier et son épouse Marie-Jeanne LaHayse font donation à ce même Alexis Leduc d'une terre de quatre arpents sur vingt de profondeur au Rapide de la rivière Sainte-Anne.

Le 8 mai 1745 (A.-B. Pollet), Jean et Marie-Jeanne vendent à Michel Leboeuf et Marie-Madeleine Tessier sa femme, demeurant à Saint-Jean-de-Deschailons, une terre de six arpents de front sur vingt de profondeur, bornée au sud-ouest à François Tessier et au nord-est à un dénommé Vallée.

Le lendemain 6 mai 1745 (A.-B. Pollet), Jean et Marie-Jeanne signent une quittance envers Jean-Baptiste LaHayse, leur beau-père et père, pour une somme de 550 livres reçue de la succession des défunts Jean-Baptiste LaHayse et son épouse Geneviève Limousin.

On peut dire que Jean Tessier était plutôt riche et, comme on le verra plus bas, a toujours été proche de son frère aîné Edmond et de ses neveux et nièces, démontrant aussi de la générosité.

LE RAPIDE

Dans différents contrats, il est question du Rapide. Ce nom provient du lieu situé entre Sainte-Anne-de-la-Pérade et Saint-Casimir et est inspiré des rapides de la rivière Sainte-Anne à cet endroit. D'ailleurs, Saint-Casimir bâti en amont des rapides portait ce nom avant son érection canonique en 1836.

L'ÂÎNÉ PIERRE TESSIER ET SON ÉPOUSE ANGÉLIQUE GAUDRY

L'aîné Pierre Tessier passe son contrat de mariage le 30 juillet 1719 (F. Trotain) avec Angélique Gaudry, veuve de Jean-Baptiste Leduc. Pierre n'est âgé que de 20 ans. On se marie jeune dans cette famille. Avec Angélique, il était sûr d'avoir une femme mature avec déjà quatre enfants. Les personnes présentes dans la maison de la future épouse, située au Rapide, sont Louis Gasteau marchand et seigneur de la seigneurie de Sainte-Marie, Pierre Roy, Joseph Gouin, Jean-Baptiste Leboeuf,

⁸ *Origine des Vallées péradiens*, Jacques Saintonge, Héritage, décembre 1997, page 289.

Antoine Gendreau ainsi que l'oncle Jean Tessier. Angélique Gaudry s'engage à se faire élire tutrice de ses enfants procréés avec son défunt mari Leduc, et à faire nommer un subrogé tuteur. Le futur époux apporte la somme de 400 livres, soit 100 livres données par son père Edmond et 300 livres qu'il s'est « ménagé de son économie ». Un autre qui suit l'exemple de son père et de son oncle.

Angélique Gaudry, fille de Jacques et d'Anne Poirier, avait épousé Jean-Baptiste Leduc, fils d'Antoine et de Jeanne Faucheux, les ancêtres Leduc, à Sainte-Foy, le 9 novembre 1705. Quatre enfants naissent de ce mariage dont Baptiste-Alexis baptisé à Sainte-Anne-de-la-Pérade et qui épouse Dorothée Vallée en 1738. L'oncle Jean Tessier, toujours généreux, donne en cadeau de noces et du jour de l'An 1739 une terre à ce neveu par alliance et à sa nouvelle épouse (31 décembre 1738, C. Barolet).

Les autres sont Ignace, Jean-Baptiste qui épouse une première fois en 1741 Marie-Jeanne Vallée, la sœur de Marie-Dorothée et, en 1749, Marie-Joséphine Beaudoin; l'autre enfant Leduc est Marie-Joséphine.

Pierre Tessier est décédé « dans les Pays d'en haut l'année dernière » selon ce qui est écrit dans l'inventaire de ses biens le 27 septembre 1735 (A.-B. Pollet). Angélique Gaudry avait été nommée tutrice de ses enfants mineurs Pierre, Madeleine, Angélique et Jeanne Tessier. Edmond Tessier, grand-père paternel, fut désigné subrogé tuteur. L'inventaire est imposant et nécessite trois jours de travail, les mardi et mercredi 27 et 28 septembre et samedi le 1^{er} octobre 1735. La journée de travail va de 6 heures à midi ou de 7 h à 13 h pour se poursuivre dans l'après-midi de 14 h à 17 h. L'inventaire de Pierre Tessier s'élève à £312,10. On y retrouve des assiettes de faïence et en étain, un sas à sasser la farine avec monture, des chaudières en cuivre et bien d'autres objets qu'il serait trop long de tout énumérer. La liste de documents trouvés dans la maison, même si les acteurs ne savent pas lire, est aussi intéressante à consulter que les contrats de mariage et les contrats d'achats de terre.

Le fils Ignace Leduc a sûrement été influencé par son beau-père Pierre Tessier et se retrouve dans le « pays d'en haut au fort de Pont Chartrain du Détroit » en janvier 1745, alors que Leduc, qui a signé une obligation au profit de Claude Gouin commis au fort de Pontchartrain du Détroit, ne peut rembourser. Sa mère et tutrice Angélique Gaudry, « voyant qu'elle serait obligée de payer pour son fils à monsieur de la Naudière, seigneur de La Pérade, la somme de £391,15 », met aux enchères la

part d'Ignace dans l'héritage de feu son père Jean-Baptiste Leduc. Il y a une criée à l'issue de grand-messes paroissiales durant trois dimanches consécutifs, soit les 10, 17 et 24 janvier 1745 (A.-B. Pollet). La veuve Leduc, Angélique Gaudry, s'en porte acquéreur et cède à Jean-Baptiste Leduc, son autre fils, cette part consistant en une terre de trois quarts d'arpent sur 20 de profondeur, bornée des deux côtés par l'acqureur.

MARIAGES DES AUTRES ENFANTS D'EDMOND

Le 14 janvier 1725 (F. Trotain), c'est au tour de René Tessier de passer un contrat de mariage avec Marie-Marguerite Sauvageau, fille d'Alexis et de Marguerite Martin de Grondines. Elle est âgée de 28 ans et son futur en a 22. Les témoins pour René Tessier sont madame Hamelin, épouse du seigneur François Hamelin, Jean Tessier, Pierre et Baptiste Gervais, cousins de René; du côté de la future Alexis-François Bonaventure, ainsi qu'Alexis et Marie-Anne Sauvageau. Étaient aussi présents le seigneur François Hamelin et son fils René Hamelin. René Tessier a doté sa future épouse de la somme de 300 livres. Cette fois, Edmond n'avantage pas ce fils. René épousera en deuxième noces Marguerite Grandbois le 21 octobre 1771.

Le 15 juin 1729 (F. Trotain), l'aînée des filles, Madeleine, puisque Marie-Anne est décédée à 16 ans en 1716, passe un contrat de mariage avec Michel Gendron, fils de Jean et de Marie-Anne Prinseaux. On se rappelle qu'Edmond avait fait des affaires avec ces derniers. Le témoin de Madeleine Tessier est Joseph Rouillard, de Batiscan, et pour Michel Gendron, Antoine Civadier, son oncle demeurant à l'île d'Orléans. On venait de loin pour connaître ce coin de pays. Madeleine apporte la somme de 100 livres en hardes et meubles, ses bagues et bijoux, son lit et ustensiles servant à son usage, tandis que Michel Gendron avantage sa future épouse de la somme de 800 livres. Les autres personnes présentes sont David Pauperet, demeurant à Saint-François, et Pierre du Four Latour, maître tailleur d'habits de Champlain.

Le mariage de François-Xavier avec Françoise Grandbois a lieu à Québec le 21 janvier 1730. Ce n'est que le 18 février (A.-B. Pollet) que François-Xavier, 22 ans, se retrouve à Batiscan, dans la « maison de la veuve Lacourcière » pour signer son contrat de mariage avec Françoise Guibault âgée de 21 ans, fille de François Guibault dit Grandbois et de Marie Maillot. François-Xavier Tessier a doté sa future épouse de la somme de 600 livres. Se retrouvent dans la maison, en plus des mariés, Edmond Tessier et Madeleine Langevin les

parents de François-Xavier, Louis Tessier son frère, sa sœur Madeleine Tessier et son mari Michel Gendron, François Guibault et Marie Maillot père et mère de la future épouse et ses frères Antoine et Joseph Guibault, ainsi que Josette Guibault. Avec tout ce monde, le contrat de mariage ne passe pas inaperçu!

Le 29 janvier 1740 (Rouillard/Fonville), Louis Tessier, maintenant rendu à 30 ans, signe un contrat de mariage avec Madeleine Gendron, 25 ans, fille de feu René Gendron et Marie-Nicole Lariou. Les amis de Louis sont présents, dont Claude Bigué, ainsi que l'oncle Jean Tessier, toujours proche de la famille. Louis Tessier a doté sa future épouse de la somme de 600 livres. Le témoin François Charest est le seul à signer avec le notaire.

Enfin, le dernier des garçons, Joachim Tessier, 23 ans, signe le 4 février 1742 (Rouillard/Fonville) un contrat de mariage avec Marie-Anne Magnan, 18 ans. Les témoins de la future sont Nicolas Matte, oncle de Neuville, Jean Matte cousin, Noël Pelletier, capitaine [Neuville], tuteur de Marie-Anne et Antoine Pelletier [fils de Noël]; et du côté des Tessier, il y a René et François. Joachim Tessier a doté sa future épouse de la somme de 600 livres.

EDMOND VEND UNE TERRE À SON FILS LOUIS ET EN CÈDE UNE AUTRE À JOACHIM

Le 4 mai 1738 (A.-B. Pollet), Edmond Tessier et son épouse Madeleine Langevin, demeurant au Rapide de la rivière Sainte-Anne, vendent à leur fils Louis Tessier demeurant lui aussi au Rapide, une terre de quatre arpents de front sur 40 de profondeur, située « au dessus du Rapide », tenant au sud-ouest à Sainte-Anne et au nord-est à la veuve de Pierre Tessier, avec les bâtiments, y compris une vache, une brebis et un cochon. Le prix est de 300 livres et en plus l'acquéreur sera obligé de donner aux dits vendeurs, tous les ans, 125 bottes de foin et de les engranger. L'aîné Pierre Tessier, frère de Louis, est décédé « dans les pays d'en haut », aux Illinois, vers 1734. Angélique Gaudry continue donc de vivre sur sa terre avec ses deux garçons Leduc du premier lit et ses trois filles Tessier : Madeleine, Angélique et Marie-Jeanne, ainsi que son fils Pierre Tessier qui a maintenant 12 ans.

Un avenant à ce contrat du 4 mai 1738 et daté du 3 septembre 1741 annule le dit contrat et la terre demeure aux dits vendeurs. Mais le même jour, le notaire D'Arnould-Baltazar Pollet rédige un autre contrat, de cession cette fois, au même Louis Tessier, de cette terre

du Rapide, avec quelques variantes, Louis s'étant marié l'année précédente.

Edmond Tessier et Madeleine Langevin possédaient aussi une autre terre, voisine au nord-est de la veuve Angélique Gaudry, épouse de feu leur fils Pierre. Deux jours plus tard que la donation à Louis, le 5 septembre 1741 (A.-B. Pollet), Edmond et Madeleine font donation à Joachim Tessier, le dernier des garçons, d'une terre d'un arpent et demi de front sur 20 de profondeur, détachée d'une terre de trois arpents, tenant au sud-ouest à la veuve de Pierre Tessier. Les parents en se donnant à leur fils Joachim le chargent de les garder leur vie durant. Il y a une clause à propos de l'autre garçon Joseph : « ceux qui l'auront à charge... le prendront pour ... nourriture et entretien sans qu'il puisse inquiéter les donataires ». Était-il handicapé ?

Transmission de l'héritage

La division de l'héritage d'Edmond et de Madeleine Langevin pouvait causer des problèmes de partage. Pour éviter cela, le fils René Tessier et son épouse Marguerite Sauvageau vendent le 13 mai 1749 (F. Trotain) leurs prétentions dans la succession des parents à Madeleine Tessier et Michel Gendron pour le prix de 100 livres. Madeleine Langevin venait de décéder le 8 février précédent, mais son époux Edmond Tessier est présent et donne son accord à cette transmission de part d'héritage.

Edmond Tessier suit sa femme de peu et décède le 24 septembre 1750.

Madeleine Tessier, même si son mari Michel Gendron est décédé, continue de racheter les droits et prétentions dans la succession de ses parents. Le 20 septembre 1751 (A.-B. Pollet), Michel Leboeuf, sa femme Marie-Madeleine Tessier et le jeune Pierre Tessier frère de cette dernière sont présents chez le notaire Pollet. Michel Leboeuf, ayant été autorisé par Michel Maillot et son épouse Marie-Angélique Tessier, de Saint-Pierre-les Becquets, vendent à Madeleine Tessier les droits et prétentions dans la succession de leurs grands-parents Edmond Tessier et Madeleine Langevin.

Le 2 décembre 1771, l'abbé Louis-Michel Guay, curé de Sainte-Anne-de-la-Pérade, atteste avoir reçu le serment de Madeleine Tessier exécutrice, affirmant qu'elle n'a rien caché de la succession de son mari Michel Leboeuf et la clôture d'inventaire a lieu le 18 novembre 1772⁹. ■

⁹ Polygraphie 21, n° 18A, Archives du Séminaire de Québec

Michel Tessier, arrière-petit-fils d'Edmond, construit sur la terre ancestrale, en 1817, un manoir imposant en pierre. D'après le contrat de construction, le bâtiment est en tous points semblable à cette photographie. →

Il ne reste que ces ruines... ↓

Source : Familles et patrimoine bâti de Saint-Casimir, Société d'histoire et de généalogie de Saint-Casimir, 2003.



CORRECTION

Un lecteur nous a transmis le commentaire suivant :

La légende à la page 94 du numéro hiver 2004 aurait dû se lire comme suit :

Le Morrin College en 1902. Situé sur la rue Saint-Stanislas, à Québec – aujourd'hui la Chaussée des Écossais. Cet édifice servit de prison à partir de 1814 et ce, pendant un demi-siècle.

Auteur : Fred C. Würtele, 22 mai 1902.

Archives nationales du Québec, centre d'archives de Québec, P546,D3,P19



LES CONSTRUCTEURS DE PONTS SUR LA CÔTE-DU-SUD, 1800-1825

(Première partie)

par Paul-Henri Hudon (2738)

Né à Rivière-Ouelle en 1941, de Charles-Henri Hudon et Marie-Paule Dupont, Paul-Henri Hudon a obtenu un baccalauréat ès arts au collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, puis un baccalauréat en pédagogie à l'Université Laval. Il a été professeur et est retraité depuis 1997. Il a été échevin à Chambly et commissaire d'école. Il est président d'Heritage-Chambly et membre de plusieurs sociétés historiques et généalogiques. Il est historien et chercheur en histoire locale du Bas-Saint-Laurent. Il est l'auteur de *Rivière-Ouelle, 1672-1972*, de *Pierre Hudon et ses fils*, de *Les Hudon de la Petite-Anse* et de plusieurs dizaines d'articles parus dans *L'Ancêtre*, dans *L'Estuaire généalogique*, dans *Les Mémoires* et dans d'autres revues généalogiques depuis 1990. Il a été récipiendaire du prix de *L'Ancêtre*, en 1999.

RÉSUMÉ

Le présent article fera connaître des entrepreneurs de ponts au Bas-Canada. L'article illustrera aussi les tensions qui ont existé entre les députés et le gouverneur anglais, entre le grand voyer et les habitants, entre les seigneurs et les entrepreneurs, et les disputes entre les paroisses. On critiquera les opinions de Philippe Aubert de Gaspé sur ce sujet. On comparera le retard ou la précocité de la Côte-du-Sud par rapport aux autres régions, pour les communications.

Qui devait décider de la construction ainsi que l'entretien des chemins et des ponts au temps du gouvernement anglais? Le fonctionnaire grand voyer? les seigneurs? les habitants? les députés? les hommes d'affaires? Qui devait payer? Devait-on lever un impôt? Obliger à des corvées? Confier la besogne à un entrepreneur? Autoriser des péages?

« C'EST À PRÉSENT LE TEMPS PROPRE DE REDRESSER LES CHEMINS »

Aller de Québec à Rimouski vers 1800, en empruntant les chemins seigneuriaux, ce n'était pas une mince affaire. Bien sûr, on pouvait opter pour un voyage en bateau, d'une durée de plus de quarante-huit heures selon les vents, une croisière bien plus reposante...

Par terre, il fallait composer avec des chemins parfois mal entretenus, boueux, creusés d'ornières; des rivières à traverser à gué, ou sur un bac, ou sur un pont pas toujours rassurant. Des clôtures déficientes laissaient flâner le bétail la nuit sur les routes. Les fossés en bordure de route, mal entretenus, crevassaient des sillons en travers des chemins. Dans les temps de fortes pluies, au dégel du printemps, le parcours devenait hasardeux. Sans compter les nids-de-poule, cailloux, cahots, crans et rochers à fleur de chemin, chutes d'arbres et bancs de neige.

Jean Renaud, le grand voyer, reconnaissait lui-même dès 1786 la désuétude des routes et ponts de la province : *Lorsque les chemins royaux ont été établis par les grands voyers pour la première fois, les terres étaient en bois debout, ils n'ont pas toujours été placés où ils auraient dû l'être. Il semblerait que c'est à*

présent le temps propre de les redresser et les concevoir, les terres étant découvertes; on pourrait éviter plusieurs côtes, particulièrement celles de Lotbinière, de la Pointe-Lévy et ailleurs¹.

Le grand voyer commandait aux capitaines de milice des travaux ponctuels. Ainsi le premier décembre 1793 : *vous ferez attention, écrivait-il, que les chemins du Roi soient élargis partout où il sera nécessaire jusqu'à trente pieds entre les fossés et à faire baliser les chemins dans vos paroisses...aussi à faire abattre les cahots et remplir les pentes. Aux habitants de Rimouski, le 8 septembre 1794, il ordonnait de faire abattre les clôtures sur le chemin public en hiver, qui font amasser de grandes quantités de neige.*

PIERRE PERRAULT « A FAIT RÉPARER DES PONTS ET DES PRÉCIPICES »

À l'automne 1795, Pierre Perrault, écuyer, aurait obtenu quelques contrats pour améliorer des ponts et des pentes sur la Côte-du-Sud. Le 3 décembre 1795, ce Pierre Perrault publiait un avis dans la *Gazette* de Québec où il assurait qu'*ayant fait réparer les ponts et précipices* (sic)

¹ Rapport général du Grand Voyer Jean Renaud remis au Conseil législatif : 18 décembre 1786.

du chemin de Sa Majesté en suivant le fleuve pour descendre en bas, il prévient le public que les maîtres de poste continueront de mener la nuit et le jour... Il est vrai qu'une tempête d'une rare violence sur la Côte-du-Sud le 8 mars 1795, où l'on rapportait entre Saint-Roch et Rivière-Ouelle plusieurs maisons renversées et même des décès², avait pu causer des dommages. Verglas ou arbres déracinés? Peut-être le dégel en sa saison avait-il aussi emporté des ponts et crevassé les pentes?

PIERRE PERRAULT (1756-), tavernier, trafiquant, encanteur, résidait à Lévis, à Saint-Thomas, à Saint-Vallier ou à Rivière-Ouelle selon les époques. Il épouse Marie-Joseph Perras le 7 septembre 1779, laquelle obtient contre lui un jugement de séparation de corps en 1797. Cet homme, un *trente-six-métiers trente-six-misères*, sera interdit pour démence en 1813. Il est le fils du marchand Jacques Perrault, l'aîné, et de Charlotte de Boucherville.

« LA MAUDITE SAVANE DE CAP-SAINT-IGNACE »

La savane de Cap-Saint-Ignace, par exemple, est restée célèbre pour les *misères* causées aux voyageurs. Philippe Aubert de Gaspé (1786-1871) (*Les Anciens Canadiens*, Fides, 1985, pages 242 et 343) épanche sa mauvaise humeur suite à des incidents survenus à l'époque : *Mon cheval est d'abord tombé dans un pot-à-brai, d'où je ne l'ai retiré, après beaucoup d'efforts, qu'aux dépens de mon harnais, qu'il m'a fallu raccommoier comme j'ai pu. Une des roues de ma voiture s'est ensuite brisée dans une fondrière; et j'ai été contraint d'aller chercher du secours à l'habitation la plus proche, distante d'environ une demi-lieue, enfonçant souvent dans la vase jusqu'aux genoux, et mort de fatigue.*

Le seigneur de Gaspé ajoute : *Cette malheureuse savane faisait autrefois le désespoir des voyageurs, non seulement l'automne et le printemps, mais aussi pendant les années de sécheresse, car la tourbe s'enflammait alors souvent par l'imprévoyance des fumeurs et flambait pendant des mois entiers. Chacun se plaignait jurait, tempêtait contre la maudite savane. Le grand voyer confirmait en 1815 : Le feu peut prendre ici à chaque instant par un fumeur qui consume la terre noire et les pontages; ce que nous avons vu de nos yeux il y a quatre ans.*

En fait, ce n'est qu'en 1815 qu'on modifie le parcours du chemin de Cap-Saint-Ignace. Les habitants, las, après cent ans, de réparer à grands frais ce chemin bourbeux,

acceptent alors de le faire passer sur un coteau plus au sud-est.

À Montmagny, de part et d'autre de la rivière du Sud, on procède, début 1800, à des modifications au tracé du chemin royal; il était par endroit avalé par les grandes eaux du fleuve, même problème qu'à Cap-Saint-Ignace. De sorte qu'un Joseph Bouchette, bien fier, pouvait écrire en 1815 : *Plusieurs routes excellentes passent dans différentes directions à travers la seigneurie de la Rivière-du-Sud, particulièrement le long des rivières.*

Le chemin de la Grande-Anse, allant de La Pocatière à Rivière-Ouelle, longeait les écores* du fleuve; il est aussi relocalisé plus au sud-est (Procès-verbaux des Grands Voyers: 24-7-1802). *Ce chemin (l'ancien) est trop près du fleuve; il ne peut être de largeur convenable; les grandes mers le couvrent d'eau, de glaces, de bois, de rapports et d'autres choses. Ce chemin, étant très éloigné des maisons et de l'église, en fait un autre inconvénient à son entretien et expose les voyageurs à souffrir des injures du temps, sans secours à proximité. Ce nouveau chemin sera relocalisé en 1802, là où passe l'actuelle route 132.*

« IL N'EST PAS PRATICABLE D'ÉTABLIR DES BACS »

De Beaumont, une fois enjambée la rivière des Mères (rivière Boyer) à Saint-Vallier, il fallait encore traverser la rivière du Sud, le bras Saint-Nicolas, la rivière Tortue à L'islet, la rivière Trois-Saumons à Saint-Jean-Port-Joli, la rivière Ouelle, la rivière du Loup, celle de Trois-Pistoles; pour ne mentionner que les plus importantes. Sont négligeables la rivière Port-Joli, la rivière Ferrée à Saint-Roch, la rivière Kamouraska et nombre d'autres ruisseaux plus ou moins profonds et guéables assez facilement. *On passait les trois premières rivières à gué, écrit Aubert de Gaspé, quand les eaux étaient basses. Il arrivait parfois des accidents sérieux. Toutes les rivières étaient traversées à gué, aurait-il dû écrire, sauf la rivière Ouelle.*

En 1786 (Rapport général du Grand Voyer Jean Renaud, 18-12-1786), il n'existe aucun pont dans la Côte-du-Sud sur les rivières importantes. *Il semblerait, écrit le grand voyer, que c'est à présent le temps propre de construire des ponts où il n'y en a jamais eu, (comme au haut du sault Montmorency, à Cap-Rouge, à Jacques-Cartier) à Rivière-Ouelle, à Rivière-du-sud,*

* Note de l'éditeur : le mot écore est employé au Québec et en Acadie surtout comme substantif, désignant une côte, une berge à pic ou une rive escarpée d'un cours d'eau ou d'un lac.

² Gazette de Québec : 19 mars 1795

avec les paroisses d'en haut, vu qu'il n'est pas praticable d'établir des bacs. Un pont à péage de sept cent pieds sera érigé sur la rivière Saint-Charles à Québec en 1789 par les soins d'une société de quelque neuf hommes d'affaires anglophones³. Le pont Dorchester sera béni par Mgr Jean-François Hubert.

Seule la rivière Ouelle était dotée d'un véritable service de bac pour les voyageurs, et efficace, si on en croit les chroniqueurs : *À l'endroit où la route de la poste arrive à cette rivière, il y a un passage d'eau avec des bacs et des canots toujours prêts; il est étonnant que dans une seigneurie aussi peuplée, on n'ait pas encore construit un pont dont on a cependant senti si longtemps le besoin, qu'on dit qu'on a formé le projet d'en bâtir un.* Nous sommes en 1815, année où Joseph Bouchette faisait rapport à Londres dans sa *Description topographique de la province du Bas-Canada*.

Il est vrai qu'à Montmagny, un passeur occasionnel, le sieur Métivier, arrondissait ses fins de mois en traversant lors des crues le voyageur qui hésitait à utiliser le gué. Philippe Aubert de Gaspé⁴ en a laissé un portrait amusant : *Métivier, le seul et unique batelier, demeure de l'autre côté (lequel?) de la rivière, et il n'est pas toujours d'humeur accostable. Je dois cependant lui rendre justice de dire qu'après maints signaux et, lorsque le requérant a les poumons vides, le batelier se décide à donner signe de vie en quittant la rive opposée dans une espèce de coque de noix qu'il affirme être un canot.*

Le plus difficile est de traverser la calèche beaucoup trop large pour entrer dans la barque... On finit par la poser les roues traînantes dans l'eau de chaque côté. Personne n'accepte de lester ni équilibrer le canot et on lui fait franchir la rivière sur le balan. Le cheval, c'est une autre affaire. Inquiet, il renâcle fréquemment; un combat toujours opiniâtre s'engage alors entre la bête et les gens qui, à grands renforts de coups de fouet, veulent l'obliger à traverser seul la rivière. En somme, une traversée à la va-comme-j'te-pousse.

Il s'agit vraisemblablement de **François Métivier**, marié à Reine Gendreau à Montmagny le 17 janvier 1792. Il demeurait du côté sud de la rivière.

À Saint-Vallier, si on a songé un temps à se doter d'un bon bac sur la rivière Boyer pour traverser les voitures

à l'endroit de l'ancien passage⁵, on s'est finalement rabattu sur un pont privé à péage. Mais étrangement, on pouvait aussi éviter ce péage en passant à gué gratuitement juste à coté du pont.

Le péager lui aussi créait des mécontents. *C'est un inconvénient d'attendre, raconte un plaignant, (pendant) les mauvais temps, le réveil ou la commodité du gardien du pont, qui, éloigné du sud-ouest de la rivière, expose (sic) les voyageurs à passer de fâcheux moments et à s'enrouer, quand le vent est fort, à force d'appeler⁶.*

« À RIVIÈRE-OUELLE, SI LA MARÉE BAISSAIT, LE BAC COURAIT GRAND RISQUE »

J'ai toujours traversé la rivière Ouelle, écrit Philippe Aubert de Gaspé, dans un bac avec cheval et voiture... Le câble était sujet à se rompre pendant la tempête ou par la force du courant; et, si par malheur la marée baissait alors, le bac et sa charge couraient grand risque d'aller faire une petite promenade sur le fleuve Saint-Laurent. J'ai entendu parler d'un accident semblable, où plusieurs personnes faillirent perdre la vie⁷.

Une pétition déposée à la Législature le 29 janvier 1816 faisait observer que *la traverse de la dite Rivière-Ouelle avec le bac ou autrement est dangereuse et très souvent interrompue en été, et impraticable l'automne, le printemps et même l'hiver, attendu le flux et reflux du fleuve Saint-Laurent.* Exagérations ici ! Ce texte est la requête d'un compétiteur qui vise à discréditer le site du bac choisi par Pierre Casgrain pour y ériger un pont.

L'antique service de bac sur la rivière Ouelle datait d'environ 1738. Il traversait alors entre la terre de Joseph Lavoie (marié à Geneviève Miville) au nord-est et la terre au sud-ouest de Maurice Blondeau dit Verbois⁸. En 1746, le bac était relocalisé un arpent plus au nord sur la terre du notaire Jeanneau, et demeurera à cet endroit jusqu'en 1816, année où ce service sera aboli. L'actuel pont sur la rivière Ouelle fut érigé en 1959 à l'endroit précis où passait le bac.

Le premier passeur officiel fut **Antoine Blondeau dit Vertbois** (1729-1787), époux de Josephte Gauvin. Son père **Maurice Blondeau** (1704-1751) avait sans doute

⁵ Procès-verbaux des Grands Voyers : 25 juin 1784.

⁶ Procès-verbaux des Grands Voyers : Saint-Vallier 12 novembre 1811.

⁷ Les Anciens Canadiens, page 306.

⁸ Procès-verbaux des Grands Voyers : 10 août 1738 et 23 mars 1746.

³ *Dictionnaire biographique du Canada*, vol 5, page 559, David Lynd.

⁴ *Les anciens Canadiens*, page 306-308.

traversé nombre de charretiers et de voyageurs avant de laisser l'entreprise à son fils. Il devait mettre deux canots en service et entretenir les quais. Le marchand **Pierre Florence** (1721-1789) achète ensuite le site et devient le gestionnaire du bac de 1770 à 1779, qu'il sous-loue à **Blondeau**⁹. Le service du bac était à l'origine une « entreprise privée »; mais les seigneurs, toujours à l'affût des gains, en feront une exclusivité, un monopole seigneurial.

Le seigneur **Jacques-Nicolas Perrault** (1750-1812), procureur de la seigneurie de la Bouteillerie, obtient par jugement de la cour en 1779 la propriété de la rivière et le droit du passage; il confie en 1782 l'entreprise à **Antoine Besançon** (1744-1799), marchand, qui *sera tenu de réparer le bac, les ponts et guindeaux, moyennant trois cent soixante-quinze livres de loyer annuel* (Louis Cazes : 12-4-1782). Entre 1800 et 1816, **Jean-Michel Hausmann** (1768-1829), marchand, beau-frère du seigneur Perrault, fut le dernier bailleur du bac sur la rivière Ouelle au tarif de vingt livres anglaises annuelles. Celui-ci confie le travail de bras à des passeurs contractuels, dont **Pierre Lévesque**¹⁰, **Jean Gagnon**¹¹ et **Paul Bonenfant**¹² au salaire de *cinquante piastres pour la saison navigable*.

Le gestionnaire du bac faisait souvent crédit aux passagers. Ainsi Jean Bérubé, fils de Louis, et Louis Roussel de Rivière-Ouelle doivent chacun trois livres pour leur passage de l'année 1799 (Augustin Dionne : 22-9-1800).

Il y a donc d'énormes besoins sur la Côte-du-Sud. Le système routier est archaïque, morcelé... Mais il y a là aussi une source potentielle de revenus.

« LE GOUVERNEMENT FAINÉANT ET LES CHEMINS »

En 1777, une loi de voirie est proclamée par le gouverneur Carleton : on distingue les chemins royaux, ou les chemins de la poste, qui auront trente pieds de large; les routes entre les rangs qui auront vingt pieds; et les chemins menant au moulin banal. Les ponts seront entretenus, comme à l'ancienne, par les résidents voisins de ce pont. Un fossé de trois pieds devait être entretenu de chaque côté du chemin¹³. Toutes ces

besognes doivent être exécutées par les habitants. La colonie canadienne suivait en cela la métropole anglaise. En effet, le parlement de Londres avait voté entre 1760 et 1774 pas moins de quatre cent cinquante-deux actes relatifs à la construction des routes et à leur entretien¹⁴.

Le gouverneur Haldimand nommait **Jean Renaud** (1734-1794) en 1782 grand voyer du gouvernement de Québec. Il restera en fonction jusqu'en 1794, alors que l'Honorable **Gabriel-Elzéar Taschereau** (1745-1809), seigneur de Sainte-Marie de Beauce, le remplacera. M. Taschereau, promu conseiller législatif en 1798, fera nommer son fils **Jean-Thomas Taschereau** (1778-1832) assistant du grand voyer en 1799.

Sous le Régime anglais, comme auparavant, l'entretien des chemins demeurait la responsabilité de chaque seigneurie. Après que le grand voyer eut indiqué le parcours du chemin et réparti les responsabilités, il laissait au capitaine de milice le soin de les faire entretenir par les habitants. Si un capitaine est plus zélé ou ailleurs les habitants négligents, le voyageur risque alors d'alterner d'une seigneurie cahotante à une voisine bien roulante.

En 1787, la Législature fixe les tarifs de péage pour les ponts et les bacs...

En 1796, nouvelle loi de voirie : les chemins de front conduisant d'une paroisse à une autre auront encore trente pieds de large; les routes menant au moulin banal seront réparties en quatorze sections, dont treize seront entretenues par les habitants; le propriétaire du moulin ne devant entretenir que la 1/14^e partie, c'est-à-dire la section proche de son moulin. Cette loi a provoqué bien des mécontentements à cause des nouvelles responsabilités, des changements de tracé éventuels et des corvées supplémentaires imposées aux habitants. C'est le nouveau grand voyer, le seigneur de Sainte-Marie de Beauce, **Gabriel-Elzéar Taschereau**, qui avait préparé cette loi qui favorisait les seigneurs.

L'histoire officielle a blâmé les habitants pour s'être souvent opposés aux initiatives de chemins dans une localité. On les fit passer pour des rétrogrades, ennemis du progrès, des querelleurs, vieux Normands et têtes de Bretons. En réalité, les habitants refusent d'être les seuls contributeurs et la « chair-à-canon » des pouvoirs publics. Ils ne veulent pas être les maudits

⁹ Panet : 22 mars 1770; Joseph Dionne : 1^{er} décembre 1770; Louis Cazes : 21 avril 1780.

¹⁰ Thomas Pitt : 12 mars 1803.

¹¹ Rémi Piuze : 4 avril 1809.

¹² Rémi Piuze : 26 avril 1810.

¹³ BRH : CARON, abbé Ivanhoé, *Historique de la voirie dans la Province de Québec*, no 39-40, 1933-34, pages 278 à 300.

¹⁴ MANTOUX, Paul, *La révolution industrielle*, Génin, Paris, 1959, page 105.

payeurs, les corvéables à volonté ni les forçats des routes. Le gouvernement anglais ne verse aucun subside pour les chemins des habitants. Les seigneurs lèvent le nez sur ces besognes trop roturières. Les hommes d'affaires, qui y investiraient, ne le feraient que pour leur intérêt. Alors les paysans aussi rechignent. Ils ne veulent ni taxes ni impôts. Quant aux corvées, s'ils s'y prêtent, c'est à condition qu'on n'abuse pas. L'Angleterre avait aussi connu des émeutes d'habitants contre les corvées de routes et les péages, cinquante ans auparavant¹⁵.

« LE CAPITAINE DE MILICE REFUSE OU NÉGLIGE DE FAIRE RÉPARER LES CHEMINS »

Lorsque des habitants désirent obtenir un pont ou une route dans un endroit, ils adressent une requête au grand voyer; celui-ci fait publier le projet, convoque les intéressés, se rend sur les lieux, choisit l'endroit et décide de l'opportunité ou non de faire le pont en question. Le procès verbal du grand voyer est ensuite homologué en Cour des Sessions.

Le grand voyer détermine de plus quelles seront les personnes qui seront mises à contribution tant pour la construction que pour l'entretien; il laisse aux capitaines de milice ou aux sous-voyers des paroisses le soin de répartir les tâches ou les contributions parmi les habitants.

Parfois c'est le seigneur qui demande au grand voyer de « régler » un chemin quelconque dans sa seigneurie. Mais alors il risque de se heurter à l'opposition des habitants, puisque c'est eux qui doivent le construire, le clôturer, creuser les fossés, le baliser et l'aplanir l'hiver, le réparer au printemps. À L'Islet, le 5 septembre 1797, 38 tenanciers s'opposent à un chemin demandé par le seigneur James McCallum. *Ils n'ont pas demandé ce chemin, invoquent-ils, s'ils l'avaient demandé, il ne passerait pas là où c'est prévu.* À Saint-André, le 3 juillet 1801, *les censitaires ne veulent payer quoi que ce soit, ni entretenir la route du premier rang. Les propriétaires riverains ont même fermé l'entrée de la route pendant un an*, parce que le procureur du seigneur veut les forcer à entretenir cette route qui mène à son moulin banal. À Rivière-Ouelle, même scénario; le 21 juin 1796, le seigneur Perrault se plaint que le capitaine de milice *refuse ou néglige de faire réparer les chemins du moulin.* Bien d'autres exemples pourraient illustrer le refus démocratique des habitants d'être les tâcherons de la voirie.

¹⁵ MANTOUX, Paul, *La Révolution Industrielle*, Paris, Génin, 1959, pages 103-104.

Le gouverneur enfin pouvait ordonner la construction d'un pont. Ce sera le cas à Saint-Vallier en 1782 et à Montmagny en 1802. Dans ce dernier cas, le gouverneur réagissait à une demande des habitants.

N. B. *En 1781, le grand voyer, François-Marie Picotté de Bellestre ordonna aux habitants de Boucherville, Varennes et Verchères de construire un pont, les habitants refusèrent d'obtempérer et leur résistance soutenue retarda le projet jusqu'en 1788, après quoi il fut complètement abandonné*¹⁶.

« LE GOUVERNEMENT SE FERAIT CHÉRIR, S'IL FOURNISSAIT UN PONT »

Le gouvernement ne contribue pas généralement à la construction des routes et ponts. Le grand voyer, dès 1786, se plaignait au Conseil législatif en ces termes : *Dans tous les pays, (on) considère les chemins comme une branche principale de la Législature. En Angleterre, en France et ailleurs, on y porte la plus grande attention, et on dépense des sommes considérables pour leur établissement et leur entretien. Mais dans ce pays-ci, tout semble conspirer pour porter obstacle aux bons chemins. Il n'y a pas de fonds réservés pour cet objet*¹⁷.

Cependant, des requérants osent demander une aide pécuniaire au gouvernement. Des habitants du comté de Devon (L'Islet) demandent le 20 novembre 1801 *que des ponts soient bâtis aux frais du gouvernement sur la rivière du Sud et sur le bras Saint-Nicolas. Ce serait un moyen infaillible, écrivent-ils, de faire chérir le système de gouvernement sous lequel ils ont le bonheur de vivre...*¹⁸. En 1804, divers habitants demandent pour le pont projeté sur la rivière Montmorency *qu'on fournisse les lambourdes.*

Ce n'est qu'en 1815 que le gouvernement du Bas-Canada affectera deux mille cinq cents livres pour améliorer les communications intérieures dans la province. Est-ce en vertu de cette loi qu'en 1816, William Fraser, seigneur de La Malbaie demandait *une aide financière pour un pont sur la rivière Malbaie qui sépare les deux seigneuries? En 1817, 6 150 livres*

¹⁶ ROBICHAUD, Léon, *Le pouvoir, les paysans et la voirie au Bas-Canada à la fin du XVIII^e siècle*, Université McGill, mémoire de maîtrise, 1989; cité dans *Brève histoire socio-économique du Québec*, par John A. Dickinson et Brian Young, Septentrion, 1992, p. 115.

¹⁷ Procès-verbaux des Grands Voyers : 18 décembre 1786.

¹⁸ JCABC : 18 janvier 1802.

étaient allouées au seul comté de Dorchester, pour parachever le chemin de la Beauce¹⁹.

Il est vrai dans ce cas que le président du comité qui recommandait les octrois, le député de Dorchester qui les votait, et le seigneur de Sainte-Marie de Beauce qui les recevait étaient la même personne, **Jean-Thomas Taschereau**, assistant voyer et fils de grand voyer. Ça aide, ça! Ça aide drôlement! Mais habituellement, le gouvernement retourne les demandes d'octrois à la générosité des habitants ou à l'initiative d'un entrepreneur privé. Faut dire aussi que le gouvernement anglais, s'il s'intéresse au chemin de la Beauce, c'est bien plus pour développer les *townships* concédés aux Anglais qu'à cause des « jarrets noirs » des habitants.

PONT PUBLIC ET GRATUIT OU PONT PRIVÉ À PÉAGE?

Généralement les habitants préfèrent un **pont public**, c'est-à-dire bâti par corvées, entretenu par le public et gratuit de passage. Ils détestent payer des droits de péage, et ils refusent de contribuer à ériger des ponts en dehors de leur propre seigneurie. C'est ce qu'ils affirment à Rivière-Ouelle en 1791, à Saint-Vallier en 1792 et 1811, et à Montmagny en 1823.

Parfois, un entrepreneur demande à la Chambre d'assemblée une loi l'autorisant à construire un **pont privé** à péage. Dans ce cas-ci, le pont est doté d'une barrière et d'un gardien qui prélève les droits de passage. De telles demandes seront faites pour Montmagny en 1802, 1809, 1812; pour la 4^e concession de Saint-Vallier en 1809; et pour Rivière-Ouelle en 1816. Il y aurait eu d'importants gains pour les hommes d'affaires à opérer une telle entreprise. Restait à déterminer qui seraient les heureux bénéficiaires. Des entrepreneurs anglophones? des seigneurs? des habitants de la localité?

Vers 1800, le tarif du péage sur le pont Dorchester à Québec était de *deux pences pour un cheval et son cavalier; quatre pences pour une voiture, un cheval et son cocher; six pences pour une voiture, deux chevaux et un cocher; une personne à pied, 1/2 penny; des bêtes à cornes: deux pences, ...etc*²⁰.

Sur la Côte-du-Sud, **Joseph Riverin, Thomas-Alexis Gosselin et Jacques Morin** de Saint-Vallier, **Ignace**

Aubert de Gaspé de Saint-Jean-Port-Joli, les entrepreneurs-associés **John-William Woolsey, Pierre Marcoux et John McPherson** de Montmagny, **François Fréchette** de Montmagny, **Pierre Casgrain** de Rivière-Ouelle, **Claude Dénéchaud** et **Joseph Fraser** à Berthier déposeront des demandes à la Chambre d'assemblée dans les années 1800-1825 pour des ponts lucratifs. Le seigneur **Jean-Baptiste Couillard-Després** aurait aussi voulu profiter avec des marchands des revenus d'un pont à péage à Montmagny.

Quelquefois, des requérants plus persuasifs obtiennent les signatures d'habitants de paroisses voisines pour aider à l'érection d'un pont dans leur localité. Ainsi à Rivière-Ouelle en 1791, des habitants de Kamouraska et de La Pocatière acceptaient d'aider à la construction d'un pont public sur la rivière Ouelle. Cependant, il y aura une tenace opposition par des groupes dissidents. Le seigneur Perrault s'opposera à ce pont qui le priverait des revenus du bac. Il exigera un dédommagement de deux cent cinquante livres. Le projet sera finalement abandonné en 1793.

Mais c'est surtout à Saint-Vallier que l'on osa forcer la main des paroisses voisines. Celles-ci se défendent bien. Chacun chez soi! Saint-Vallier deviendra ainsi dans la région le milieu-cible, le cobaye, le laboratoire de la coopération paroissiale, la localité où les voyers, les entrepreneurs et les habitants se feront les dents.

« IL FAUT UN PONT OU UN BAC SUR LA RIVIÈRE SAINT-VALLIER »

C'est à Saint-Vallier de Bellechasse que se fait sentir pour la première fois sur la Côte-du-Sud l'urgent besoin d'un pont. Comme il s'agit d'un chantier important, d'un pont achalandé et d'une entreprise à risque, le grand voyer tentera d'obtenir la contribution des paroisses voisines. Il semble en effet opter pour des infrastructures publiques et gratuites, en 1781, 1784, 1792 et 1811.

En réalité, le problème du pont de Saint-Vallier datait de plus de quarante ans. Dès 1737²¹, les habitants de L'Islet, Cap-Saint-Ignace et Montmagny s'étaient plaints au grand voyer *que tous leurs travaux (de voirie) deviendraient inutiles si l'on ne faisait pas un pont ou un bac sur la rivière Saint-Vallier, parce qu'ils ne pourraient pas porter leurs denrées à la ville à cause de la mer qui monte dans la dite rivière, et sans lequel pont le chemin du roi est impraticable.*

¹⁹ PROVOST, Honorius, *Chaudière-Kennebec. Grand chemin séculaire*, Éditions Garneau, Québec, 1974, pages 239 à 256.

²⁰ GAMACHE, J-Charles, *Histoire de Saint-Roch-de-Québec, 1829-1929*, Imp. Chartier & Dugal, Québec, 1929.

²¹ Procès-verbaux des Grands Voyers : 15 mars 1737; 19 mars 1737; 22 mars 1745; 29 mars 1746.

Déjà en 1746, **Jean Michon**, entrepreneur de Montmagny, s'était engagé à construire un pont sur la rivière Boyer, payé avec l'aide des habitants des paroisses voisines. Mais une mésentente sur le type de construction l'amena à annuler son offre. Le grand voyer, qui voit grand, aurait voulu aussi mobiliser *les côtes du sud-ouest*, c'est-à-dire les paroisses de Saint-Michel, de Beaumont et même de Pointe-Lévis. Cependant, il hésite au sujet d'un pont *qui serait d'un grand coût pour les habitants* et un bac.

Jean Michon (1707-) est le fils d'Abel Michon. Il épouse en premières noces le 14 janvier 1737 Marguerite Lemieux. Il réside à Montmagny.

« LES PAROISSES VOISINES N'ONT POINT À NOUS COMMANDER »

Donc à **Saint-Vallier**, *il se trouve que le passage de la rivière Boyer, près du fleuve, est sujet à bien des inconvénients l'automne et le printemps, à cause des glaces*²². On précise que *le grand nombre de voyageurs sont retardés dans le passage soit par les grosses eaux ou par la mer qui monte dans la rivière, la rivière étant étroite*²³.

En 1781, le grand voyer veut qu'on érige un pont sur la rivière des Mères (rivière Boyer). Surtout que pendant trois ans, des troupes de mercenaires allemands ont établi leur quartier dans les paroisses de la région, en particulier à Saint-François et à Saint-Pierre. La maréchessée de sa Gracieuse Majesté n'aime pas se mouiller les pieds. Est-ce que les officiers pressent le gouverneur de faire ériger des ponts et des chemins convenables? Le transport des armes, de l'artillerie, de la poudre, et des équipements s'accommode mal, il est vrai, des accidents de parcours.

Le grand voyer fait donc appel aux habitants de Saint-François et de Saint-Pierre. Les capitaines de milice Michel Blais et Louis Blais refusent carrément : *Nous avons notre propre chemin de sortie qui aboutit à la route de Saint-Michel; nos habitants n'ont aucun intérêt à ce chemin de sortie pour les habitants de la première concession de Saint-Vallier*²⁴. Et nous avons déjà fourni de nos mains un magasin pour la sûreté des provisions de Sa Majesté dans notre paroisse, concluent-ils. *Les paroisses voisines n'ont point à nous*

commander pour venir les aider. Le gouverneur anglais, offusqué de la rebuffade, avait sommé les capitaines de s'expliquer devant lui de leur refus et avait menacé *d'envoyer les troupes allemandes*.

Deux ans plus tard, le 25 juin 1784²⁵, le grand voyer convoque à nouveau les capitaines de milice pour leur faire indiquer l'endroit le plus propice pour un pont. *Il serait préférable, conviennent ces derniers, de continuer l'ancien chemin et de faire le pont à l'endroit de l'ancien passage. La rivière Boyer a cent huit pieds à marée basse et cent quatre-vingt pieds à marée haute; mais il ne sera pas aisé de trouver dans la paroisse et les paroisses voisines du bois assez fort et propre à construire ce pont*. Le grand voyer en conclut que *les habitants de Saint-Vallier devraient établir à leurs frais et dépens un bon bac sur la rivière pour traverser les voitures à l'endroit de l'ancien passage*. Mais rien n'est fait. On attendra encore.

Le 25 février 1792²⁶, deux cent vingt-quatre habitants (sont-ils soulevés par le grand voyer?) signent une pétition pour obtenir un pont sur la rivière Boyer. Cinquante-six de Saint-Thomas, cinquante-quatre de Saint-Pierre, quatre-vingt-sept de Saint-Vallier et vingt-sept de Berthier. On souscrirait même une somme de mille livres. Parmi les signataires, on trouve les seigneurs, dont Jean-Baptiste Couillard de Montmagny et Xavier Tarieu de Lanaudière de Saint-Vallier, les notaires Gaspard Boisseau et Joseph Riverin, les capitaines de milice et le curé de Saint-Vallier, tous *soumis à la décision de M. Renaud*. L'affaire en resta là.

M. RIVERIN LE PREMIER ENTREPRENEUR

C'est alors qu'un entrepreneur privé construisit un pont à ses frais et bénéfices. Le sieur **Joseph Riverin** le fit ériger à ses frais peu avant 1800. **Thomas-Alexis Gosselin** en était devenu le propriétaire en 1808, lequel en plus se chargeait seul en 1817 de l'entretien du passage à gué tout près du pont. Le sieur Gosselin en avait hérité de son épouse et de **Bonaventure Langelier**. Cependant, il était prêt en 1811 à céder son droit de péage moyennant un dédommagement négocié²⁷.

Le nostalgique Philippe Aubert de Gaspé, romancier, seigneur et huissier, écrira : *Je garde de la rancune à M. Riverin, qui, le premier, vers l'année 1800, a privé*

²² Procès-verbal du Grand Voyer Jean Renaud : 25 juin 1784.

²³ Procès-verbaux des Grands Voyers : 12 novembre 1811.

²⁴ Procès-verbaux des Grands Voyers : 26 février 1782.

²⁵ Procès-verbaux des Grands Voyers.

²⁶ Procès-verbaux des Grands Voyers.

²⁷ Procès-verbaux des Grands Voyers : 12 novembre 1811.

le voyageur du plaisir de passer la rivière des Mères avec ses anciens agréments...²⁸. Mais ne serait-ce pas plutôt le coût du péage qui soulevait la rancoeur de Philippe Aubert de Gaspé? Ou serait-ce parce que les seigneurs, Ignace Aubert de Gaspé, et son beau-frère, François-Xavier-Roch Tariou de Lanaudière (1771-1813), se seraient sentis floués de cette source de revenus au bénéfice d'un simple habitant?

Joseph Riverin (1736-1808), ancien notaire du Bas-Canada, avait épousé à Notre-Dame de Québec le 31 octobre 1757 Marie-Louise Decouanne (1740-1822). Il a reçu l'honneur d'être inhumé sous l'église de Saint-Vallier, au milieu de l'allée du côté de l'épître le 17 février 1808. Il a exercé sa pratique à Saint-Vallier de 1773 à 1808. Il fut le premier entrepreneur de pont à péage de la région. Cependant, je ne sais pas que le gouvernement ait eu à autoriser cette construction. Il semble que le haut fonctionnaire, grand voyer et conseiller législatif, Gabriel-Elzéar Taschereau, ait pris sur lui de permettre ce pont à péage. Question de régler une fois pour toutes ce long contentieux²⁹.

Bonaventure Langelier, cultivateur, avait épousé Rose Morin (1765-1801) le 26 juin 1786 à Saint-Roch-des-Aulnaies et, en deuxième noces, Madeleine Bélanger, veuve de René Mathieu, le 6 février 1804 à Montmagny³⁰.

Thomas-Alexis Gosselin (1783-1866), cultivateur, fils d'Alexis et de Josette Gagné, épouse Julie Evans (1772-), fille de feu Simon Evans et de Louise-Josette Decouanne (1744-) à Saint-Vallier le 4 juillet 1808. Il construit en société avec Eustache Letellier une goélette *La Jolie Marguerite* du port de cinquante tonneaux, qui sera vendue au marchand Pierre-Thomas Casgrain de Rivière-Ouelle le 13 juin 1828 (Pierre Garon). Gosselin demandera en 1810 au gouvernement d'être autorisé à percevoir le péage du pont. Ainsi il régularisait officiellement son droit sur la rivière et le pont.

Mais le pont privé de Saint-Vallier menace ruine en 1811.

²⁸ AUBERT DE GASPÉ, Philippe, *Les Anciens Canadiens*, Fides, 1985, page 308.

²⁹ Sur Joseph Riverin, Procès-verbaux des Grands Voyers, Saint-Vallier, 29 avril 1778.

³⁰ Le registre donne l'inhumation de Bonaventure Langelier à Saint-Vallier le 25 juin 1804, âgé de 70 ans. Cependant trois mois plus tard, - est-il ressuscité discrètement? - il est témoin au mariage de Madeleine Mathieu et de Jean-Baptiste Cazeau le 8 octobre 1804 à Saint-Vallier... Erreur du curé Vézina! puisque le survenant Langelier dépose son testament le 7 décembre 1807 devant le notaire Augustin Larue.

« IL SERAIT PLUS PROFITABLE QUE LE PONT SOIT RÉTABLI »

Le 23 janvier 1810 (Procès-verbaux des Grands Voyers), las de payer un droit de passage à Saint-Vallier et profitant du décès en 1809 du grand voyer, Gabriel-Elzéar Taschereau, quelques habitants du comté de Devon (L'Islet), au nombre de cent vingt-sept signataires, déposent une requête au grand voyer Jean-Baptiste D'estimauville, pour l'érection d'un pont public sur la rivière Boyer (rivière des Mères) à Saint-Vallier, comté voisin. Les paroisses en aval seraient-elles enfin disposées à collaborer?

On trouve étrangement beaucoup de personnages de Saint-Jean-Port-Joli, L'Islet et Cap-Saint-Ignace à l'origine de cette initiative. Les Joseph-Jacob Gagnon et Jean-Baptiste Fortin, député, les capitaines François Duval et Paul Bernier, Simon Fraser, notaire, le marchand François Verreau, Jean-Marie Babin, constructeur de goélettes, Amable Bélanger, marchand et... le seigneur Aubert de Gaspé, tous de Saint-Jean-Port-Joli. Les inspecteurs de chemins suivants : Jean-Baptiste Cazeau de Saint-Vallier; Jean-Baptiste Blais de Berthier; Louis Cazeau de Saint-Thomas, Augustin Fraser de Cap-Saint-Ignace; Jean-Baptiste Couillard de L'Islet et Augustin-Amable Bélanger de Saint-Jean ont déposé leur certificat. Cependant, Jean-Baptiste Morin de Saint-Roch n'a point envoyé la requête. Louis Blais de Saint-Pierre et Louis Paré de Saint-François n'ont pas reçu la copie et Charles Faucher de Saint-Michel se trouvait absent.

Le grand voyer D'estimauville convoque donc les représentants des paroisses le 12 novembre 1811 à Montmagny et, menaçant, leur annonce qu'une personne de la paroisse (Saint-Vallier) présentera à la Chambre d'assemblée une requête tendant à l'autoriser à ériger ce pont ou réparer le vieux, en lui fixant le droit de péage ordinaire. Pression et tordage de bras! Mais aussi réalité, car le sieur **Thomas-Alexis Gosselin**, représentant feu Joseph Riverin, appuyé de diverses personnes de Saint-Vallier, avait effectivement déposé une requête à la Chambre d'assemblée concluant qu'il serait plus profitable qu'onéreux que ce pont soit entretenu et rétabli par M. Gosselin. Toutefois, une contre-requête, où des gens de Saint-Vallier se montraient désireux de construire un pont gratuit, était aussi déposée. D'où ce brillant compromis que seul l'esprit d'un député peut suggérer: *Que M. Gosselin construise son pont (privé) avec un droit de péage pour quatre ans. Pendant cet intervalle, le public pourra*

*bâtit un pont (public) sur la même rivière, sur lequel le public ne pourra passer avant les quatre années*³¹. Et voilà!

Donc, parmi les représentants convoqués, le capitaine **Jean-Baptiste Morin** de Saint-Roch-des-Aulnaies s'exprime le premier. Il veut que les habitants de Saint-Vallier fournissent un pont public sans paiement comme c'est le cas à Saint-Roch.

Le représentant de Cap-Saint-Ignace répète les mêmes arguments.

Ceux de Saint-Thomas ne veulent pas de péage à Saint-Vallier.

Les habitants de Saint-François réitèrent encore qu'ils n'ont pas besoin de ce pont; ils n'en demandent pas, ayant déjà un pont dans le village au-dessus, où ils peuvent passer sans frais.

À Saint-Jean-Port-Joli, on argumente qu'on a plusieurs ponts dans la paroisse et que personne ne paye pour y passer.

Ceux de Saint-Michel ne veulent pas travailler au pont; il faudrait commencer par en faire un à Saint-Thomas, disent-ils.

Les représentants de Saint-Vallier, qui veulent apaiser les esprits et alléger leur fardeau fiscal, disent: *Le passager peut toujours passer gratuitement et éviter de payer huit coppres, à marée basse, s'ils (sic) veulent.*

Louis Dunière de Berthier argumente pour ses gens: *Ils ont un pont à Saint-Vallier à la deuxième concession où les gens peuvent passer sans payer; que l'autre pont sur le grand chemin a été établi pour la plus grande commodité avec péage et qu'ils s'en trouvent contents. Je trouve contradictoire que les messieurs du comté de Devon demandent que les habitants de Saint-Vallier fassent un pont sans péage, sans offrir d'en faire un sur la rivière du Sud à Saint-Thomas, qui est beaucoup plus nécessaire.*

Louis Dunière, fils, avait hérité seul des biens de son père, **Louis Dunière** (1723-1806), qu'il a vendus à Claude Dénéchaud le 11 octobre 1811. Le père avait été un grand propriétaire terrien et un commerçant d'importance, associé à Perrault et Marcoux, exportateurs de blé³².

Le premier décembre 1811 (Simon Fraser), **Jean-Baptiste Morin**, inspecteur des chemins de Saint-Roch-des-Aulnaies, **Augustin-Amable Bélanger**, inspecteur des chemins de Saint-Jean-Port-Joli et **Joseph-François Couillard-Després**, inspecteur des chemins de L'Islet désignaient un *expert* qui devait se rendre à Saint-Vallier *aux fins d'estimer et constater la juste valeur de l'emplacement et du vieux pont maintenant bâti sur la rivière*. Ils nomment **Joseph-Jacob Gagnon** de Saint-Jean-Port-Joli qui devra se rendre à Saint-Vallier pour se joindre avec **Charles Faucher** et les autres experts à l'expertise le 17 décembre 1811 à neuf heures du matin.

Cependant, le 4 décembre 1811 (notaire Rémi Piuze), les habitants de Saint-Roch enregistreront devant notaire *leur opposition à l'homologation du procès-verbal du pont de Saint-Vallier*. En d'autres mots, ils refusaient de suivre leur capitaine de milice et inspecteur de chemins, Jean-Baptiste Morin, et de contribuer à ce pont.

Après avoir entendu toutes ces remarques et objections, le grand voyer ordonne *qu'il faut refaire à neuf le pont en l'année 1812, attendu qu'il tombe entièrement en ruines*. Il ordonne donc une répartition entre les paroisses. *Saint-Roch, Saint-Jean et L'Islet fourniront 1/3 des matériaux, journées et dépenses nécessaires à la bâtisse d'un pont, ou en argent si mieux aime*. Cap Saint-Ignace, Saint-Thomas et Saint-Pierre fourniront un autre 1/3. Saint-François, Berthier et Saint-Vallier fourniront le dernier 1/3. Le voyer ajoute: *Mais si un pont public devait être fait à Saint-Thomas, les six premières paroisses seront exemptées de travailler à la rivière Boyer...* Audacieux compromis, bel essai d'effort collectif. Mais tout est lié à la décision de Montmagny. Que veut-on dans l'avenir à Montmagny? Or, c'est urgent à Saint-Vallier.

Donc, malgré toutes les démarches des notables, et en dépit du plan idéaliste du grand voyer, on aura encore un pont privé sur la rivière Boyer. La Chambre d'assemblée autorisera **Alexis Gosselin** à reconstruire son pont avec droit de péage en 1812³³. Mais cette fois-ci, le gouvernement avait enlevé la décision à son haut fonctionnaire et s'était gardé l'initiative de trancher le problème.

³¹ JACBC : 17 février 1810, p. 213.

³² L. P. Bonneau : *Histoire de la seigneurie Bellechasse-Berthier*,

Société de conservation du patrimoine de Saint-François de la Rivière-du-Sud, 1988, 459 pages.

³³ JACBC : 14 avril 1812, p. 631.

Ainsi, le refus des habitants de contribuer, la duplicité du seigneur Aubert de Gaspé qui veut un pont gratuit à Saint-Vallier et en même temps un pont payant à son

bénéfice à Montmagny, la lenteur des démarches, la difficulté à coordonner et à contraindre tout ce monde ont fait échouer le projet. Reste l'entreprise privée. ■



Le pont Casgrain vers 1886.
Source : *325 ans, une grande famille*
Rivière-Ouelle, 1672-1997, page 39



Le pont sur la rivière Trois-Saumons à Saint-Jean-Port-Joli.
Source : Gaston Deschênes, *L'année des Anglais*, Septentrion, 1988, page 107



LA TRANSCRIPTION DES SENTENCES CIVILES DE LA PRÉVÔTÉ DE QUÉBEC : UN OUTIL POUR LES GÉNÉALOGISTES

(Première partie)

par Guy Perron (1751)

Diplômé en histoire et en archivistique, Guy Perron se livre depuis 1978 à des recherches sur ses origines, devenant ainsi généalogiste et historien familial. Il publie en 1990 *Daniel Perron dit Suire (1638-1678) : une existence dans l'ombre du père* et en 1998, *François Peron (1615-1665), marchand-engagiste, bourgeois et avitailleur de La Rochelle*. De 1993 à 2002, il est responsable du dépouillement des actes de l'Amirauté de La Rochelle. Il coordonne et rédige la partie historique de *Sainte-Julie (1851-2001) : un tourbillon de gens et de passions*. Il découvre la richesse de l'information contenue dans les registres de la Prévôté de Québec en effectuant des recherches sur son ancêtre. Depuis 2002, il en a publié les dix premiers volumes (1666-1677) aux Éditions historiques et généalogiques Peph. Guy Perron est actuellement archiviste à la Ville de Sainte-Julie.

RÉSUMÉ

Cette chronique expose brièvement les structures judiciaires en Nouvelle-France, puis analyse plus particulièrement le tribunal de la Prévôté de Québec (sa création, sa compétence, le travail des officiers, le déroulement des procès, la nature des causes, les registres, etc.). Par la transcription des sentences civiles de 1666 à 1677, l'auteur démontre avec des exemples précis qu'elles offrent d'exceptionnelles perspectives aux chercheurs car les volumes de ce tribunal fournissent, sur la vie quotidienne de nos ancêtres, quantité de détails introuvables ailleurs.

INTRODUCTION

Même si j'ai publié depuis 2002, en cinq tomes, les dix premiers volumes de la Prévôté de Québec, je m'intéresse à ce fonds d'archives depuis 1987. C'est en effectuant des recherches sur mon ancêtre Daniel Perron dit Suire, à partir des jugements et délibérations du Conseil souverain, que j'ai découvert le tribunal de la Prévôté.

C'est dans ce fonds d'archives que je revis toutes les étapes de Daniel pour obtenir la succession vacante de François Peron, son père, marchand-engagiste, bourgeois et avitailleur de La Rochelle¹. En 1988, j'ai rédigé un article en ce sens, dans *L'Ancêtre*, incitant les généalogistes à puiser dans ce fonds d'archives pour « faire vivre leurs ancêtres »².

Il faut comprendre que nos ancêtres sont des acteurs, au sens étymologique du mot : ils « agissent ». Les membres de leurs familles n'ont pas vécu et ne vivent pas isolés, mais ils appartiennent à des collectivités. Ces trois éléments (individu, famille, communauté) indissociablement liés, ne sont pas immobiles : ils

naissent, vivent et meurent; à une génération en succède une autre. Comme historien de famille, mon objectif est de faire vivre mes ancêtres et les archives de la justice apportent un cachet particulier aux recherches familiales : faits et gestes parfois pittoresques, parfois choquants et drôles en même temps, mais combien le reflet réel du comportement de nos ancêtres. Comme le constate l'historien John Dickinson « *On plaidait pour tout et sous n'importe quel prétexte : les nobles pour la distraction, les marchands pour leur commerce et les paysans pour la conservation de leur patrimoine* »³.

LES STRUCTURES JUDICIAIRES EN NOUVELLE-FRANCE

Jusqu'à l'arrivée du gouverneur de Lauzon à Québec, en octobre 1651, la justice civile et criminelle est administrée dans tout le pays de façon irrégulière. Dès 1651, il établit une sénéchaussée à Québec modelée sur les sénéchaussées des provinces de France. La principale fonction du grand sénéchal est de rendre la justice aux sujets du roi⁴.

¹ PERRON, Guy, *François Peron (1615-1665), marchand-engagiste, bourgeois et avitailleur de La Rochelle*, Éditions du Subrégargue, Sainte-Julie, 1998, 382 p.

² PERRON, Guy, « Daniel Perron dit Suire et la Prévôté de Québec », *L'Ancêtre*, volume 15, numéro 3, 1988, p. 83-97.

³ DICKINSON, John Alexander, *Justice et justiciables. La procédure civile à la Prévôté de Québec, 1667-1759*, PUL, Québec, Cahiers d'histoire de l'Université Laval, numéro 26, 1982, p. 4.

⁴ LA GRENADE-MEUNIER, Monique, *La société de Place Royale à l'époque de la Nouvelle-France*, texte 14 : La ville de Québec sous le régime français, tome 1, de Pierre-Georges Roy,

Avant 1663, la Nouvelle-France est une colonie dirigée par des compagnies de commerce (Compagnie des Cent-Associés, Communautés des Habitants, Compagnie de Normandie). Par exemple, pour désigner les affaires de la Communauté des Habitants, le roi institue en 1647 le Conseil de Québec qui devient en 1657, dix ans plus tard, un Conseil de la traite duquel relève tout ce qui touche à la cueillette et à l'exportation des fourrures.

À l'âge de 23 ans, Louis XIV prend les rênes du royaume de France et décide de s'occuper de sa petite colonie d'Amérique du Nord, trop longtemps laissée dans l'oubli. En 1663, il établit un Conseil souverain qui possède des pouvoirs législatifs étendus. Le rôle judiciaire et la composition de ce Conseil évoluent tout au long de son histoire. Au début, si des colons de Montréal et de Trois-Rivières ont besoin d'un tribunal dans leur région, pour la moyenne justice ou pour les appels des cours seigneuriales, à Québec ce n'est pas nécessaire car le Conseil souverain siège à Québec même et il joue également le rôle de tribunal pour la région. Mais dès 1666, la situation change. On crée la Prévôté de Québec qui va s'occuper de la région de Québec. Le Conseil souverain deviendra une cour d'appel⁵.

Si l'unique tribunal de juridiction coloniale est le Conseil souverain, qui jumelle les fonctions d'un tribunal de première instance (au début) et de tribunal d'appel, les tribunaux royaux de juridiction locale sont la Prévôté de Québec et les juridictions royales de Montréal (qui succède au bailliage de Montréal⁶) et de Trois-Rivières (établie dès 1653). Ces cours entendent en première instance toutes les causes, tant civiles que criminelles, dans les limites de leur territoire. Elles se consacrent aussi aux appels provenant des cours seigneuriales dans leur territoire. Ces cours seigneuriales sont des cours de juridiction locale, chacune se trouvant

limitée à la seigneurie où elle siège. En Nouvelle-France, elles exercent en règle générale seulement la basse justice, surtout de nature civile.

Pour les chercheurs, les sources archivistiques abondent dans chacune de ces trois juridictions. Même s'il existe quelques index, ici et là, aucune d'elles n'a fait l'objet d'une transcription « in extenso ».

DES RÉFÉRENCES DE BASE

En Nouvelle-France comme ailleurs, la vie en société exige qu'on observe certaines règles. C'est pourquoi, lorsqu'on est poursuivi devant un tribunal de justice cela suppose qu'on est accusé d'avoir transgressé la loi. Quant aux événements qui ponctuent la vie, comme le mariage ou la mort, ils sont officialisés par des actes tels que des contrats, des testaments, etc. Dans tous ces gestes que l'on pose, il faut des références de base, communes pour tous, et ici, ce sont : dans le domaine civil – la Coutume de Paris, en matière criminelle – la Grande Ordonnance de 1670⁷.

Comme son nom l'indique, la Coutume de Paris est l'ensemble des coutumes en vigueur dans la Prévôté et Vicomté de Paris et que Louis XIV institue, en 1664, comme loi fondamentale de la Nouvelle-France. Avec le temps, la Coutume de Paris se modifie et s'adapte de plus en plus aux nécessités du pays.

La Grande Ordonnance de 1670 n'est pas une loi, mais un code de procédure criminelle qui résume les usages en cours au Parlement de Paris et qui résulte d'une réforme de la justice en France, ordonnée par Colbert.

Dans les tribunaux de la Nouvelle-France, c'est donc cette ordonnance qui dicte, entre autres, la compétence des juges, les types de procès, ou encore la manière dont ils doivent se dérouler.

À l'époque où la colonie était régie par la loi française, une personne accusée devait prouver son innocence, sans quoi elle était jugée coupable. Depuis la Conquête, sous le système des lois britanniques, et encore aujourd'hui, une personne qui est accusée d'un crime est présumée innocente jusqu'à ce que l'on ait prouvé sa culpabilité⁸.

Après ce bref survol des structures judiciaires en Nouvelle-France sous le Régime français, concentrons-nous sur l'une de ces juridictions et partons à la découverte de la Prévôté de Québec.

Ministère des Affaires culturelles, Québec, dossiers « Collection Patrimoine », 1992.

⁵ *Op. cit.*, p. 31.

⁶ Le bailliage de Montréal est le tribunal de Montréal, établi en vertu du droit de justice inhérent aux actes de concessions en fief et seigneurie. Même si le premier acte de concession de la seigneurie de Montréal date de 1640, il ne semble pas y avoir de tribunal avant 1648. En 1663, la seigneurie de Montréal passe entre les mains du Séminaire de Saint-Sulpice. À partir de 1683, la juridiction des Sulpiciens s'étend des limites de leur seigneurie à l'ensemble du gouvernement de Montréal. Cependant, la croissance de Montréal rend de plus en plus difficile la tâche de l'administration de la justice. C'est ainsi qu'en 1693, on établit la juridiction royale de Montréal, un tribunal de première instance qui succède au bailliage de Montréal. Source : ANQ. Description du Fonds Bailliage de Montréal (1644-1693), cote TL2.

⁷ LA GRENADE-MEUNIER, Monique, *op. cit.*, p. 28.

⁸ *Ibid.*, p. 29-30.

LES STRUCTURES JUDICIAIRES et les sources archivistiques

RÉGIME FRANÇAIS 1638 - 1759

COURS SEIGNEURIALES

PRÉVÔTÉ DE QUÉBEC (1666-1759)

- Documents textuels (1666-1759) - 12.11 m
- Pièces détachées (1668-1759) - 8 microfilms
- Registres (1666-1759) - 26 microfilms

JURIDICTION ROYALE DE TROIS-RIVIÈRES (1653-1764)

- Documents (1638-1764) - 5 microfilms
- Dossiers (1675-1759) - .24 m
- Registres (1653-1764) - 9.97 m
- Registres des procès-verbaux d'audiences (1655-1757) - 9.45 m

JURIDICTION ROYALE DE MONTRÉAL (1644-1769)

- Fonds Bailliage de Montréal (1644-1693) - 5.04 m
- Documents textuels (1677-1769) - 17.7 m
- Registres des procès-verbaux d'audiences (1693-1760) - 2.5 m

CONSEIL
SOVERAIN
(1663-1716)
CONSEIL
SUPÉRIEUR
(1717-1760)

Sources : Archives nationales du Québec

CRÉATION DE LA PRÉVÔTÉ DE QUÉBEC

Quatre dates sont à retenir dans l'évolution du statut de la Prévôté de Québec.

Partant de l'édit de création de la Compagnie des Indes occidentales, donné à Paris au mois de **mai 1664**, jusqu'à celui donné à Saint-Omer en 1677, le tribunal de la Prévôté de Québec est créé en **mai 1666**, supprimé en **décembre 1674** puis rétabli en **mai 1677**. C'est ce tribunal de la Prévôté réorganisé en 1677 qui va demeurer jusqu'à la Conquête.

Comme le précise J.-B. Gareau, l'existence des registres de 1674, 1675 et 1676 démontre à l'évidence que la Prévôté de Québec n'a pas cessé d'exister en 1674, lors de la suppression de la Compagnie des Indes occidentales en Nouvelle-France. Tout se passe en ces trois années comme à l'ordinaire : c'est le même lieutenant général qui préside le tribunal et qui signe les séances, Louis-Théandre Chartier de Lotbinière; c'est le même procureur du roi. La Prévôté fut abolie en droit par les édits, puis rétablie, mais dans la pratique, elle a continué de fonctionner comme auparavant. Il n'y eut donc aucune interruption⁹.

⁹ *Ibid.*, texte 15 : La ville de Québec sous le régime français, tome I, de Pierre-Georges Roy, p. 417 et texte 16 : La Prévôté de Québec – ses officiers – ses registres, de J.-B. Gareau, p. 52.

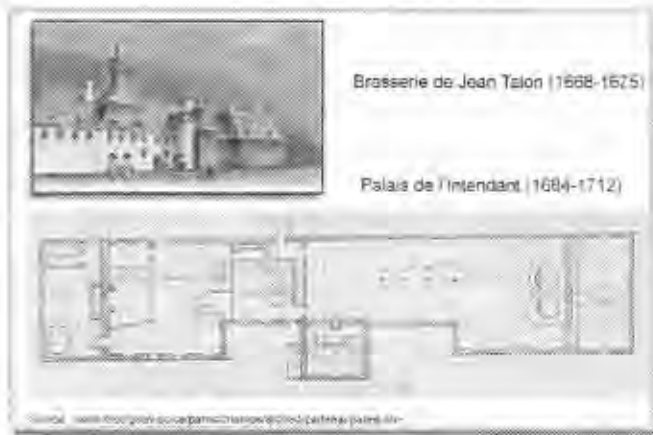
OÙ SIÈGE LA PRÉVÔTÉ?

Au début, le siège de la Prévôté de Québec se tient dans l'ancien immeuble de la Sénéchaussée, lequel est démolé vers 1711, édifice qu'on appelait « le Palais ». Vers 1685, la brasserie établie par Jean Talon est transformée pour devenir le Palais de l'Intendant situé au pied de la côte du Palais. En plus de loger l'Intendant, ce bâtiment sert de lieu de réunion au Conseil souverain et à la Prévôté de Québec. À proximité se trouvent des entrepôts et magasins du roi, ainsi que la prison¹⁰.

En 1712, un incendie déloge l'Intendant qui doit trouver un gîte ailleurs. Il est accueilli alors avec le Conseil souverain et la Prévôté de Québec par monseigneur de Saint-Vallier, dans son palais épiscopal. Il faudra quatre ans, en 1716, pour rebâtir le Palais situé dans le même quadrilatère. Un autre incendie survient en 1725, mais la reconstruction est achevée en un an.

Aujourd'hui, l'îlot du Palais est un centre de diffusion où l'on présente un spectacle multimédia et des expositions temporaires sur l'histoire et l'archéologie de Québec. On peut y voir les vestiges archéologiques du premier palais et les voûtes du second palais. Les

¹⁰ *Ibid.*, p. 26-27.



Vue du Palais de l'Intendant.

Gravure de Richard Short, dessinée à l'encre forte en 1761. Dépôt du Séminaire de Québec. Collection Verreau, Hospice-Anthelme, numéro. 1993.15816.

autorités de la ville de Québec caressent le rêve de reconstruire à neuf cet édifice, détruit en 1775, pour les fêtes du 400^e anniversaire de la ville en 2008. Précisons qu'il ne reste aucun édifice administratif datant du Régime français à Québec¹¹.



À l'intérieur du Palais de l'Intendant, et à défaut de presse, la salle d'audience tient lieu de gazette officielle car elle rend publiques toutes sortes de documents. Car même si l'affichage sur la place publique met les ordonnances (règlement de police, ordonnance juridique, arrêt, etc.) à la portée de tous, leur lecture devant les gens assemblés à l'audience est un pré-requis indispensable¹². Par exemple, plusieurs contrats de mariages sont insinués (ou publiés) devant la Prévôté de Québec¹³.

¹¹ Selon le site Internet du Réseau Archéo-Québec (www.mcc.gouv.qc.ca/pamu/champs/archeo/partenai/palais.htm)

¹² DICKINSON, John Alexander, *op. cit.*, p. 48.

¹³ Par exemple, le 14 octobre 1670, le notaire Romain Becquet requiert l'insinuation des contrats de mariage suivants : Charles Friebault et Anne Goeffroy, Jacques Hardy et Catherine Hamelot, Marin Dalleray et Marie-Anne Lafontaine, André Morin et Marguerite Moreau, Pierre Neveu et Claire Levieux, Urbain

LE TRAVAIL DES OFFICIERS

Le siège de la Prévôté est composé d'un lieutenant général, d'un procureur du roi et d'un greffier. En se prévalant de ses pouvoirs, la Compagnie des Indes occidentales donne, le 1^{er} mai 1666, à Louis-Théandre Chartier de Lotbinière des lettres de provisions pour « l'office de lieutenant général civil et criminel en ladite ville de Québec », au salaire annuel de 500 livres tournois. C'est l'officier le plus important de la Prévôté car il en est le juge mais aussi un officier de police puisqu'il voit à l'application des règlements. Il doit obligatoirement assister aux deux séances hebdomadaires. Même s'il peut assister à diverses assemblées, ses fonctions ne l'occupent qu'environ trois jours par semaine. Le même jour, Jean-Baptiste Peuvret, sieur de Mesnu, est reçu au poste de procureur fiscal de Québec, avec 300 livres tournois de salaire annuel. Il assiste aux audiences et doit, en plus, faire des tournées de police pour assurer le respect des ordonnances. La somme de travail requise équivaut donc à celle du juge¹⁴.

Le 5 mai, le notaire Gilles Rageot est nommé greffier de la Prévôté de Québec aux gages de 100 livres tournois annuellement. C'est l'officier le plus accaparé par sa charge : il rédige les registres d'audiences, les sentences et les actes et doit être présent pour recevoir les dépôts au greffe, expédier des copies de sentences ou d'actes de notaires décédés qui sont déposées dans ses archives. En tant que conservateur des archives et receveur des deniers de justice, il a donc de lourdes responsabilités¹⁵.

SA COMPÉTENCE

La compétence de la Prévôté s'étend à toutes les « affaires de justice, police, commerce, navigation tant civiles que

Jogot et Catherine Billot, François Chantelou et Élisabeth Le Couturier, Mathurin Dubois et Marie Champion, Jean Denis et Geneviève Billot, Guillaume Duboc et Jeanne Lecocq, Charles Petit et Jeanne Rossignol, François Fleury et Jeanne Gille, René Siret et Anne Fayet, Charles Dausac et Marie De Noyon, Pierre Sasseville et Marie Le Seigneur, Louis Guibault et Marie Lefebvre, Robert Galien et Anne Le Masson, François Grenet et Marie Decoudray, Pierre Grôleau et Marie-Madeleine Gobert, Pierre Vallières et Anne Lagou, Michel Hébert et Anne Gallet, Pierre Martin et Anne Poirier, Nicolas André et Madeleine Després, Jean Daneau et Marie Michaud, Mathurin Meunier et Marguerite Housseau, Joseph Bonneau et Marie-Anne Lelong, Jean Auriat et Agathe Merlin, Étienne Pottier et Michel Delahaie, Julien Meunier et Louise Froy, Étienne Jacob et Jeanne Frestre.

¹⁴ DICKINSON, John Alexander, *op.cit.*, p. 75.

¹⁵ *Loc. cit.*

criminelles » sur un territoire qui englobe l'ensemble des seigneuries du gouvernement de Québec¹⁶, c'est-à-dire depuis Grondines jusqu'aux fiefs disséminés sur les bords du golfe du Saint-Laurent sur la rive nord (soit près de 1 000 km) et de Deschaillons à Gaspé sur la rive sud (soit près de 800 km). Elle est déchargée de l'audition des causes de la navigation, en 1717, lorsque le roi crée à Québec une Cour d'amirauté.

Même si cette compétence s'entremêle avec celle d'autres corps ou fonctions, surtout dans les débuts, peu à peu les juridictions se définissent mieux. La Prévôté est une institution qui se développe lentement, au même rythme que la colonie et la société qui l'entourent. Jouissant sensiblement du même statut qu'un bailliage français, ses compétences très vastes l'impliquent dans la vie quotidienne des habitants¹⁷.



Les pouvoirs de la Prévôté s'étendent à tous les secteurs de la société. D'une part, elle est la gardienne de l'ordre, de l'autre, elle est la médiatrice des rapports sociaux et économiques auprès de laquelle les gens de toutes conditions viennent chercher le redressement de torts réels ou supposés¹⁸.

LE DÉROULEMENT DES PROCÈS CIVILS

Le cheminement des procès civils est assujéti à d'innombrables variations. À cet égard, la variation la plus importante est celle qui oppose les causes sommaires aux causes qui s'échelonnent sur plusieurs séances¹⁹. D'une procédure

restreinte, la justice sommaire a pour but d'expédier promptement et à moindres frais les litiges courants. Les causes sommaires ne sont pas très onéreuses pour les plaideurs; une visite chez un huissier et quelques heures passées dans une salle d'audience suffisent pour obtenir un jugement. Pour les causes plus complexes, le plaignant entame généralement les procédures par la présentation d'une requête au juge, bien que non obligatoire²⁰.

Au jour prévu, les parties se présentent à la salle d'audience avant 9 heures du matin : les séances débutent à 9 heures du matin l'hiver, et à 8 heures l'été. Les séances se tiennent les mardis et vendredis en temps normal et le mardi seulement pendant les « vacances », c'est-à-dire à l'époque des semences et pendant la récolte²¹.

Après une interruption de midi à deux heures, elles peuvent se poursuivre fort tard, jusqu'au coucher du soleil si cela est nécessaire²²; ainsi les séances de janvier et décembre vont de 9 heures à 16 heures 30, celles de l'été de 8 heures à 19 heures.

Le lieutenant général prend le siège; sont aussi présents le procureur du roi, le greffier et habituellement quelques huissiers mis à la disposition du magistrat. En principe, les plaideurs exposent leurs affaires eux-mêmes, mais ils peuvent se faire représenter par d'autres personnes que l'on appelle des « praticiens » : notaires, huissiers ou autres au courant de la procédure judiciaire. À cette époque, il n'y a pas d'avocats. Les huissiers peuvent accomplir plusieurs tâches (exploits, significations, tournées de police, criées et ventes, assistance aux inventaires comme priseurs), mais leur nombre est tel qu'aucun d'entre eux n'est surchargé de travail²³. Seuls les huissiers royaux immatriculés à la Prévôté peuvent exercer dans la juridiction royale de Québec.

En décembre 1670, le procureur fiscal de la Prévôté demande que les huissiers, chacun selon leur rang, soient tenus et obligés de faire leur semaine pour assister aux audiences. Ainsi, présent à l'audience, Jean Levasseur terminera sa semaine. Pierre Biron

¹⁶ LA GRENADE-MEUNIER, Monique, *op. cit.*, texte 16, p. 54.

¹⁷ DICKINSON, John Alexander, *op. cit.*, p. 57.

¹⁸ *Ibid.*, p. 178.

¹⁹ *Ibid.*, p. 59.

²⁰ *Ibid.*, p. 60-61.

²¹ Le 13 avril 1668, dans le volume 2 de la Prévôté de Québec, il est mentionné ceci : « Sur le réquisitoire du procureur fiscal qui nous a dit qu'il est temps de faire publier et afficher vacances, attendu que les semences sont commencées en quelques endroits. Faisant droit, nous avons ordonné vacances jusqu'au quinze juin sauf les causes provisoires ».

²² DICKINSON, John Alexander, *op. cit.*, p. 62.

²³ *Ibid.*, p. 75.

*suivra la semaine suivante, suivi de Guillaume Roger, Romain Becquet et enfin Jean-Baptiste Gosset*²⁴.

Le défendeur fait les objections, soit par lui-même ou son représentant, et présente sa défense sur le tout ou sur une partie de la requête. Mis au courant préalablement de la requête ou de la plainte, le procureur propose ses conclusions après audition des parties. Une fois la sentence prononcée par le juge, c'est au greffier d'intervenir. Pendant les séances, il inscrit dans son plumitif d'audience un compte rendu abrégé de tout ce qui

se passe en cour et, dans la « grosse » de la sentence, tous les détails concernant la cause. Il est important que le greffier inscrive chaque détail puisqu'en cas d'appel, l'appelant doit produire devant le tribunal supérieur une copie de toutes les pièces relatives au procès²⁵. ■

²⁴ PERRON, Guy, Prévôté de Québec, transcription des volumes 3 et 4 (registres civils), 30 octobre 1668 au 31 décembre 1671, tome II, Éditions historiques et généalogiques Pepin, Longueuil, p. 106.

²⁵ DICKINSON, John Alexander, *op.cit.*, p. 69-70.

PORTRAIT DE BEETHOVEN

(Il) avait une taille moyenne; les épaules presque trop tombantes, le torse étroit. Son visage, prompt à se congestionner, portait les traces de la variole, si commune à cette époque. De gros yeux de myope, étonnés ou irrités, faisaient saillir leurs globes des paupières fatiguées. Les prunelles étaient d'un gris bleu; Beethoven portait parfois des lunettes pour reposer sa vue.

La physionomie était complétée par un nez bossu, des narines épanouies, des pommettes et une mâchoire fortement accentuées. Les arcades sourcilières se renflaient près du nez, accusant deux plis volontaires.

Ajoutez un front fortement bombé, des cheveux noirs embroussaillés, et vous avez un portrait à peu près complet.

Dans l'ensemble, le visage était asymétrique, le côté gauche plus développé que l'autre, ce qui rendait encore plus sensible une fossette très creuse qui n'était pas au milieu du menton, mais légèrement vers sa droite.

À l'exception de (ses) moments de mélancolie, il était enjoué, bienveillant, plein d'humour et de plaisanterie. (Mais) il ne se trouvait bien nulle part: dès qu'il était installé dans un appartement, il n'avait de cesse de (s'en trouver) un autre...

S'il fut morose, colérique, insupportable ..., c'est qu'il était sourd. À s'en rapporter à Beethoven (lui-même), il aurait perdu l'ouïe lors d'un refroidissement... De là viennent ... les méfiances ... vis-à-vis de ses meilleurs amis...

Au printemps de 1802, (il) eut une crise de mélancolie qui aboutit à une tentative de suicide. « Je crains d'être exposé à laisser remarquer mon état, (écrit-il) ... Quelle humiliation quand quelqu'un se tenant près de moi entendait ... une flûte ... un pâtre chanter ... et que je n'entendais rien! De tels événements me jetaient ... dans le désespoir... L'art seul m'a retenu... »

Le Docteur CABANÈS. *Dans les Couloirs de l'Histoire*, Troisième série. Paris, Éditions Albin Michel, 1937. Pages 253, 254, 256, 259, 267 et 268.



LES ANCÊTRES THIBAUT EN AMÉRIQUE

par Aimé Thibault et Pierrette Langlois

Né dans les Cantons de l'Est, Aimé Thibault obtient un baccalauréat en pharmacie de l'Université de Montréal en 1953. Ses activités professionnelles le conduisent à Drummondville, puis à Saint-Jérôme. Ces mêmes activités le mènent au secrétariat régional des Laurentides de l'Association professionnelle des pharmaciens, à la présidence, pour le Québec, de ladite Association, puis au poste de secrétaire-général de l'Association des fabricants (Québec) de produits pharmaceutiques. Outre ses engagements professionnels, Aimé Thibault a oeuvré de nombreuses années auprès de l'Institut national canadien pour les aveugles et du Club de la canne blanche; il a siégé à la Commission industrielle de Saint-Jérôme et au Bureau de révision du rôle d'évaluation de la cité de Saint-Jérôme et maire de ladite ville en 1969. Il a été choisi maire de l'année au Québec en 1970 par CFTM-TV (Montréal) et administrateur par excellence au Québec en 1970 par la revue *Cités et Villes*. Pour des raisons de santé, il dut restreindre ses activités à la pharmacie entre 1975 et 1992, année de sa retraite.



Née à Montréal, Pierrette Langlois obtient un premier diplôme commercial en 1946. Elle débute comme téléphoniste et télétypiste, puis se marie à Aimé Thibault en 1951. Elle a vécu à Drummondville pendant huit ans avec son mari, pharmacien. Elle apprend l'espagnol, perfectionne son anglais et se lance en généalogie. Ses six enfants sont ensuite élevés à Saint-Jérôme (Terrebonne). Un baccalauréat en éducation est obtenu en 1980 (Université Concordia, Montréal). Pendant douze ans, elle enseigne l'espagnol et l'anglais. Retraîtée en 1992, elle est depuis archiviste-généalogiste de l'Association de Thibault d'Amérique. Elle a produit un dictionnaire des Thibault (plus de 75 000 noms), qui sera lancé en juin 2004 à Trois-Rivières lors du 15^e rassemblement annuel de cette grande famille.

D'où venaient-ils? Où s'établirent-ils? Ont-ils eu des descendants et comment ceux-ci se sont-ils adaptés?

Une vingtaine de Thibault sont venus en Nouvelle-France. Certains sont décédés dans la colonie, d'autres sont retournés en France mais dix d'entre eux sont demeurés au pays et ont fait souche. Un onzième a séjourné à Montréal, puis s'est rendu à Détroit au Michigan où il a fondé sa famille.

1) Le premier à s'établir dans la colonie se nomme Guillaume Thibault et il est originaire de Rouen en Normandie. Il épouse Marie-Madeleine Lefrançois à Québec en 1655. Quatre de leurs fils se marient et sont à la tête d'une nombreuse descendance, très concentrée au Saguenay-Lac-Saint-Jean. On en trouve aussi un peu partout au Québec, plusieurs en Nouvelle-Angleterre, au Michigan et ailleurs aux États-Unis.

2) Le suivant est Michel Thibault qui arrive en Nouvelle-France avec son épouse Jeanne Sohier et leur fille Marie vers 1663. On sait de lui qu'il est confirmé à Québec par Mgr de Laval, en 1664. Il s'établit à Saint-Augustin-de-Desmaures, près de Québec. Des six enfants du couple, un seul fils, qui épouse Marie-Françoise Amyot à Saint-Augustin-de-Desmaures en 1699, assure

la pérennité. Trois de leurs fils font souche. À la quatrième génération, la famille commence à se disperser. D'abord à Saint-Vincent-de-Paul et à Montréal, puis à Sainte-Rose et à Sainte-Thérèse d'où ils se sont répandus dans les Laurentides. On en trouve maintenant jusqu'à Sainte-Anne-du-Lac, au nord de Mont-Laurier.

3) Un troisième, venu de l'île de Ré, arrive en 1665, se nomme François Thibault et se démarque de façon frappante. Il donne naissance à la branche la plus prolifique des Thibault car, semble-t-il, trois siècles plus tard, il a plus de descendants que tous les autres ancêtres Thibault réunis. Des six fils de François et son épouse, Élisabeth-Agnès Lefebvre, trois seulement atteignent l'âge adulte et se marient. Jean-François, l'aîné, a 17 enfants dont sept fils deviennent père de famille. Ce qui donne une descendance étonnante et même extraordinaire. On en trouve dans toutes les régions du Québec, au Nouveau-Brunswick et dans l'Ouest canadien, ainsi que dans la majorité des états chez nos voisins du Sud.

4) Denis Thibault, originaire de Bourgogne, épouse Andrée Caillaud à Sainte-Famille de l'île d'Orléans en 1667. Les trois premières générations demeurent dans l'île mais on retrouve la quatrième dans Bellechasse. Denis et Andrée ont huit enfants dont seulement un fils se marie qui aura un seul fils. De sorte que très peu de

descendants ont été trouvés. En fait, leurs traces semblent disparaître vers 1875.

5) Le cinquième, Pierre Thibault dit Léveillé, originaire de l'évêché d'Agen dans l'ancienne Guyenne, est venu au pays en tant que soldat de la compagnie Crisafy. Il épouse Catherine Beaudry à Montréal en 1687. Le couple a quinze enfants dont quatre fils qui font souche. Leurs descendants sont nombreux dans les Laurentides et dans l'Outaouais. On en trouve aussi en Ontario et aux États-Unis, en particulier au Michigan.

6) Pierre Thébeau est le suivant. Originaire de Saint-Malo en Bretagne, il épouse Jeanne Comeau à Port-Royal en 1703. Deux enfants naissent de ce couple, un fils et une fille. Cette dernière épousera le notaire René LeBlanc, dont il est fait mention dans le roman bien connu *Évangéline* écrit par le poète Longfellow. Le fils, Jacques-François qui épouse Anne Melanson, est probablement déporté avec sa famille. Cependant, on retrouve leur fils cadet, Mathurin et son épouse, Catherine Duval, à Saint-Louis-des-Français, au Nouveau-Brunswick. Bien que le couple ait donné naissance à huit filles et seulement deux fils, la descendance est assez nombreuse. On les trouve surtout dans les Maritimes, plusieurs au Québec, en Nouvelle-Angleterre et certainement plusieurs en Louisiane. Il faudra pousser davantage les recherches de ce côté-là.

7) Un septième est originaire du diocèse de La Rochelle et se nomme Louis Thibault. Il épouse Jeanne Picot à Port-Royal en 1723. C'est une autre famille brisée par la déportation. Yves, l'aîné des douze enfants, déjà marié à Françoise Melanson, est déporté à Boston avec sa famille. La majorité des autres sont déportés au Connecticut, tandis que leur frère Amant-Grégoire réussit, semble-t-il, à s'enfuir à travers bois et à s'établir à Bécancour où cinq de ses frères et soeurs viendront le rejoindre à leur retour d'exil. Des descendants d'Yves décident de retourner dans leur coin de pays et vont s'établir en Acadie, plus précisément à Pointe-de-l'Église, près de Digby, en Nouvelle-Écosse. Ils sont aussi très nombreux au Québec, et aux États-Unis où certains ont transformé leur nom en Tibbets.

8) Charles-François Thibault dit Lafleur, un soldat dont on ne connaît pas l'origine, se marie trois fois. Il ne semble pas avoir eu de descendants de ses deux premiers mariages mais deux fils naissent du troisième avec Catherine Boissonneau, qu'il épouse à Saint-Jean de l'île d'Orléans en 1748. Seulement trois générations ont été trouvées à ce jour.

9) Le neuvième, Joseph Jérôme Thibault dit Bellerose, soldat dans la compagnie de Charles-Jacques Sabrevois, est venu de Lille en Flandre française. Il épouse Françoise Duval dit Vinaigre à Montréal en 1749. De leurs trois fils, un seul fait souche et ses descendants se sont dispersés en Ontario et en Californie. On retrouve en France une de ses descendantes qui a épousé un Français, de passage à Montréal il y a environ cinquante ans.

10) Un maître tanneur du nom de Robert Thibault est originaire de Dijon en Bourgogne. Après avoir passé quelque temps à Montréal, il se rend dans la région de Détroit au Michigan où, en 1761, il épouse Marguerite Prud'homme, une Canadienne née à Montréal. Ils ont six enfants. À la troisième génération, quatre de leurs petits-fils vont s'établir en Louisiane. Ainsi, plusieurs de leurs descendants épouseront des descendants d'Acadiens. En 1992, lors d'un rassemblement des Thibault à Montréal, nous avons eu l'occasion d'accueillir sept des descendants de Robert et Marguerite. Ils ont semblé très surpris de constater qu'on ne voyait aucun Noir parmi les participants au rassemblement. Ils ont déclaré qu'en Louisiane, lors d'une réunion semblable, sur dix personnes on verrait sept Noirs. Ce qui donne à penser qu'un Thibeaux louisianais a eu des esclaves dans le passé.

11) Finalement, le onzième ancêtre, Louis-François Thibault dit Tourangeau, car il est originaire de la ville de Tours en Touraine, épouse Théotiste Lefebvre à Saint-Ours en 1785. À ce jour, des descendants jusqu'à la sixième génération ont été trouvés au Québec surtout dans la région du Richelieu et de Québec.

C'est un fait connu qu'il y a au moins 50 000 Tremblay en Amérique. À partir de ce chiffre, il est possible d'établir la proportion de Thibault à environ 35 000. Et c'est ainsi que l'idée de la rédaction d'un dictionnaire m'est venue. J'ai déjà une banque de données comprenant plus de 56 000 noms et 25 000 mariages.

Comme je le mentionnais plus tôt, plusieurs descendants des ancêtres Michel Thibault et Pierre Thibault dit Léveillé se sont établis au nord de Montréal, entre Laval et Mont-Laurier. Entre autres, le couple Amable Thibault dit Léveillé et Marie-Rose Savard qui se marie en 1818 à Saint-Eustache mais s'établit par la suite à Sainte-Thérèse. Leurs quatorze enfants naissent en ce lieu. Amable décède en 1863 et Marie-Rose lui survit jusqu'en 1869.

Le fils aîné d'Amable et Marie-Rose, Georges Amable Thibault, naît en 1819. Il fait ses études au séminaire de Sainte-Thérèse et sera un des premiers élèves de monsieur

Ducharme. Il est ordonné prêtre en 1841 et devient aussitôt professeur au collège où il a fait ses études. En 1845, il devient le quatrième curé de Saint-Jérôme où, durant dix ans, il assurera la bonne marche de la paroisse. C'est en 1855 qu'il deviendra curé de Longueuil où il demeurera jusqu'à son décès en 1883.

À Sainte-Thérèse, le terrain où le couple Amable Thibault et Marie-Rose Savard a vécu et élevé ses nombreux enfants devient, après la mort de cette dernière, le parc Marie-Rose-Savard. À l'automne 1983, ce même parc est renommé Parc Fernand-Thibault pour finalement devenir Place Fernand-Thibault.

Qui donc était Fernand Thibault? Cet homme est fort bien connu à Sainte-Thérèse. Son père Ernest Thibault, natif de Sainte-Agathe, épouse Marguerite Campeau à Saint-Jovite en janvier 1908. Habile menuisier, Ernest fonde sa première usine à Sainte-Agathe en 1898. Possédant une vaste expérience dans le domaine du bois, il fabrique des gramophones et confectionne du mobilier d'église puis se spécialise dans les portes et « châssis », le bois de construction et la vente de matériaux. Son entreprise en vient même à construire l'église de Sainte-Monique et celle de Nominique, le club de golf de Rosemère, le bureau de la Voirie à Sainte-Thérèse, le couvent des soeurs de la congrégation Notre-Dame, à Mont-Laurier, l'école de Sainte-Adèle, et j'en passe. Entre temps, le siège social de la compagnie est déménagé à Sainte-Thérèse.

Mais revenons à Fernand, ce descendant de Michel. Fils aîné d'Ernest Thibault et Marguerite Campeau et né à Ste-Agathe à l'automne 1908, Fernand semble très doué pour les affaires. Il s'associe à son père et devient le gérant général de l'entreprise. Il épouse Lily May St-Jean à Notre-Dame-de-Grâces (Montréal) en 1934. Malgré deux incendies à l'usine en 1934 et 1943, l'entreprise est reconstruite et continue à prospérer. Un maître ébéniste, Joseph Hamelin, est engagé à l'usine et bientôt les meubles Thibault sont reconnus mondialement pour leur grande qualité, leur solidité et leur apparence rustique et artisanale. Le volet construction de l'entreprise sera vendu à Roland Thibault, fils d'Ernest, et deviendra l'entreprise Construction Laurentienne ltée.

Fernand sera secondé par son fils, Ronald, qui s'occupera de l'usine de meubles E. Thibault ltée. L'usine, qui emploie 127 travailleurs, fermera ses portes définitivement en 1981 et sera déménagée à Princeville. Fernand s'éteint en 1983 à l'âge de 74 ans, après une

vie bien remplie. Il s'est fait connaître à titre de membre fondateur de la Chambre de Commerce de Sainte-Thérèse dont il est devenu président. Il a aussi été président de la Croix-Rouge locale et des oeuvres de charité; puis vice-président des fêtes du 175^e anniversaire de fondation canonique de la paroisse de Sainte-Thérèse, ainsi que membre du club Richelieu et des Chevaliers de Colomb, 4^e degré, vice-président de la commission d'urbanisme de sa ville et membre de la Centrale d'artisanat du Québec. Son passe-temps : collectionner les objets du terroir. On se doit aussi de mentionner qu'il a été le créateur du développement domiciliaire dans lequel le parc portant son nom est maintenant situé, d'où le nom de Place Fernand-Thibault.

D'autres Thibault de la région laurentienne ont fait leur marque et ceux que je m'appête à mentionner sont tous des descendants de Michel. Parmi eux, nous retrouvons Jocelyn Thibault, gardien de but des Blackhawks de Chicago. Né le premier décembre 1975 à Saint-Antoine-des-Laurentides un secteur de Saint-Jérôme, il fait ses débuts dans les majeures avec les Nordiques de Québec. Lorsque les Nordiques déménagent à Denver, au Colorado, Jocelyn garde les buts pendant deux saisons pour les Canadiens de Montréal avant d'être échangé aux Blackhawks de Chicago où il connaît une saison spectaculaire, cette année. Il n'est pas exagéré de prétendre qu'il est reconnu comme un très grand gardien de but, ayant été choisi pour participer au match des étoiles de la Ligue nationale de hockey en février 2003.

Passons à Yves Thibault, sculpteur et peintre bien connu dans la région des Laurentides. Son talent est reconnu à la grandeur du Québec et certaines de ses oeuvres sont même vendues à des Américains.

Il y a aussi les plâtriers Thibault qui, de père en fils, exercent leur métier dans la région de Saint-Jérôme depuis trois générations et qui continuent de prospérer.

Sans contredit, le plus connu de tous les descendants de Michel Thibault est le curé Antoine Labelle dont la grand-mère se nommait Josephite Thibault. Elle a épousé Paul Labelle à Saint-Eustache le 14 novembre 1788. Le curé Labelle et Jean Drapeau, ancien maire de Montréal, descendent de Michel Thibault par une branche collatérale indirecte. Lorsqu'on commence à fouiller les archives, on y découvre des liens vraiment surprenants existant entre des citoyens qui semblent n'avoir absolument rien en commun. Et c'est ainsi que l'histoire évolue.

D'autres Thibault, d'origines diverses, se sont fait connaître et plusieurs méritent d'être mentionnés.

- Mgr Clovis Thibault, père des Missions étrangères, archevêque à Davao aux Philippines jusqu'à sa mort en 1975.
- Charles, surnommé Les Grands-Pieds, politicien et adversaire de sir Wilfrid Laurier, chef des Conservateurs québécois à Ottawa;
- Daniel, (margarine Thibault);
- Adolphe, (distributrices à glace Glacier);
- Louis-Philippe, (chips Humpty Dumpty);
- Gérard, bienfaiteur des artistes;
- Fabienne, artiste de la chanson;
- Sophie, Josée et Daniel, lectrices et reporter à la télévision;
- Pierre, architecte primé à plusieurs reprises;
- France, juge à la Cour d'appel;
- Gilles, illustrateur de livres pour enfants;
- Louis-Joseph, responsable de la surveillance des travaux lors de la construction de la coupole de l'oratoire Saint-Joseph;
- Robert Thibault, ministre des Pêcheries du gouvernement fédéral.

Mentionnons aussi que Guylaine et Anne-Marie sont des Thibault dont la mère est célèbre. Née Lise Trudel, épouse de René Thibault, et elle est maintenant lieutenant-gouverneur de la province.

En conclusion, la misère était grande, les guerres nombreuses, la pauvreté incroyable au XVII^e siècle en France, alors que nos ancêtres, fatigués de cette misère qui les accablait, souvent à cause des abus des rois et même du clergé, choisissaient de s'embarquer pour le Canada. Les aventuriers, lorsqu'ils mettaient pied à La Rochelle, étaient assaillis de questions par les jeunes Français, désireux d'améliorer leur sort. Il fallait, en effet, que la pénurie et la misère soient bien grandes pour les décider à faire fuir une pauvreté aussi grande, sans compter le danger que constituaient les Indiens en Amérique. Mais il y avait ici, au Canada, une chose qui n'a pas de prix : la perspective de la liberté, la perspective de devenir propriétaire de lopins de terre, qu'ils pourraient cultiver et augmenter en y mettant les efforts qu'ils ont manifestés dès leur arrivée, en cet endroit qu'ils nous ont légué en tant que pays. Pays rude et sauvage, ils l'ont défriché et conquis à la sueur de leur front.

Trois siècles plus tard, nous vivons dans une grande prospérité, si grande que nos ancêtres n'auraient pu l'imaginer. Et c'est en comparant notre niveau de vie d'aujourd'hui à celui des Français qu'on peut constater que nos ancêtres ont fait le bon choix. Nous devons leur dire merci et nous montrer fiers de cette devise qui servait au ralliement des troupes des Thibault au Moyen Âge : **Passé avant le meilleur.** ■

NOS MEMBRES PUBLIENT

Jean-Guy POITRAS et Léo POITRAS. *Répertoire généalogique des descendants et descendantes de Gabriel POITRAS et de Marie CHASSÉ*, 957 pages, 2003



Il contient environ 200 photos et un index des noms et des prénoms cités. Ce répertoire généalogique présente les descendants et descendantes des 18 enfants de Gabriel POITRAS et de Marie CHASSÉ. Jean-Cyrille POITRAS, l'un des premiers descendants arrive au Madawaska à l'été 1836. Ses frères et sœurs suivirent et toute cette descendance a surtout essaimé à Saint-André, Saint-Léonard-Parent et à Grand-Sault.

De nombreux POITRAS du Madawaska et d'ailleurs sont issus de cette famille. Beaucoup d'autres personnes, qui ne portent pas le nom de POITRAS, appartiennent aussi à cette branche de la grande famille POITRAS.

Les publications sont disponibles chez l'auteur au prix de 40 \$ incluant les frais d'expédition de 8,50 \$.

En vente chez l'auteur : Jean-Guy Poitras, 100, 34^e Avenue, Edmunston, Nouveau-Brunswick E3V 2T5



Go West young man!

par Rodrigue Leclerc (4069)

Rodrigue Leclerc est né à Québec le 28 octobre 1939. Il a vécu son enfance et son adolescence à Sainte-Foy où il a complété ses études collégiales. Il détient un certificat en archivistique de l'Université Laval.

Il est entré au service de l'Université Laval à la bibliothèque de la Faculté de médecine. Plus tard, il a occupé différents postes mais en lien à l'histoire et à la documentation, deux disciplines qui ont meublé presque toute sa vie.

Il a été relié au monde du folklore pendant plus de 25 ans, étant entre autre directeur artistique du groupe de folklore de l'Université Laval, *La Parenté*, et responsable de l'émission radiophonique *Rondes du monde* diffusée sur les ondes de la radio CHRC à Québec pendant quatre ans. En généalogie, en plus d'être membre de la Société de généalogie de Québec, il a été président de l'Association des familles Leclerc et membre de l'Association Canada-Normandie. Il compile depuis quelques années des informations sur ses lignées ancestrales Leclerc et Garneau.

Qui d'entre nous n'a pas déjà entendu cette phrase célèbre? Vous connaissez probablement quelqu'un de votre entourage qui a répondu à l'appel. Plusieurs Québécois comptent dans leur parenté un ou des « mon'oncle des états » qui, dans les faits, sont des « mon oncle » de l'Ouest canadien.

Cette partie du Canada n'a pas été colonisée uniquement par des explorateurs, des traiteurs de fourrures ou des coureurs des bois. Plusieurs ont répondu à l'appel des gouvernements, tant locaux qu'extraterritoriaux. En fait, localement, dans les provinces de l'Ouest, certains agents du gouvernement canadien ont fait du recrutement dans l'Est du pays en vue de convaincre quelques familles du Québec de venir s'installer, sans trop de frais, dans les prairies de l'Ouest, particulièrement en Saskatchewan. « Pour 10 \$, ils auraient 160 acres¹ de terrain. C'était fort intéressant.² »

Au début du vingtième siècle, la vie n'était pas facile et l'ouvrage manquait dans bien des endroits. Ici même, au Québec, plusieurs prônaient le départ vers les États-Unis et aussi, vers l'Ouest. Certains s'arrêtèrent en Abitibi ou au Témiscamisque; d'autres passèrent par le nord de l'Ontario. Les plus hardis, les plus aventureux piquèrent une pointe au Manitoba. Mais les vastes étendues de la Saskatchewan et le coût minime pour s'installer en attirèrent plus d'un. À la lecture du livre sur l'histoire de Debden, on constate que plusieurs Québécois ont tenté l'aventure dans l'Ouest et ont réussi.

Personnellement, j'ai de la parenté, éloignée direz-vous, mais de la parenté quand même, qui a fait souche dans ce coin de pays. Il en est de même pour de nombreux Québécois. La plupart de ces pionniers sont arrivés à Debden entre les années 1910 et 1920. Certains ont fait un premier voyage d'exploration, pour ensuite revenir s'installer avec leur famille. D'autres accompagnaient ces explorateurs et ont décidé de s'installer à leur tour. D'autres enfin sont arrivés avec leur famille. La colonie de Debden fit ses débuts en 1912.



La première église paroissiale et le presbytère en 1920. C'est une des deux églises construites par mon grand-oncle Théophile Leclerc qu'on surnommait affectueusement « Père Leclerc ». Source : *Écho des pionniers, 1912-1983. Histoire de Debden et district*. Le Livre historique, Debden, Saskatchewan, Canada, 1985, 170 pages. Page 8

Cet article n'a pas pour but de vous présenter les débuts difficiles qu'ont vécus ces pionniers. Il veut faire état de la présence francophone dans l'Ouest canadien, et plus particulièrement en Saskatchewan. Comme il est dit dans le livre sur l'histoire de Debden, « tous ne sont pas demeurés à Debden. Au bout d'un certain temps,

¹ Un acre: mesure de surface égale à 0,4 hectare.

² *Écho des pionniers, 1912-1983. Histoire de Debden et district*. Le Livre historique, Debden, Saskatchewan, Canada, 1985, 170 p.

plusieurs sont allés s'établir ailleurs ... » Ce faisant, ils ont dispersé la culture canadienne française là où ils sont allés s'installer.

Vous retrouverez, dans le texte qui suit, les noms et les lieux d'origine de ces pionniers québécois de l'Ouest canadien. Ce n'est pas une étude exhaustive, comprenez-le bien. Cela veut seulement éveiller la curiosité des familles québécoises qui auraient un « mon'oncle des états » cantonné dans les Prairies canadiennes. Ce sont des noms familiers au Québec, mais à consonance française mélodieuse dans la marée anglaise de l'Ouest. Et ils apprécient grandement la visite qui vient de l'Est.

Dans un premier temps, voici la liste des premiers colons à prendre des lots (homestead) à Debden en 1912³.

- Barthélémy Chrétien (Anna Compagna);
- Alphonse Demers (Rosanna Dufresne);
- Pierre Larose (Alphonsine Cloutier);
- Athanase Lajeunesse (Marie Larose);
- Ernest Brulotte (Alexina Compagna);
- Pamphile Bujold 1. (Jeanne Duret),
2. (Ernestine Bremner);
- Joseph Couture (Alphonsine Paquette);
- Arthur L'Heureux (Rose Proulx);
- Thomas Blais (Laura Tardif);
- Narcisse Cyr (Marie-Louise Audet);

Adélarde Paquette;
Ozée Dufresne.

Voici la liste des colons qui ont pris des lots aux environs de Debden en 1912⁴.

Elzéar Dupuis, Hormidas Demers, Ménard Lavigne, François Beloin, Frank Rivet, Edmond Tremblay, Léon Bissonnette, Pit Desrochers, Frank Pépin, Joe Noël, Fred Vandal, Philippe Thibodeau et Arthur Drouin,

- M. et Mme Philiat Fontaine,
- M. et Mme Aurèle Lambert,
- M. et Mme André Labrecque,
- M. et Mme Alfred Grimard,
- M. et Mme Théophile Leclerc,
- M. et Mme Omer Lajeunesse,
- M. et Mme Henri Lajeunesse,
- M. et Mme Johnny Lajeunesse,
- M. et Mme Henri Huot,
- M. et Mme Denis Huot.

Voici maintenant la liste des personnes venues s'établir à Debden et les environs, entre les années 1910 à 1920, et leur lieu d'origine au Québec.

³ *Idem.*

⁴ *Idem.*

Nom	Marié à	Arrivé en	Lieu d'origine
Éphrem Beaulac	Anna Manseau	1913	L'Avenir
Joseph "Joe" Belair ⁵	Marie-Anne Gagné	1913	Ham-Nord
Ovila Belair	Éva Couture	1913	Ham-Nord
Wilbrod Belair	Adelina Paquette	1913	Ham-Nord
Wilfrid Belair	Valéda Belair	1914	Notre-Dame-de-Ham
Pierre Bilodeau	Eugénie Brochu	1912	Lac-Noir (Black Lake) et Laconia USA
Arsène Bisson	Albertha Désormeaux	1914	Ham-Nord
Thomas Blais	Laura Tardif	1912	Ham-Nord
Jean-Baptiste Blais	Léontine Paquette	1920	Ham-Nord
Emery Boudreau	Alphonsine Cyr	1925	Carleton
Alex Bujold	Antoinette Lajeunesse	1920	Bonaventure
Pamphile Bujold	1. Jeanne Duret; 2. Ernestine Bremner	1912	Bonaventure
Sam Bujold ⁶	Loretta Blais	1914	Bonaventure
Alphonse Chalifour	Obéline Bruneau	1915	Saint-Bernard, Dorchester
Amédée Chalifour ⁷	Florence Rose Jenings	1919	Saint-Bernard, Dorchester
Alfred Chalifour	Delina ?	1917	Colombière
Arthur Chrétien ⁸	Émilie Bayeur	1917	Ham-Nord
Barthélémy Chrétien	Anna Compagna	1912	Notre-Dame-de-Ham

⁵ Joseph, Ovila et Wilbrod Belair sont trois frères.

⁶ Frère de Pamphile Bujold.

⁷ Fils d'Alphonse Chalifour.

⁸ Frère de Barthélémy Chrétien.

Joseph Compagna	Céline Paquette	1912	Beauce
Wilfrid Comtois		1913	Saint-Paul-de-Chester
Joseph Couture	Alphonsine Paquette	1912	Ham-Nord
Narcisse Cyr	Marie-Louise Audet	1912	Maria et Caplan
Alphonse Demers	Rosanna Dufresne	1912	Ham-Nord
Omer Demers ⁹	Lucienne Larose	1912	Ham-Nord
Pierre Fortier	Rose Anna Paquette	1918	Saint-Paul-de-Chester
Ernest Frappier	Maybel Vaillancourt	1915	Valleyfield
Lydias Fréchette	Rosanna Henri	1912	Garthby
Joseph Gagné	Joséphine Cyr	1917	Victoriaville
Théodore Gaudreault	Laura Lâitres	1910	Sainte-Félicité, Matane
Alphide Jean	Jeannette Simard	1910	Saint-André-du-Lac-Saint-Jean
Louis Jean ¹⁰	Noëlla Leclerc	1918	Saint-André-du-Lac-Saint-Jean
Ernest Labrecque	Léontine Lajeunesse	1912	Ham-Nord
Louis Labrecque ¹¹	Rose Demers	1912	Ham-Nord
Joseph Lacourse	Graziella Belair	1916	Wotton
Frank Lacourse	Aselda Côté	1916	Saint-Adrien-de-Ham-Nord
Joseph Lâitres	Exelia Roy	1910	Saint-Fortunat
Louis Lâitres ¹²	Emma Laventure	1914	Saint-Fortunat
Athanase Lajeunesse	Marie Larose	1912	Ham-Nord
Johnny Lajeunesse	Rosalie Morin	1911	Ham-Nord
Ovide Lajeunesse	Claire Ida (née Larose)	1912	Québec
Zéphirin Lajeunesse	Mélanie Levasseur	1912	Ham-Nord
Aurèle Lambert	Elmire Brulotte	1912	Saint-Fortunat
Philippe Lamy	Anna Larouche	1911	Saint-Sévère
Eusèbe Larose	Louisa Cyr	1912	Ham-Nord
Pierre Larose	Veuf	1917	Ham-Nord
Alfred Lavoie	Marie Louise Beaulieu	1913	Baie-Saint-Paul
Théophile Leclerc	Marie Matte	1912	Pont-Rouge, Portneuf
Alfred Lehouillier	Augustine Lajeunesse	1911	Ham-Nord
Arthur L'Heureux	Rose Proulx	1911	Saint-Valérien
Georges Paquette	Laura Paris	1912	Ham-Nord
Napoléon Paquette	1. Emilie Roy 2. Adélia Desrochers	1913	Saint-Fortunat Ham-Nord
Albert Pouliot	Angéline Paquette	1912	Ham-Nord
Amédée Ruel	Alphonsine Lajeunesse	1912	Ham-Nord
Willie Sévigny	Émilie Chabot	1918	Ham-Nord
Honoré Tardif	Irène Frappier	1921	Ham-Nord

⁹ Fils d'Alphonse Demers.

¹⁰ Frère d'Alphide Jean.

¹¹ Frère d'Ernest Labrecque.

¹² Frère de Joseph Lâitres.

De tous ces pionniers venus du Québec, on constate facilement que le recrutement a très bien fonctionné dans les Cantons-de-l'Est, et que l'année 1912 fut la plus prolifique. Si, aujourd'hui, on offrait 160 acres de terre pour, disons 2000 \$, combien de personnes risqueraient l'aventure? Cette énumération ne tient pas compte des personnes qui ont tenté l'expérience et qui sont reparties après un an ou deux. Il faut se rappeler aussi que plusieurs sont passés par les États-Unis avant de se diriger vers l'Ouest. Finalement, il n'est pas tenu

compte des personnes qui ne sont pas originaires de la province de Québec.

En 1985, la population de Debden¹³ était de 420 personnes. Selon un feuillet publicitaire récent de Via Rail Canada¹⁴, Debden est, aujourd'hui, « un petit

¹³ *Écho des pionniers, 1912-1983. Histoire de Debden et district.* Le livre historique, Debden, Saskatchewan, Canada, 1985, 170 pages, p. 6.

village de 250 habitants, dont plus de la moitié parle français ». Vers 1910, la voie ferrée se rendait à Big River et le village fut identifié comme Siding #4. Plus tard, le nom de Debden lui fut donné en l'honneur de l'ingénieur du Canadian National Railway de ce temps-là.



Vous pouvez obtenir plus d'information sur les Saskatchewanais d'origine québécoise en contactant le Comité culturel fransaskois de Debden, C. P. 337, Debden (Saskatchewan) Canada S0J 0S0, ou par courriel à ccfdeb@sasktel.net. ■

¹⁴ *L'Ouest canadien en français*. Publications spéciales du journal *Le Soleil* à Québec. Livraison du samedi 5 avril 2003, 32 pages, p. 14.

Famille de Louis Leclerc et Noëlla Jean :

debout : Lucien, Anita, Philippe, Denis, Paul-Henri, Victor, Cécile, Clément, Guy;
assis : Daniel, Odile, Louis, Noëlla Jean, Diane et Laurette.

Source : *Écho des pionniers, 1912-1983. Histoire de Debden et district*. Le livre historique, Debden, Saskatchewan, Canada, 1985, 170 pages. Page 118

LE CONFESSEUR DE LOUIS XIV

Le Père de La Chaize appartenait à (l') ordre des Jésuites. Son père seigneur ... s'était signalé par ses vertus militaires.... Sa mère, Renée de Rochefort, descendait d'une soeur du Père Cotton...

Ce ne fut qu'en 1675 qu'(il) entra ... en fonctions. Lorsqu'(il) fut nommé Confesseur du Roi, le Père ... ne chercha pas à heurter de front la favorite royale (Madame de Montespan qui, à vingt-six ans, devint la maîtresse de Louis XIV dont elle eut huit enfants), (mais) ... il n'en parvint pas moins à ses fins: ruiner la courtisane dans le coeur du roi... Lasse de lutter contre Madame de Maintenon (qui la remplaça dans le coeur du roi), (elle) se jeta dans la dévotion... Le roi, ... à partir de cette époque, ... adopta un autre genre de vie.

(Il) fut chargé par Louis XIV des premières démarches pour obtenir le consentement de Madame de Maintenon au mariage, ... cette union (étant) le seul remède à la passion du roi...

Nul n'inclina aux mesures de tolérance. Il s'éleva contre l'exhumation des cadavres ... jetés à la voirie... Avec Madame la marquise de Maintenon (de son vrai nom Françoise d'Aubigné, qui fut chargée d'élever les enfants du roi) et le cardinal (Louis-Antoine) de Noailles, il (a fait cesser) les rigueurs exercées contre les protestants.

(Il) mourut dans la maison ... des Pères Jésuites de la rue Saint-Antoine, le 20 janvier 1709, l'année du terrible hiver. Il était dans la 85^e année de son âge, la 69^e de son entrée dans l'Ordre...

Quelle ironie de songer qu'on se souvient de lui que parce que la propriété où il aimait se rendre aux portes du faubourg Saint-Antoine ...est devenue ... un cimetière qui perpétuera son nom, alors qu'on aura ... oublié le poste ... qu'il a occupé auprès d'un des monarques les plus difficiles ... les plus autoritaires ... qui aient régné sur un pays...!

Docteur CABANÈS. *L'Enfer de l'Histoire*, Deuxième série : Princesses et Souverains; Paris, Éditions Albin Michel, juin 1953. Pages 222, 224, 227, 232 à 234.

REFONTE DE LA CARTE ÉLECTORALE DU BAS-CANADA : DES NOMS FRANÇAIS POUR LES COMTÉS

Voici de que les gens pouvaient lire dans les journaux, en 1832.

La loi de 1829 modifiait les noms de plusieurs comtés, le plus souvent en les francisant. Voici l'origine ou la signification des noms des nouveaux comtés :

BEAUCE - Ainsi nommé en souvenir d'une province de France (capitale Chartres) renommée pour sa fertilité.

BEAUHARNOIS - En l'honneur du marquis de Beauharnois, gouverneur de la Nouvelle-France (1726-1747), à qui la seigneurie fut concédée le 12 avril 1729.

BELLECHASSE - La légende veut que, dès l'époque de Champlain, on ait reconnu cette région comme idéale pour la chasse. Le nom devait par la suite être donné à la seigneurie qu'on y établit.

BERTHIER - En souvenir de la seigneurie du même nom, attribuée au sieur Berthier, officier du régiment de Carignan.

BONAVENTURE - Il est difficile de dire si la rivière ou l'île porta d'abord ce nom. Quoi qu'il en soit, il a ensuite été donné à la paroisse puis au comté. Ce nom rappelle celui d'un navire à bord duquel le sieur de la Court-Pré-Ravillon serait venu faire la chasse aux morses dans la baie des Chaleurs en 1591.

CHAMBLY - En souvenir du sieur de Chambly, officier du régiment de Carignan qui obtint une seigneurie le long du Richelieu.

CHAMPLAIN - En l'honneur du fondateur de la Nouvelle-France.

DEUX-MONTAGNES - Pour rappeler les deux montagnes qui s'y trouvent.

DRUMMOND - En l'honneur du général Drummond, administrateur du Bas-Canada en 1815-1816.

KAMOURASKA - D'un mot cri signifiant « il y a du jonc au bord de l'eau ». La paroisse porte ce nom depuis 1722.

L'ACADIE - Pour rappeler l'arrivée de plusieurs Acadiens aux lendemains de la déportation de 1755.

LACHENAYE - En souvenir du sieur Charles Aubert de la Chesnaye.

LAPRAIRIE - En souvenir de la seigneurie des pères Jésuites qu'on appelait la Prairie de la Madeleine pour perpétuer la mémoire du donateur (1647) Jacques de la Ferté, abbé de la Madeleine.

L'ASSOMPTION - Du nom de la paroisse appelée d'abord Saint-Pierre-du-Portage de l'Assomption. Saint-Pierre en souvenir du premier curé, l'abbé Pierre Le Sueur. Portage, pour rappeler celui que faisaient les Indiens pour arriver au village.

L'ISLET - Les habitants de la région prirent tôt l'habitude de désigner de ce nom un rocher entouré d'eau à marée haute, lequel a alors l'allure d'une petite île.

LOTBINIÈRE - En souvenir du seigneur Louis-Théandre Chartier de Lotbinière.

MÉGANTIC - En abénaquis signifierait « lieu où se tiennent les poissons » et en cri « gros bois ». Le lac Mégantic qui se décharge dans la rivière Chaudière aurait été autrefois très poissonneux et entouré de belles forêts.

MISSISQUOI - De l'abénaquis « mesipskoik » signifie l'endroit où l'on trouve du silex.

MONTMORENCY - Ainsi baptisé par Champlain en 1603, en l'honneur de Charles de Montmorency, vice-roi de la Nouvelle-France.

NICOLET - À la mémoire de Jean Nicolet.

OTTAWA - Autre mot d'origine amérindienne « atawa » ou « otawa », signifiant « s'éteindre », en référence à la bruine des chutes Chaudière.

PORTNEUF - La seigneurie de l'endroit fut concédée en 1647 au sieur Le Neuf de la Poterie. Les premiers habitants s'installèrent en bordure de la rivière où ils

établirent un port. De l'importance de ce port et du nom du seigneur, on fit Portneuf.

RIMOUSKI - Mot micmac qui signifierait « maison ou demeure du chien »; pour d'autres, « terre à l'original ».

ROUVILLE - En souvenir du seigneur Jean-Baptiste Hertel, sieur de Rouville, officier de la marine.

SAGUENAY - Peut-être d'un mot montagnais signifiant « là d'où les eaux s'échappent », « inondations ».

SAINT-HYACINTHE - En souvenir du seigneur Hyacinthe Simon De Lorme.

SHEFFORD - Du nom d'une ville d'Angleterre.

SHERBROOKE - En l'honneur du gouverneur du même nom (1816-1818).

STANSTEAD - Du nom d'une ville d'Angleterre.

TERREBONNE - D'après la tradition, le sol y est particulièrement fertile et le premier seigneur de l'endroit, André Daulier des Landes, lui aurait donné le nom de Terrebonne.

VAUDREUIL - En l'honneur du marquis de Vaudreuil, gouverneur de Montréal puis du Canada.

VERCHÈRES - En souvenir du seigneur Jarret de Verchères, officier du régiment de Carignan.

YAMASKA - Mot indien qui signifierait « là où il y a de l'herbe au fond de l'eau » ou « c'est marécageux ».

Source :

Boréal Express 1810-1841

LES GENS DE QUÉBEC SE SOUVIENNENT

Ils habitent toujours rue Hébert, à Québec.

VILLE DE QUÉBEC

L'arrondissement historique de Québec a été préservé dans un grand souci d'authenticité patrimoniale. Lorsqu'on se promène dans le Vieux-Québec, on découvre des lieux habités par l'âme de nos ancêtres.

www.ville.quebec.qc.ca

CONVOCAATION

Assemblée générale des membres de la Société de généalogie de Québec

Date : Le mercredi 19 mai 2004
Heure : 19 h 30

Les membres de la Société de généalogie de Québec sont convoqués à l'assemblée générale de notre Société qui aura lieu le mercredi 19 mai 2004 au centre Brûlart situé au 1229, avenue Chanoine-Morel, Sillery (Québec).

Projet d'ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Acceptation du procès-verbal de la 42^e assemblée générale annuelle du 21 mai 2003
4. Modification aux Statuts
5. Rapport des comités
6. Rapport de la présidente
7. Rapport du trésorier :
 - 7.1 Adoption des états financiers annuels
 - 7.2 Prévisions budgétaires
8. Nomination d'un vérificateur ou d'un expert comptable
9. Rapport du comité de mise en candidature et élections
10. Autres sujets
11. Levée de l'assemblée

Sainte-Foy, le 19 janvier 2004

Lise Patenaude (4323)

secrétaire du Conseil d'administration

Les personnes qui désirent ajouter un autre sujet à l'ordre du jour sont priées de le faire par écrit au moins dix jours avant la tenue de la réunion et de l'adresser au secrétariat de la Société.

À noter que le procès-verbal de l'assemblée générale du 21 mai 2003 ainsi que les statuts de la Société sont disponibles au local de la Société.



SOCIÉTÉ DE GÉNÉALOGIE DE QUÉBEC

MESSAGE DU COMITÉ DE MISE EN CANDIDATURE

Vous êtes invités à soumettre des candidatures pour combler les cinq postes en élection en vue de l'assemblée générale de la Société de généalogie de Québec qui se tiendra le mercredi 19 mai 2004. Les administrateurs sont élus pour un mandat de deux ans.

Admissibilité du candidat

1. membre de la Société;
2. candidature proposée par écrit par trois membres, à l'aide du formulaire inséré dans le présent numéro de *L'Ancêtre*;
3. candidature transmise au secrétariat du Comité 30 jours avant la date prévue pour l'élection, soit le 18 avril 2004.

Composition du Comité

Le comité est composé de mesdames Suzanne Veilleux-Fortin (1202), Nicole Robitaille (4199), et de monsieur Gilles Breton (3440). Ces personnes peuvent recevoir dès maintenant les bulletins complétés à l'adresse suivante :

Société de généalogie de Québec
Comité de mise en candidature
C. P. 9066, Cité universitaire
Sainte-Foy (Québec) G1V 4A8

Lise Patenaude (4323)
secrétaire
Conseil d'administration

Notes

- La date d'affichage des candidatures à la SGQ est le **4 mai 2004, avant 16 h.**
- Des bulletins de mise en candidature sont disponibles au local de la Société.

DÉCÈS DE MM. JOSEPH NAUD ET LORNE LAFORGE

Deux membres de la Société de généalogie de Québec, qui ont apporté une contribution active à la parution de *L'Ancêtre* en ces dernières années, sont décédés au cours de l'automne dernier. Il s'agit de messieurs Joseph Naud et Lorne Laforge. Le premier (membre 0382) faisait partie de notre Société depuis le début de 1975. Le second (membre 4104) a été directeur de *L'Ancêtre* de la fin de 1999 au début de 2001.



Monsieur Naud a publié de nombreux articles dans *L'Ancêtre* durant le dernier quart de siècle. Notamment *Les Letieq acadiens de Bécancour et des environs* (Volume 28, 2001, no 1) qui lui valut en 2002 le premier prix pour un article de fond. Lors de sa réunion du 19 novembre 2003, au centre Brûlart de Sillery, la Société lui attribuait aussi un deuxième prix pour son étude intitulée *Louis Riel, un père de la Confédération et sa parenté avec les Nau du Manitoba* (Volume 29, été 2003). Cette dernière remise s'est faite en l'absence de monsieur Naud, car celui-ci était malheureusement décédé quelque trois semaines plus tôt.

Issu de l'union d'Alfred Naud et d'Évelyne Galarneau, Joseph est né à Barraute, en Abitibi, le 8 février 1929. Sa famille a migré peu après à Saint-Alban, dans le comté de Portneuf. Historien et généalogiste, il a consacré ses loisirs à écrire l'histoire des Nau qui sont à l'origine de Deschambault et de La Chevrotière, notamment celle de François Nau et de ses descendants, qui forme un volume de 334 pages. Il est aussi l'auteur de *Les années de misère de mon père, Alfred Naud (de Saint-Alban) au temps de la crise, 1929-1930* (200

pages). En juillet 1992, il a écrit *Les Nau au pays, des origines à 1760*, un article publié dans *L'Ancêtre* en mars 1989. Il a aussi écrit l'histoire, restée inédite, de Pierre Gauthier, de Deschambault, maître farinier originaire de la Vendée. Disciple de Nemrod, Joseph Naud a consacré ses loisirs à la chasse et à la pêche. Sa famille vit à Repentigny depuis une quarantaine d'années.

Le 19 janvier 1957, en l'église de Saint-Alphonse de Montréal, il épousait Andrée Gauthier, fille de Rodolphe et de Thérèse Fortin, qui lui donna deux fils : Christian et Marc-André. Joseph Naud est décédé à l'Hôtel-Dieu de Montréal le 26 octobre 2003, à la suite d'une brève maladie. Ses funérailles ont eu lieu le 1^{er} novembre à Repentigny, lieu de sa sépulture.

Trois semaines plus tard, la Société de généalogie de Québec déplorait aussi le décès de monsieur Lorne Laforge, qui fut directeur du comité de *L'Ancêtre* durant un peu plus d'un an. Il était âgé de 71 ans.



Monsieur Laforge était professeur émérite de l'Université Laval. Il avait entrepris ses études universitaires à l'Université Laval. Docteur ès lettres et linguiste apprécié, il fut médaillé de l'Ordre des francophones d'Amérique. Il a aussi participé à une Commission internationale de recherche sur le bilinguisme et le multiculturalisme. Il a participé activement à la Commission Gendron.

Selon son collègue d'université, Jean-Guy Savard, qui a fait son éloge lors de ses funérailles, « Lorne était un communicateur né : il avait le souci du mot juste et de la phrase bien tournée. Il possédait l'art de dire avec

élégance les choses les plus difficiles. Ce qui en faisait un excellent professeur. Le ton calme, posé et réfléchi qu'il savait toujours garder lui valut souvent d'être sollicité comme conciliateur. À ces deux grandes qualités s'ajoutait celle d'un sens inné de l'organisation. C'est pourquoi, comme il arrive trop souvent à l'université, ce professeur de carrière a été, très jeune, happé par l'administration. On le retrouve successivement comme directeur du Département des langues et de linguistique, vice-doyen puis doyen de la Faculté des lettres, et un peu plus tard comme directeur du Centre international de recherche sur le bilinguisme. Sa capacité hors du commun de persuader les gens, son habileté à les faire cheminer vers les objectifs fixés lui ont certainement été d'un grand secours lors de la restructuration de la Faculté des lettres et de l'intégration des départements de langues au Département de linguistique, ou encore lors de la création de l'École des langues vivantes. »

Né à Saint-André de Madawaska au Nouveau-Brunswick, le 21 mai 1932, Lorne était le fils de Onile Laforge et d'Éva Desjardins. Le 25 octobre 1955, à Notre-Dame de Lévis, il épousait Andrée Guenette. De cette union sont nés quatre enfants : Ève, Isabelle, Valérie et Frédéric. Monsieur Laforge est décédé à Québec le 22 novembre 2003 et ses funérailles ont eu lieu sept jours plus tard à Berthier-sur-Mer. Sa dépouille mortelle a été inhumée dans le cimetière dudit lieu. Outre son épouse et ses enfants, il laissait dans le deuil sept petits-enfants et sa soeur Venette Laforge Aitken.

La Société de généalogie de Québec et *L'Ancêtre* offrent aux familles éprouvées par ces deuils leurs plus sincères condoléances.

Jean-Jacques Saintonge (1342)

INCENDIE AU PARLEMENT D'OTTAWA

Ottawa - Sept personnes perdent la vie dans l'incendie qui détruit jeudi le 3 février 1916, le parlement du Canada. Le feu s'est déclaré dans une salle de lecture, et c'est M. Médéric Martin, maire de Montréal et député libéral du comté de Sainte-Marie, qui donne l'alarme quelques minutes avant 21 h. Un vent violent attise l'incendie, qui se répand rapidement dans tout l'édifice, mais qui, cependant, souffle sur le feu de telle sorte qu'il l'éloigne de la Bibliothèque du Parlement. Les victimes sont : M. Bowman Law, député de Yarmouth, Nouvelle-Écosse, et M. J.B.R. Laplante, greffier adjoint de la Chambre des Communes; un agent de police d'une agence privée; un employé des Postes; un plombier ainsi que deux dames de la région de Québec. Le ministre de l'Agriculture Martin Burrell est gravement blessé.

Les dames victimes étaient Mme Henri Bray, de Québec, et Mme Louis Morin, de Beauceville. Elles avaient soupé la veille avec Mme Laurier et sir Wilfrid, le leader du Parti libéral, alors Chef de l'Opposition. Jeudi, elles avaient rendu visite à Mme Sévigny, dans l'édifice même du Parlement où logeait M. Albert Sévigny, en qualité de président des Communes. Elles s'y trouvaient encore quand l'alarme a sonné. Le

président des Communes, qui venait tout juste de céder le trône et qui était en train de dicter des lettres dans son bureau, a aussitôt prévenu ses invitées et a quitté en vitesse le Parlement en compagnie de son épouse et de ses deux enfants. Les deux victimes avaient insisté pour aller prendre leurs fourrures avant de sortir. On les a retrouvées plus tard asphyxiées à quelques pas seulement de la sortie de secours. M. Sévigny, ainsi que son épouse, née Jeanne Lavery, de Québec, ont été très affectés par cette catastrophe.

Il s'est trouvé bon nombre de gens pour affirmer que l'incendie avait été allumé par des espions allemands. A partir de ce moment, à Québec, des soldats et des gardes surveillaient le Parlement et les édifices publics nuit et jour. La session a repris quelques jours plus tard après que la Chambre des Communes et le Sénat eurent été installés dans le Musée Victoria, les Communes dans la salle des conférences et le Sénat, dans la salle d'anthropologie.

Le nettoyage des ruines a été effectué avec une telle célérité que le gouverneur général, son Altesse royale le duc de Connaught, a pu poser la première pierre du nouveau Parlement dès le 1^{er} septembre suivant.

Rumilly, Robert. *Histoire de la province de Québec XX*, Montréal, Montréal-Éditions, 1947.

À PROPOS DE...

par Michel Langlois (0045)



LA VÉRITÉ HISTORIQUE

Les historiens tout comme les généalogistes ont une grave responsabilité quand ils écrivent au sujet des ancêtres. Ils doivent s'assurer que ce qu'ils affirment est réellement basé sur des informations pertinentes et non pas le résultat d'une interprétation personnelle qui risque de s'avérer plus ou moins juste. Une fois de plus, nous en revenons à la nécessité de baser nos affirmations sur des documents. Toutes les suppositions que nous faisons, si belles et si vraisemblables soient-elles, peuvent être démenties dans le temps de le dire par un document de quelques lignes. Par contre, nous devons également avoir l'esprit assez ouvert pour nous rendre compte de ce qui peut clocher dans un document ancien. Car, tout comme nous, il arrive que les personnes qui ont écrit ces documents commettent des erreurs. En d'autres termes, il n'y a pas cent façons d'aborder l'histoire de nos ancêtres, il n'y en a qu'une qui consiste à avoir l'esprit constamment en alerte afin d'aller chercher la vérité là où elle se trouve.

Ce qui m'amène à ce sujet, c'est le fait que je viens récemment de terminer la rédaction de deux volumes : *Montréal 1653, la Grande Recrue* et *Carignan-Salière*. Dans les deux cas, je me suis rendu compte que les auteurs qui ont écrit sur ces sujets, tout en se servant exactement des mêmes documents, n'arrivent pas aux mêmes conclusions. Comment expliquer cela?

Dans le cas de la *Grande recrue de 1653*, les documents de base se résument à toutes fins utiles aux contrats d'engagement passés devant le notaire de La Fousse à La Flèche et à la liste dressée par le notaire Belliotte à Saint-Nazaire. Or, quatre auteurs qui ont utilisé ces mêmes documents arrivent à des chiffres différents quant au nombre d'engagés et même quant à leur nom. Pourtant ils ont eu les mêmes listes devant les yeux. Une analyse attentive de ces listes permet de retracer là où ils ont erré. Sur ce sujet, je vous réfère au chapitre deux de mon volume *Montréal 1653, la Grande Recrue*.

Je veux toutefois faire porter mon propos au sujet de la Grande Recrue sur un tout autre aspect. Je laissais

entendre qu'il faut être critique face aux documents anciens et en particulier lorsqu'il s'agit de récits. C'est le cas pour la *Grande Recrue de 1653*. Le seul témoignage que nous ayons au sujet de la venue de ces recrues en Nouvelle-France est le récit réalisé par Marguerite Bourgeoys. Or, en y regardant de près, nous nous rendons bien vite compte qu'il y a plusieurs points qui demandent à être révisés. Voici dans les grandes lignes ce qu'écrit Marguerite Bourgeoys à ce propos :

« À trois cent cinquante lieues de mer, le navire, qui faisait de l'eau plus qu'on n'en pouvait tirer jour et nuit, fut contraint de relâcher à Saint-Nazaire où, en approchant, nous périssions sans le secours que, par la grâce de Dieu, nous eûmes de ce lieu là; de quoi c'était fort en peine, car nous étions près de cent vingt passagers, sans prêtre, et les cent huit soldats mal préparés pour mourir, aussi bien que tout le reste.

Il fallut bien du temps pour trouver et ravitailler un autre navire. Monsieur de Maisonneuve fut, avec tous ses soldats, en une île d'où l'on ne pouvait se sauver, car autrement, il n'en serait pas demeuré un seul. Il y en eut même qui se jetèrent à la nage pour se sauver, car ils étaient comme des furieux et croyaient qu'on les menait en perdition.

Enfin, on a un autre navire et les autres besoins, et l'on ne fit voile que le jour Sainte-Marguerite, 20 juillet, que j'entendis encore la sainte messe à l'église. Dans ce voyage, huit soldats moururent, le reste (étant réduit) à cent soldats. »¹

Peut-on prendre à la lettre ce qu'elle écrit? Non! Pour la simple raison que Marguerite Bourgeoys a écrit ce texte quarante ans après les événements. Essayez de vous rappeler par exemple les péripéties d'un voyage que vous avez effectué, ne serait-ce qu'il y a une dizaine d'années. Tentez de vous souvenir quelles

¹ Bourgeois, Marguerite, *Les écrits de Marguerite Bourgeoys*, Montréal, 1964, p. 46-47.

personnes voyageaient avec vous. Or, Marguerite Bourgeoys avoue elle-même, quarante ans après ce voyage, qu'elle ne se souvient pas des noms de ses compagnes de voyage, à l'exception de quatre d'entre elles. Or, elles étaient au moins une dizaine sinon plus.

Si elle ne se souvenait pas du nom de ses compagnes, comment peut-on se fier au reste de son récit? Dans un cas comme celui-là, il faut analyser le texte afin de se rendre compte de sa vraisemblance. Les autres auteurs ne semblent pas s'être donné la peine de remettre ce témoignage en cause. Pourtant, il y avait lieu de le faire. En effet, au moins quatre points soulevés par Marguerite Bourgeoys constituent des énigmes : les 350 lieues en mer, l'île mystérieuse où monsieur de Maisonneuve a laissé ses hommes, le navire qui les a conduits en Nouvelle-France et le nombre d'engagés (Marguerite Bourgeoys les désignent comme des soldats) qui sont arrivés à bon port. À ces quatre questions, il faut trouver une réponse précise.

350 LIEUES EN MER

Était-il possible que le navire ait parcouru 350 lieues en mer avant de faire demi-tour? La réponse ne se fait pas attendre. C'était impossible. En effet, si le vaisseau avait parcouru 350 lieues en mer et était revenu à Saint-Nazaire, il aurait couvert 700 lieues aller et retour, ce qui, compte tenu de la vitesse moyenne des navires à l'époque, lui aurait pris plus de trois semaines. Une fois à Saint-Nazaire, il fallait soit trouver un autre vaisseau prêt à partir ou radouber le vaisseau défectueux. Dans un cas comme dans l'autre, il fallait décharger le navire et le recharger, ce qui prenait forcément plusieurs jours. Or toutes ces manœuvres, l'aller et le retour, le déchargement du navire et le nouveau chargement, se seraient faites, selon Marguerite Bourgeoys, en un mois puisque le navire partit de Saint-Nazaire le 20 juin, y revint et en repartit le 20 juillet suivant. L'aller et le retour aurait pris au moins 25 jours. Le déchargement et le chargement dans des conditions idéales auraient pris au moins une semaine. Or, il y avait certainement dans le navire défectueux des marchandises et des agrès avariés qu'il fallait remplacer. En supposant qu'il s'agissait d'un nouveau navire, comme le laisse entendre Marguerite Bourgeoys, il aurait fallu qu'il soit prêt à appareiller immédiatement et que l'armateur ait eu à sa disposition les membres d'équipage nécessaires pour un tel voyage et toutes les autorisations voulues pour mettre à voile. Même en supposant qu'il ait accepté d'embaucher tout l'équipage du premier navire, il fallait que tout ce monde passe un nouveau contrat et que toutes les dispositions d'assurance, listes de toutes

sortes etc. soient prêtes avant son départ. Toutes ces formalités prenaient beaucoup plus que quelques jours. De plus, il fallait que le navire soit réparé adéquatement, ce qui aurait pris plusieurs jours puisque, comme le mentionne Marguerite Bourgeoys, il fuyait de toutes parts. En conséquence, le navire n'a certainement pas parcouru 350 lieues en mer avant de faire demi-tour. Sur ce point, le récit de Marguerite Bourgeoys n'est pas exact. S'il ne l'est pas sur ce point, il se peut fort bien qu'il ne le soit pas sur d'autres.

L'ÎLE MYSTÉRIEUSE

Les historiens n'avaient pas solutionné la question de l'île mystérieuse où monsieur de Maisonneuve a laissé ses engagés en attendant de pouvoir repartir. Cette île dont on ne pouvait pas s'évader, comme le laisse entendre Marguerite Bourgeoys, devait être une île bien particulière. En effet, il fallait que ce soit une île située non loin de Saint-Nazaire, qu'on n'y trouve pas d'embarcation, qu'on ne puisse pas s'en évader à la nage, qu'elle soit assez petite pour qu'on ne puisse pas s'y cacher, que les habitants du lieu n'aident personne à s'en échapper et que ces mêmes habitants aient assez de provisions pour nourrir une centaine d'hommes pendant plusieurs jours.

Cette question de l'île mystérieuse a été lancée sur Internet par monsieur Georges Cadieu en 1996. Il faut voir toutes les réponses plus ou moins farfelues proposées à ce sujet, plusieurs internautes ne se donnant même pas la peine d'analyser le texte de Marguerite Bourgeoys et allant même jusqu'à proposer des îles très loin de Saint-Nazaire, d'où les engagés auraient pu s'évader à leur guise. Cette même question de l'île mystérieuse a été de nouveau ravivée sur Internet au printemps 2002, au moment où je me rendais en France faire des recherches sur la Grande Recrue. J'ai eu la chance, lors de mon voyage, de rencontrer madame Odile Halbert, une chercheuse de Nantes, à qui j'ai posé la question. N'en déplaise aux autres chercheurs, c'est elle qui a finalement découvert l'île mystérieuse en question. Dès le mois de juillet, elle me faisait parvenir la réponse à cette question. Malheureusement, lors d'une rencontre officielle au sujet de la Grande Recrue, j'ai parlé de cette découverte, ne pensant pas qu'aussitôt les internautes en seraient informés. Et comme par hasard, au mois d'octobre, certains internautes français prétendaient avoir découvert l'île mystérieuse qui s'avère être en réalité l'île Saint-Nicolas des Défunts.

J'ai tenu dans mon volume à rappeler que c'est madame Odile Halbert qui a fait cette découverte et qui

a du même coup solutionné l'énigme constituée par cette fameuse île. Je suis heureux de rendre à César ce qui appartient à César.

LE NAVIRE QUI LES A CONDUITS EN NOUVELLE-FRANCE

Dans son récit, Marguerite Bourgeoys dit qu'il a fallu trouver un autre navire pour se rendre en Nouvelle-France. Le premier navire part le 20 juin. Il est avarié et on revient à Saint-Nazaire pour le réparer ou en trouver un autre. Il est bien évident, comme je le mentionnais plus haut, qu'il aurait fallu tout un hasard pour qu'au retour de monsieur de Maisonneuve à Saint-Nazaire en fin de juin ou au début de juillet, un autre vaisseau ait été immédiatement prêt à faire voile vers la Nouvelle-France. Il ne faut pas oublier que le départ de France fut retardé de la fin d'avril à la fin de juin. Or le vaisseau qui conduit les engagés en Nouvelle-France le 20 juillet est le *Saint-Nicolas* de Nantes, le même navire sur lequel les engagés s'étaient embarqués le 20 juin, comme en fait foi le texte du notaire Belliotte. Ce navire a donc été radoubé à son retour à Saint-Nazaire avant d'en repartir le 20 juillet. Il s'échoue à Cap-Rouge une journée après l'arrivée et on doit par la suite le faire brûler, faute de pouvoir le réparer. Le procès-verbal de la visite des charpentiers de navire sur les lieux de l'échouement et leur compte-rendu des dommages ont été conservés. Le navire qu'ils visitent est bien le *Saint-Nicolas* de Nantes. Les souvenirs de Marguerite Bourgeoys à ce sujet sont une fois de plus erronés.

LE NOMBRE D'ENGAGÉS MORTS EN MER

Qu'en est-il alors du nombre de passagers sur le navire et du nombre d'engagés morts en mer? Marguerite Bourgeoys laisse entendre qu'il y avait tout près de 120 passagers sur le navire. Son chiffre est vraisemblable. Toutefois, elle dit que monsieur de Maisonneuve avait à sa disposition 108 soldats. Il faut lire ici engagés. Marguerite Bourgeoys les désigne comme des soldats. Elle précise que huit engagés seraient morts en mer, ce qui réduirait le nombre à 100 hommes. Ce chiffre mérite d'être remis en question. En effet, selon la liste du notaire Belliotte, ce sont 102 engagés qui sont montés sur le navire à Saint-Nazaire. Quelques jours après l'arrivée du navire à Québec quatre des engagés meurent à l'Hôtel-Dieu de Québec et sont inhumés. Et sur les 102 engagés venus sur le *Saint-Nicolas* de Nantes, il n'y en a que six et non huit sur lesquels nos archives demeurent muettes. En conséquence, ce serait plutôt six engagés qui sont décédés en mer et quatre après l'arrivée du navire à Québec. Si bien que ce ne

sont pas cent engagés qui sont arrivés vivants à Montréal, comme plusieurs textes de l'époque et Marguerite Bourgeoys le laissent entendre, mais bien 92.

Cet exemple m'a permis d'illustrer de quelle façon un texte ancien peut être remis en question. Mais il n'y a pas que les textes qui peuvent être remis en question. Les affirmations des historiens portent également à caution. Il n'y a pas meilleur sujet pour illustrer ce point que le régiment de Carignan-Salière. Comme il n'existe aucune liste officielle des membres de ce régiment venu en Nouvelle-France de 1665 à 1668, un nombre considérable d'auteurs ont fait fausse route sur plusieurs points concernant ce régiment.

Je mentionnerai en particulier une affirmation de l'excellent et prolifique historien Marcel Trudel à ce sujet. En de multiples endroits, et en particulier dans son volume *La population du Canada en 1666*, monsieur Trudel a laissé entendre ce qui suit à propos de la Confrérie du scapulaire concernant les soldats de Carignan-Salière.

« *Même embarras devant les listes de la Confrérie du Scapulaire. Mère de l'Incarnation écrit le 1^{er} septembre 1665 : "Il y a bien cinq cens Soldats, qui ont pris le Scapulaire de la Sainte Vierge." Ou elle exagère quelque peu ou bien on n'a pas eu soin de conserver la liste complète de ces dévots de l'été 1665. En tout cas, pour la période 1665-1666, nous n'avons que 14 noms pour Québec et 256 pour le Château-Richer; ces 14 membres de Québec sont des militaires de passage; au Château-Richer, nous ne retraçons qu'un militaire de passage et 7 cas douteux.* »²

Monsieur Trudel met en doute ce qu'écrit la mère Marie-de-l'Incarnation. Mais si nous poursuivons la lecture du texte de cette dernière, elle ajoute en parlant des scapulaires : « C'est nous qui les faisons, à quoi nous travaillons avec bien du plaisir. »³ Voilà pourquoi, la mère Marie-de-l'Incarnation peut préciser que 500 scapulaires ont été remis. Monsieur Trudel n'a malheureusement pas pu consulter le registre du Scapulaire du Mont-Carmel pour 1665. Tout ce qu'il en a vu, c'est une liste très partielle. Pourtant ce registre existe bel et bien. Il se trouve aux Archives de Notre-Dame de Québec. Au moment où des soldats étaient arrivés au pays en cette année 1665, il y eut des remises de

² Trudel, Marcel, *La population du Canada en 1666*, édition Septentrion, 1995, p. 52-53.

³ Mère Marie de l'Incarnation, *Correspondance*, Oury, p. 755.

scapulaires les 19 juillet, 22 juillet, 25 juillet, 26 juillet, 2, 10, 15, 16, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30 et 31 août, 1^{er}, 8, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 27, 28, 29 et 30 septembre, 1er, 3, 5, 6, 11, 18, 28 et 29 octobre, 1^{er}, 2, 3, 4, 5, 13, et 22 novembre, 8 et 21 décembre. En tout, 527 scapulaires furent distribués. On trouvera cette liste reproduite en Appendice I de mon volume Carignan-Salière. Des 527 scapulaires distribués, 140 le furent à des habitants. Dans son trop grand enthousiasme, la mère Marie-de-l'Incarnation avait oublié que sur les 500 scapulaires et plus produits par les religieuses, certains avaient été reçus par des habitants. Mais il n'en demeure pas moins que plus de 500 scapulaires furent remis.

Quoi qu'il en soit, comme on peut le constater, contrairement à ce qu'affirme monsieur Trudel, cette liste existe bel et bien. D'où l'importance parfois de ne pas prendre à la lettre ce qu'affirment les historiens. Ils ont le plus souvent raison mais il arrive, comme dans le cas présent, qu'ils se trompent. Aussi, à moins d'avoir vérifié soi-même à fond toutes les sources, il faut garder une certaine méfiance vis-à-vis ce qu'affirment les historiens.

Puisque nous abordons cette question, profitons-en pour signaler d'autres points similaires concernant le régiment de Carignan-Salière. Tous les auteurs qui ont abordé le sujet, mentionnons en particulier, Benjamin Sulte, Régis Roy et Gérard Malchelosse, Francis-J. Audet, Archange Godbout, René Jetté, Jack Verney et Marcel Trudel, ont tous intégré au régiment de Carignan-Salière les soldats des quatre compagnies venues avec Tracy. Or, aucun document de l'époque ne mentionne l'intégration au régiment de Carignan-Salière des quatre compagnies de soldats venues avec Tracy. Au contraire, les documents officiels précisent que ces compagnies ne faisaient pas partie du régiment de Carignan-Salière. Ainsi, dans une lettre de l'intendant Jean Talon écrite au ministre Colbert le 7 octobre 1665, nous pouvons lire :

« Je ne doute pas que vous ne soyez bien informé par Mess. de Tracy et de Courcelle que les troupes de Sa Majesté ont icy desbarqué en assez bon Estat: quoy qu'après une fort longue navigation et je puis dire présentement qu'il se trouve près d'onze cens hommes dans les 20 compagnies, qui sont passées de france, n'y comprenant point les quatre qui sont venues de l'Amérique moins fortes que les autres. »⁴

⁴ Talon, Jean, *Correspondance*, Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec, p. 39.

Le 7 janvier 1667, monsieur de Lionne écrit à l'intendant Talon en ces termes :

« Vous apprendrez par la teneur des Ordres du Roy qui sont envoyez en la nouvelle france que le regiment de Carignan Salieres, & les quatre Compagnies qui y ont passé des Isles de l'Amérique sous le commandement de M. de Tracy y demeurent encore une année. »⁵

Il n'en va pas autrement quand le ministre expédie de France les sommes prévues pour couvrir les dépenses de l'armée en Nouvelle-France. Le ministre précise chaque fois qu'il s'agit des sommes prévues pour le régiment de Carignan. Il ajoute ensuite qu'il fait également parvenir les sommes nécessaires pour couvrir les dépenses des quatre compagnies commandées par le sieur de Tracy. Nous ne trouvons aucun document officiel laissant entendre que ces quatre compagnies furent intégrées au régiment de Carignan-Salière. Comment expliquer alors pourquoi tous ces auteurs considèrent que les soldats de ces quatre compagnies faisaient partie du régiment de Carignan-Salière? Mystère et erreur propagés depuis toujours. On ne retrouvera donc pas dans mon volume les soldats de ces quatre compagnies parmi ceux de Carignan-Salière, car ils ne faisaient pas partie de ce régiment.

Et puisque nous parlons précisément de ce régiment, empressons-nous de corriger une autre erreur qui le concerne. Influencés par les surnoms parus sur la liste de 1668, ces mêmes auteurs ont intégré des habitants au régiment de Carignan-Salière. Marcel Trudel dans son volume *La population du Canada en 1666* écrit :

« Habitants du pays qui se sont enrôlés formellement dans les troupes : Genest dit Labarre, Jacques; Hudon dit Beaulieu, Pierre; Latouche ou Delatouche, Roger; Leboulanger, Pierre; Letendre dit Laliberté; Poisson, François; Potier dit Langevin, Michel; Provost, François; Regnaud, Guillaume, Robert dit Lapommeraye et Lafontaine, Louis et Vintonneau ou Vinçonneau dit Laforest, Jean. »⁶

Ces habitants, contrairement à ce qu'affirment Trudel et avant lui Roy et Malchelosse, Jetté, Verney etc., n'ont jamais été soldats de Carignan-Salière. La raison en est très simple. Le roi n'avait pas besoin de soldats supplémentaires dans le régiment de Carignan-Salière. Au contraire, puisque les soldats étaient à sa solde, toutes ses directives à l'intendant Talon, dès 1665, vont dans le même sens. Il insiste pour que les soldats

⁵ Talon, Jean, *Correspondance*, p. 66.

⁶ Trudel, Marcel, *op. cit.*, p. 335.

deviennent des habitants le plus rapidement possible. Ainsi, il n'aurait plus à payer leur solde.

Pourquoi alors Trudel et les autres les comptent-ils parmi les soldats de Carignan-Salière? Tout simplement parce que sur le « Rolle » de 1668, on retrouve les surnoms Beaulieu, Latouche, Labarre etc. et qu'on n'est pas en mesure d'identifier de qui il s'agit. Dès lors, la solution la plus facile est de choisir parmi les habitants un individu porteur de ce surnom et d'affirmer ensuite que des habitants ont été intégrés au régiment de Carignan-Salière. On pourra en connaître davantage sur ce sujet en consultant mon volume

Carignan-Salière. J'analyse en particulier le « Rolle » de 1668 et je justifie chacun de mes choix tout en expliquant pourquoi plusieurs individus considérés jusqu'à présent comme soldats de Carignan-Salière ne l'étaient pas en réalité.

Il y aurait encore beaucoup à écrire sur la critique que nous devons faire à la fois des écrits anciens et des interprétations faites par les historiens. Il n'y a pas cent façons d'éviter les pièges tendus. Il faut aller consulter les sources originales et nous méfier de notre imagination.

LE RÔLE D'EMBARQUEMENT DE 1653

...Le rôle d'embarquement ne porte cependant que cent trois noms d'hommes dont onze n'apparaissent nulle part dans la suite.

Le tiers des engagés ne prirent... pas la mer ou désertèrent lorsque le vaisseau, parti de Saint-Nazaire, dut, pour causes d'avaries, relâcher dans une île...

Cette importante recrue... fut la plus considérable de cette époque... Les nouveaux colons... tous engagés par contrats notariés... débarquèrent à Québec le 22 septembre.

Nous reproduisons ici (dans l'ordre alphabétique) le rôle d'embarquement de 1653 d'après l'original conservé aux Archives du Séminaire de Saint-Sulpice. De nombreuses familles se rattachent... à ces courageux ancêtres...

Jacques Audru, Jean Auger dit le baron, Maurice Averty dit Léger;

Pierre Bareau, Yves Bastard, Olivier Beaudoin, Antoine Baudry dit Lespinette, Charles-Jean Béliot, Paul Benoît, René Besnard dit Bourjoly, Louis Biteau, François Blanchard, Jacques Boivin, René Bondy, Étienne Bouchard, Michel Bouvier, Urbain Brossard, Jacques Brassier, Pierre Bruzé;

René Cadet, Jean Cadieu, Guillaume Chartier, Louis Chartier, Jean Chaudronnier, Pierre Chauvin, Antoine Chevasset, Louis Chevalier, Mathurin Cousset, François Cruson dit Pilote;

Honoré Dany dit Tourangeau, Julien Daubigeon, Jean Davoust, Louis de la Saudraye, Jean Deniau, Martin Deniau, Bertrand de Rennes, Pierre Desautels, Zacharie Desorson, Simon Després, Louis Doguet, René Doussin, Fiacre Ducharme, Nicolas Duval;

Jean Frenot, Christophe Gaillard, Simon Galbrun, Jean Gasteau, Pierre Gaudin, Guillaume Gendron, Jehan Gervaise, Urbain Getté, Urbain Graveline, Louis Grégoire, Louis Gueretin, Jean Guyet,

Pierre Hardy, André Heurtebize, Marin Heurtebize, René Houray, François Hudin, Toussaint Hunaut;

Martin Jeannot, Nicolas Josselin, Mathurin Jouanneau;

Louis Lafontaine, Nicolas Langevin dit Lacroix, Jean Laroche, Gilles Lauson, Jean Lecompte, Pierre Lefebvre; Simon Le Roy, Michel Louvart dit Desjardins;

Olivier Martin, Pierre Martin, Nicolas Millet, Jacques Millot, Jacques Mousseaux, Jacques Noël, François Nocher, Jean Olivier;

Pierre Papin, Hughes Picard dit Lafortune, Jean Pichard, François Piron, Pierre Piron, Jean Prestrot;

Pierre Raguèdeau, Étienne Robin, Claude Robutel de Saint-André, René Rodayer, Christophe Roger, François Roisnay;

Jean Tavernier, Michel Théodore, Silvestre Vacher, Jean Valets, Jean Valiquet dit Laverdure.

BERTRAND, Camille (1935). *Histoire de Montréal*, Montréal, Beauchemin; Paris, Plon, pages 55-56.

IL FAUT TOUJOURS VÉRIFIER AUX SOURCES...

Dans le dernier numéro de *L'Ancêtre* (Volume 30, hiver 2004) on répond en 5455 que Thomas **Byrne** a épousé Lucille **Robillard** le 1^{er} juillet 1824 à Sainte-Élisabeth de Joliette.

Par contre, dans la réponse au 5538, il est dit que Thomas **Byrne /Burns /Byrne** a épousé Lucie/Lucille **Robillard** le 30 juin 1824 à Sainte-Élisabeth de Joliette!

Les deux chercheurs sont compétents de sorte qu'il faut retourner aux sources pour savoir qui a raison. C'est ce que l'on nous enseigne lorsque l'on commence en généalogie! En regardant dans le registre de la paroisse de Sainte-Élisabeth on trouve le texte suivant :

*Le texte d'un defun mit trois ans vingt quatre p. h. la publication
 de trois Canada mariages sans melle paraitables par trois dimanches
 (convulsi) sans qu'il fut tenu aucun empêchement au dit mariage
 et qui avoit reçu l'opédation de parents y est eulle, si p. h. et
 l'orthographe de recensement de parents de son nom la
 demediction nuptiale à Thomas Royce fils de Patrick Royce
 de la paroisse de Clary natif d'Angleterre par lui de mariage
 avec de la grande Robillard, et à Lucie Robillard fille de de
 Louis Robillard de la paroisse de Clary de cette paroisse présente
 et tous les deux se sont mariés par le p. h. de la paroisse
 et signés par nous qui sont les signés*

Thomas
 Royce
 —
 Lucie
 Robillard

Keller

Étant servi par le calendrier grégorien où il n'y a que trente jours en juin, qui donc a raison ?

Michel Drolet (3674)

CORRECTION

Dans la lignée de Bernard Landry parue dans *L'Ancêtre*, vol. 29, automne 2002, p 45, les parents de l'ancêtre René Landry ne sont pas Jean-Claude Landry et Marie Salé. Aux recensements de Port-Royal de 1671 et 1678 Marie Salé est dite veuve de Jean Claude et non Jean-Claude Landry. Marie Sallé s'était mariée en 1^{res} noces à Martin Aucoin en 1632 à La Rochelle.

Références : White, Stephen A. *Dictionnaire généalogique des familles acadiennes*, p. 41, 361-362 et 1442.

Ulysse Roy (4662)



LE GÉNÉALOGISTE JURISTE

par Raymond Deraspe (1735)

Angle nord-ouest du boulevard Laurier et de la route de l'Église, au 1200 route de l'Église, dans l'ancienne ville de Sainte-Foy, regroupée à Québec à compter du premier jour de la deuxième année du début de ce siècle, s'élève un édifice acquis par l'État québécois en 1979 pour y loger son ministère de la Justice. À la suite d'une décision de la Commission de toponymie, il porte le nom Édifice Louis-Philippe Pigeon depuis le 12 décembre 1997. Au rez-de-chaussée, on explique pour qui et surtout pour quoi.

Louis-Philippe Pigeon, juge de la Cour suprême du Canada ayant participé à plus de mille pourvois du 21 septembre 1967 au 7 février 1980, veille de son soixante-quinzième anniversaire de naissance, était un pilier de la société canadienne. Deux de ses enfants : Lyné et Michel Pigeon nous fournissent là un éclairage particulièrement éloquent de son exceptionnelle carrière. Ses dix premières années d'exercice du droit commencé en 1928 se passèrent à la prestigieuse étude Saint-Laurent (Louis, premier ministre du Canada de 1948 à 1957), Gagné (Jules-Arthur, décédé, juge de la Cour d'appel du Québec), Devlin (Charles-Bernard) & Taschereau (André, plus tard juge, lui aussi de la Cour d'appel du Québec); puis, deux ans à l'étude Hudon (Guy, futur doyen de la Faculté de droit de Laval, conseiller du mouvement Desjardins alors naissant) et Pigeon; ensuite, durant quatre ans, greffier de l'Assemblée législative de Québec sous le gouvernement libéral d'Adélard Godbout; enfin vingt-trois ans chez Germain (Stanislas), Pigeon, Thibodeau (Roger) & Lesage (Bernard, à compter de 1957, ensuite juge à la Cour du Québec). Connue comme avocat dans plusieurs causes célèbres dont celles des Métallos versus Gaspé Copper Mines à Murdochville, en Gaspésie (reconnaissance de la formule Rand permettant la retenue de la cotisation syndicale chez tous les employés d'une unité de travail), procès concernant la compagnie Paquet, (propriétaire d'un grand magasin de Québec). Je dois m'arrêter.

Né à Henryville, comté d'Iberville, le huit février 1905, il fut baptisé dans l'église locale, Saint-Georges, trois

jours plus tard. Ses parrain et marraine sont Philippe Demers, avocat de Saint-Jean, plus tard comme son frère Joseph, juge de la Cour supérieure, oncle maternel, et l'épouse du parrain, Joséphine Bouchard, qui signent le registre avec le notaire Arthur Pigeon, son père, et le curé J.-A. Foisy, comme il signe, ses prénoms étant Joseph-Antoine.

Dans cette église, le six mai 1902, Arthur Pigeon, notaire public, épouse Maria Demers, fille majeure de feu Alexis Demers et de Marie Goyette, tous de cette paroisse. Les témoins sont le père de l'époux et ledit Philippe Demers, député aux communes canadiennes qui, comme les époux, signe avec P.-H. Gosselin, Émile Demers, Denis Demers, Régina Claude, Berthe Demers, Robertine Pigeon, Joseph Demers, Alexina Demers, O.S. (?) Demers, Georges Fortin (?), Jeanne Gosselin, et le célébrant Anatole Martin qui se déclare autorisé. Il s'agit de Joseph-Louis-Eusebe-Anatole Martin, vicaire à la paroisse Sacré-Coeur de Montréal, dont l'église occupe l'angle nord-ouest des rues Ontario et Plessis, non loin du terminus d'autocars, église où furent baptisés le cardinal Jean-Marie Rodrigue Villeneuve en 1883 et le chef d'orchestre Wilfrid Pelletier en 1896. Arthur Pigeon, conseil du roi, qui exerça durant près de vingt-cinq ans au ministère de la Voirie du Québec, est décédé à son domicile de la rue de la Tour, à Québec, le

30 janvier 1950. Après presque sept ans d'exercice du notariat à Henryville, il fut admis au barreau en juillet 1907 et tint bureau à Sherbrooke durant cinq ans avec les avocats Bachand et Lemay. À part son épouse et son fils précité, il laissa dans le deuil deux fils : le docteur Jean Pigeon, de Blind River, Ontario, et l'abbé André Pigeon, de la société des Missions étrangères, en fonction aux Philippines, durant un certain temps; ses filles : Françoise et Marie (soeur Marie-du-Carmel), missionnaire de l'Immaculée-Conception; quatre frères : Ananias (Verchères), Raoul (Montréal), Wilfrid (Saint-Michel de Bellechasse) et Charles-Auguste (Alliance, Alberta). Marie Demers, décédée à Québec en 1965, a rejoint son époux au cimetière Belmont, à Sainte-Foy.



Louis-Philippe Pigeon
Site du barreau du Québec

Comme tous ses ancêtres paternels dont le lieu de mariage au Québec est connu, Alphonse Pigeon, cultivateur, épouse le seize septembre 1873, en l'église de Saint-François-Xavier de Verchères, Rose-Délina Prévost (et non Provost), résidante en la même paroisse, fille mineure de Frédérick Prévost, forgeron, et de feué Éléonore Sénécal, de Saint-Jean. Les témoins sont le père de l'époux et un oncle de l'épouse, Moïse Chagnon. Signent après les époux Renaud (?) Chagnon, Honoré Pigeon, Octave Bertrand, Almaïde Chagnon, Onésime Hébert, Anna Dalpé et Rosalda (?) Pigeon, suivis du célébrant, le vicaire F. Corbeil, de son prénom Ferdinand.

Les parents d'Alphonse Pigeon, en la même église, se marient le 14 octobre 1822. Qui sont-ils? André Pigeon, mineur, épouse Sophie Dansereau, mineure elle aussi, fille de Michel Dansereau, agriculteur, et de Marie Brin, tous de la paroisse. Sont nommés comme personnes présentes : François Quintal et Étienne Robert, témoins; Antoine Goguet, André Pigeon, père. Les parties et témoins sont requis de signer mais seules deux personnes le font : Marie Pigeon et Sophie Dansereau comme J. Courteau, prêtre. Selon certains écrits : Courtaud.

André Pigeon, père, dont il vient d'être question, épouse, le 18 octobre 1790, Charlotte Bourgard, selon le registre, (Jarret-Beaugard, selon le répertoire), fille de Charles Bourgard (registre) et de Marie-Angélique Charon, tous encore de la paroisse. La bénédiction nuptiale après consentement et constat d'absence d'empêchements leur est donnée selon les us et coutumes de l'Église catholique, apostolique et romaine, en face de Joseph Pigeon, frère, Michel (texte incompris) Pigeon, Joseph Vinet, oncle; Charles Bourgard, Alexis et François Bourgard, ses frères, François (nom incompris), Pierre Bourgard, oncle, Jean de Larivière (?) et autres qui, requis de signer, ont déclaré ne le savoir. Seul signe : Carpentier, prêtre. Il s'agit du père Claude-Charles Carpentier, récollet, curé de Verchères de 1781 à sa mort, survenue le 2 novembre 1798.

C'est le 22 juillet 1748 que Joseph Pigeon demeurant dans la paroisse depuis nombre d'années épouse Marie-Charlotte Vinette (et non Rivet) demeurant depuis deux ans dans la paroisse, fille de Michel Vinette et de défunte Marie-Hélène Fouquereau (Urbain-Fouquereau, selon répertoire), de la paroisse de Saint-Sulpice. Sont nommées comme personnes présentes : Bartélémy Pigeon, frère de l'époux; François Blau (ou Blou), son cousin; Michel Vinet, père de l'épouse; Charles Vinette,



L'église de Saint-François-Xavier de Verchères
Claude Décane, 1944, Archives nationales du Québec, E6.57.P18083

son oncle. Je ne retrace que deux signatures : celle de Joseph Pigeon et ce qui doit être à la fin celle du célébrant : Charles Dufort, vicaire.

Nous savons que c'est à Montréal que fut signé, la veille du mariage, le 6 janvier 1702 devant le notaire royal Pierre Raimbault, le contrat de mariage de Louis Pigeon et d'Agnès Coron. Où habitaient-ils? Au mariage de leur fils Joseph, ils sont dits du Sault des (sic) Récollets. Trois publications de bans ont précédé leur union : à Noël, au jour de l'an et aux Rois. Louis a vingt-sept ans, Agnès dix-neuf. Le célébrant, exerçant les fonctions curiales, note les présences de Laurent Archambault, grand oncle de l'épouse; Jean Roy, frère de l'époux; François Pigeon, aussi son frère; tous de Pointe-aux-trembles; Louis Genoix, de Saint-Martin, beau-frère de l'époux et plusieurs parents et amis. François Pigeon et l'épouse déclarent ne savoir signer. Signent : Louis Pigeon, L. Archambault, Jeanne Rico, Louis Genoix (ou Gervais), Louis Gaudry, François Coron, et R. C. De Breslay, faisant les fonctions curiales. Ajoutons que le sulpicien René-Charles de Breslay fut curé de Notre-Dame de Montréal de 1696 à 1703.

Devant Bénigne Basset, notaire exerçant à Montréal, le 20 novembre 1662, Pierre Pigeon et Jeanne Godart, fille de Robert Godart et de Michelle Lozon, veuve de Simon Roy-Le Roy, règlent les conventions relatives à

leur prochain mariage. Au bas de cet acte apparaissent les signatures de Paul Chomedey, Charles D'ailleboust, Catherine Le Gardeur, C. Le Moyne, un autre et Jehan Gervais, puis le notaire. Selon une autre source, Jeanne Godart, née en 1638, est décédée avant 1687. Et Pierre Pigeon est fils de Claude Pigeon et de Françoise Philippes de Sainte Geneviève, bourg de Vanves, arrondissement Antony, archevêché de Paris. Il serait décédé le 25 juillet 1678 à 40 ans.

Comme je regrette que Louis-Philippe Pigeon, grand érudit, ne soit pas à mes côtés pour me déchiffrer et m'expliquer les contrats concernant ses ancêtres! Sa grande science a mystifié beaucoup de gens. À commencer par les élèves et professeurs du petit séminaire de Québec en 1925 et son choix professionnel. Tout ce monde le voyait se diriger vers les sciences. Dès le début de sa carrière au barreau, il fait face aux anciens associés du grand patron de son étude pour un problème d'ascenseur dans un hôpital de Québec. Il convainc la Cour par un dessin concernant l'équipement défectueux. Qu'il soit question de comptabilité, d'histoire, de théologie, de construction, il savait démontrer une expertise. Il enseigna, entre autres, le droit constitutionnel, la procédure parlementaire, les lois électorales, la législation des assurances à la Faculté de droit de l'Université Laval. À part l'enseignement à l'École des sciences sociales, (bientôt Faculté), fondée en 1938 par le célèbre dominicain Georges-Henri Lévesque, décédé au début de l'an 2000, son petit traité de rédaction et d'interprétation des lois et règlements, quoique remontant à 1965, fait encore autorité, comme ses textes dans plusieurs revues juridiques. On lui doit une forte avance du français à la Cour suprême, de même pour la traduction des lois. À son départ de la Cour, il accepta de diriger à plein temps, durant ses six dernières années de vie, le programme de rédaction législative à la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa. Et ce, jusqu'à sa mort, survenue en cette ville le 21 février 1986, alors qu'il fournit une pleine charge d'enseignement en plus d'assurer la direction du programme. Ouvrons une parenthèse délicate. Il avait offert ses services à une université du Québec. Tout le monde l'y désirait. Pourquoi n'y eut-il pas de suite? Complexités administratives... pour dire le moins! Inhumé au dit cimetière Belmont, le grand juriste y fut rejoint par son épouse en 1997.

Le mariage de Louis-Philippe Pigeon a été célébré en l'église des Saints-Martyrs-Canadiens, à Québec, le 29 août 1936. Sa femme se nomme Madeleine Gaudry, fille de feu Joseph-Marc Gaudry, de l'entreprise de

plomberie O. Picard & Frères, et de Marie-Ange Frenette. Ils eurent respectivement pour témoins : Arthur Pigeon, pour son fils; Roger Gaudry, futur recteur de l'Université de Montréal, premier laïc à occuper ce poste, pour sa soeur. L'acte indique que le mariage est précédé d'un contrat devant le notaire Laurent Lesage, responsable à la Faculté de droit de l'Université Laval (formation des notaires). Recueille les consentements et procède à la bénédiction nuptiale, le sulpicien Jean Demers, prêtre depuis 1928. À l'édifice Louis-Philippe Pigeon, une photo des mariés et des personnes célébrant l'événement avec eux devant le 100 des Braves à Québec, (aujourd'hui 1010, avenue des Braves), angle sud-ouest du boulevard René-Lévesque, connu longtemps comme boulevard Saint-Cyrille, résidence des parents de l'épouse, une photo représente l'une des belles pièces de l'exposition relative à l'éminent juriste. Le couple Pigeon-Gaudry est parent de quatre fils : Jacques, époux de France Jobin, fille de Raoul Jobin, célèbre ténor qui a dirigé l'opéra de Paris; et de Thérèse Drouin; François, époux de Denise Paré, fille de Paul Paré et de Jeanne d'Arc Lagueux; Yves, époux de Céline Cossette, fille de Raymond Cossette, président de la Chambre des notaires du Québec de 1963 à 1966, et de Simone Fraser; et Michel, recteur de l'Université Laval, époux de Marie-José des Rivières, fille de Jacques des Rivières et de Madeleine Morisset, cette dernière, fille d'Alfred Morisset, longtemps greffier du Conseil exécutif du Québec, et de Fabiola Vézina; puis deux filles : Madeleine (Lyne), et Louise, épouse de feu Pierre Casgrain, lequel était fils de Jean Casgrain, avocat, c.r., professeur de droit aérien et de droit constitutionnel à l'Université de Montréal, et de Jeanne Beaulieu, elle-même fille de Louis-Émery Beaulieu, conseiller juridique du premier ministre Duplessis. La suite de la descendance comporte les jumeaux Christian et Dominique, de l'union Pigeon-Jobin; de plus du mariage Casgrain-Pigeon sont nés trois fils : Philippe, époux de Chantal Arsenault, parents de trois filles : Cynthia et Noémie (jumelles) et Marie-Pierre; Nicolas, époux de Nathalie Tremblay, parents de William; et Renaud, époux d'Isabelle?; puis, de l'alliance Pigeon-Paré : Jean-François et Véronique; les épousailles Pigeon-Cossette ont produit Sébastien et Étienne; la descendance Pigeon-des Rivières comporte : Mireille des Rivières-Pigeon, épouse de Philip Vandome, notaire à Laon, elle-même avocate à Laon, mère de deux enfants : Fabien et Laure; et Catherine des Rivières-Pigeon, professeure à l'UQUAM, épouse de Laurent Barcelo, ingénieur, mère d'Arthur et Raphael (jumeaux).

Un membre du parlement du Canada s'adressant à des étudiants de Laval exposait que la première question

posée à Ottawa concernant la personne qu'on lui avait présentée était : « Parle-t-il, parle-t-elle l'anglais? »; à Montréal : « Combien gagne-t-il, gagne-t-elle? »; à Québec : « C'est l'enfant de qui? ». Avait-il raison? Je n'en sais rien. Sauf que, pour ce qui en est de Québec, la fin de ce texte tend à le confirmer...

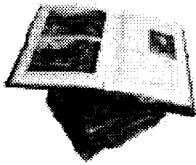
Sources :

- Ouvrage collectif : Mélanges L.-P. Pigeon, collection bleue, Montréal, Wilson & Lafleur ltée 1989, 320 pages, ISBN 2-89-127-116-5.
- 10 Revue du Barreau (1950) page 142.
- 17 Revue générale de droit (1986) pages 423-442, sous la signature du sénateur Gérald A. Beaudoin.
- 20 Revue générale de droit (1989) pages 577-583.
- Cyprien Tanguay, *Dictionnaire général des familles canadiennes*, 1871.

- Complément au dictionnaire général Tanguay de J.-Arthur Leboeuf.
- Publication de la S.G.C.F. -Montréal 1957.
- René Jetté, *Dictionnaire généalogique des familles du Québec* 1983, page 916.
- Michel Langlois, *Dictionnaire biographique des ancêtres québécois*, (1608-1700) tome IV, Les éditions du Mitan 2001, pages 138 et 139.
- Programme-souvenir 1710-1960 : 250^e anniversaire de la paroisse Saint-François-Xavier-de-Verchères.
- Actes de l'état civil et greffe du notaire Pierre Rimbault; A.N.Q. à Québec.
- Système : index établi par Léon Roy. Pour les actes de la ville de Québec; A.N.Q. à Québec.
- Canadian Who's who 1979, page 796.
- Ouvrages relatifs au cimetière Belmont, oeuvres de Sylvie Tremblay et de Denis Racine.
- Entretien avec madame Lyne Pigeon.

NOUVEAUX MEMBRES DU 1^{er} NOVEMBRE 2003 AU 15 JANVIER 2004

5275 HAMEL, Yvon	Québec	5300 DELISLE, Jean-Marie	Charlesbourg
5276 LÉGARÉ, Josée	Québec	5301 CARRIER, Noëlla	Charlesbourg
5277 LASSONDE, Guy	Québec	5302 BELLEAU, Diane	Sainte-Foy
5278 PERRON, Danielle	Saint-Félicien	5303 OSS, Geneviève	Sainte-Foy
5279 MATHIEU, Yvan	Québec	5304 TREMBLAY, Martin	Sainte-Foy
5280 ABBOTT, Jean-Marc	Charlesbourg	5305 RICARD, Jean-Guy	Val-d'Or
5281 FORTIN, Achille	Québec	5306 CRAIG, Sherry	Stoneham
5282 HARVEY, Serge	Charlesbourg	5307 CHALIFOUR, Charles	Sainte-Foy
5283 LECLAIR, Suzette	Rawdon	5308 BISSON, Antonio	Saint-Étienne-de-Lauzon
5284 GAGNÉ, Jean-Laval	Charlesbourg	5309 MARCHAND, Jean-Bernard	Pointe-aux-Trembles
5285 VACHON, Gaston	Charlesbourg	5310 HARDY, Diane V.	Hearst
5286 BOUCHER, Donald	Saint-Romuald	5311 GAGNON, Thérèse J. d'A	Montréal
5287 LEMOINE, Zoël	Charlesbourg	5312 GIGNAC, Gaétan	Québec
5288 FORD, John L.	Québec	5313 BOULANGER, Pierre PDG - CCNQ	Québec
5289 PELLETIER, Lise	L'Ange-Gardien	5314 DESPRÉS, Michel ministre	Québec
5290 POIRIER, Louis	Québec	5315 THÉBERGE, Carole ministre dél.	Québec
5291 CHAMPAGNE, Suzanne	Québec	5317 JEFFREY, Cyrille	Québec
5292 LESSARD, Denise	Boucherville	5318 LAPOINTE, Gracia	Sainte-Foy
5293 RACINE, Claude	Québec	5319 LECLERC, Francine	Québec
5294 ROY, Caroline	Lévis	5320 LAFRENIÈRE, Jean-Pierre	Québec
5295 FOURNIER, Jacques	Charlesbourg	5321 DUBÉ, Mélissa	Cap-Saint-Ignace
5296 VERREAULT, Jean-Marie	Sainte-Foy	5322 LECLERC, Maurice	Québec
5297 AUGER, Nicole	Beauport	5323 MARTIN, Marie-France	Montréal
5298 BRISSON, Richard	Québec	5324 BOUCHER, Diane	Saint-Ferréol-les-Neiges
5299 BEAUDRY, Louise	Saint-Bruno	5335 MERCIER, Éric député	Charlesbourg



LES ARCHIVES VOUS PARLENT DE...

par Rénald Lessard (1791)

NOUVELLE-FRANCE - HORIZONS NOUVEAUX : UN PROJET AMBITIEUX

Le 26 novembre dernier, à Montréal, avait lieu le lancement du site (www.archivescanadafrance.org) du projet *Nouvelle-France – Horizons nouveaux. Histoire d'une terre française en Amérique*. Désormais, les chercheurs du monde entier ont accès gratuitement à une masse importante de documents numérisés sur l'histoire de la Nouvelle-France, de même qu'à une exposition retraçant l'épopée française en Amérique du Nord.

Cette entreprise d'envergure s'inscrit dans le cadre des activités entourant le 400^e anniversaire de la première implantation française en Acadie. En effet, à l'été 1604, Samuel de Champlain fondait une colonie éphémère sur l'île Sainte-Croix, située dans le Maine, près de la frontière canado-américaine. Par la suite, la présence française en Amérique du Nord se poursuivra avec la fondation de Port-Royal en 1605 et de Québec en 1608.

Pour souligner cet événement, la France et le Canada ont entrepris de mettre en valeur leur histoire commune. Ainsi, Bibliothèque et Archives Canada (anciennement les Archives nationales du Canada), la Direction des Archives de France et l'ambassade du Canada à Paris, avec la collaboration des Archives nationales du Québec et du Centre d'études acadiennes de Moncton, se fixèrent pour objectif de mettre en ligne des centaines de milliers de documents sur la Nouvelle-France dans le cadre du projet *Champlain 2004*.

Ce projet s'inscrit aussi dans le vaste programme de numérisation de documents de contenu canadien lancé par Patrimoine Canada. Actuellement, 22 000 descriptions, auxquelles sont rattachées 200 000 images, sont disponibles. Des plans de Louisbourg, de Québec ou de Montréal côtoient la correspondance du gouverneur Frontenac, les compte rendus d'explorateurs ou le récit des exploits guerriers de Pierre Lemoyne d'Iberville. Bref, l'histoire de la Nouvelle-France se raconte et s'expose sous toutes ses facettes.

Le site Internet comprend d'abord une exposition virtuelle qui, à partir d'un peu plus de 330 documents

d'archives significatifs, raconte l'histoire de la colonisation française. Douze thèmes sont développés : partir, voyager, découvrir, rencontrer, s'établir, fonder, vivre, administrer, commercer, prier, combattre, se maintenir. Si la France a fourni les 2/3 des pièces illustrant ces thèmes, les Archives nationales du Québec et Bibliothèque et Archives Canada se partagent le reste.

Parmi les pièces fournies par les Archives nationales du Québec, on retrouve, entre autres, un écrit sous seing privé portant certificat de la part du général Murray (1760), document mieux connu sous le nom de Traité de Murray, des extraits de la correspondance de madame Bégon (1749), des règlements généraux de police du Conseil souverain (1676), une liste comportant les noms des habitants de Sainte-Foy qui doivent clore le cimetière (1756), la concession d'une terre en Beauce par Joseph Fleury de La Gorgendière à Pierre Lessard (1739), l'inventaire des biens de Charles Renaud, habitant de Charlesbourg (1750).

Par ailleurs, la base de données contient à ce jour la description et la reproduction de documents sur la Nouvelle-France (correspondance, mémoires, cartes et plans, dessins) provenant de fonds ou de séries conservés au Centre d'archives d'Outre-Mer (Aix-en-Provence), au Centre historique des Archives nationales (CHAN, Paris, France), à Bibliothèque et Archives Canada (Ottawa). En constante évolution, cette base de données sera enrichie, d'ici 2005, des apports des Archives nationales du Québec, des Archives départementales du Calvados, de la Charente-Maritime, de la Gironde et de la Seine-Maritime.

Les Archives nationales du Québec, qui possèdent 1 600 000 pages de documents originaux du Régime français, sont heureuses d'être associées à ce projet. À l'été 2003, elles ont engagé une douzaine d'étudiants pour traiter 43 000 pages de documents. La moitié des documents avaient déjà été décrits à la fin du XIX^e siècle (Jugements et délibérations du Conseil souverain, 1663-1716) ou répertoriés par Pierre-Georges Roy, le premier archiviste de la province (Grands voyers,

ordonnances des intendants, foies et hommages, aveux et dénombrements, jugements et délibérations du Conseil supérieur, 1717-1760, cahiers d'intendance, registres d'intendance). Grâce au support de la Société Archiv-Histo qui avait numérisé ces instruments et qui nous permet de recourir à leurs données, la tâche en fut de beaucoup facilitée.

Il fallait toutefois relire, bonifier, corriger ou synthétiser les informations; indexer de manière minimale les notices; inscrire les données dans le système PISTARD des Archives nationales du Québec et rattacher les images numériques aux descriptions informatiques. En tout, 27 000 descriptions à la pièce ont été réalisées et 17 000 d'entre elles sont maintenant disponibles dans PISTARD dont la version Web¹ vient d'être modifiée afin de permettre d'interroger, grâce à leur titre, les descriptions à la pièce. Les descriptions des ordonnances des intendants, des jugements et délibérations du Conseil souverain et du Conseil supérieur (en partie), des déclarations des censitaires du roi et des aveux et dénombrements sont ainsi accessibles.

Enfin, quelques 7 000 images touchant les ordonnances des intendants, les aveux et dénombrements et les procès-verbaux des grands voyers devraient être

prochainement disponibles sur le site du projet *Nouvelle-France – Horizons nouveaux. Histoire d'une terre française en Amérique*. À l'été 2004, l'ensemble des 27 000 descriptions devraient se trouver dans PISTARD et 15 000 nouvelles notices devraient être produites. À terme, les descriptions et les images seront accessibles aussi bien sur le site des Archives nationales du Québec que sur celui du projet *Nouvelle-France*.

Les chercheurs et les généalogistes en particulier ne peuvent que se réjouir de voir autant de documentation être désormais accessible directement. En tenant compte de la banque de données Parchemin sur les archives notariales, du fichier Origine, du Registre du Québec ancien constitué par l'équipe du Programme de recherche en démographie historique (PRDH) de l'Université de Montréal qui comprend une base de données² décrivant tout l'état civil québécois des XVII^e et XVIII^e siècles et enfin du dictionnaire de René Jetté récemment prolongé jusqu'en 1765 sous forme électronique par Bertrand Desjardins et son équipe, il faut reconnaître que l'époque de la Nouvelle-France n'aura jamais été aussi accessible et bien documentée.

¹ http://pistard.anq.gouv.qc.ca:7777/pistard/arch_nq.indexe
² <http://www.genealogie.umontreal.ca/fr/main.htm>



LES MORISSETTE AU MANOIR ST-CASTIN DE LAC-BEAUPORT

Les 21, 22 et 23 mai 2004

L'équipe 2004 de l'Association des familles Morisette vous invite à son rassemblement annuel au Manoir St-Castin de Lac-Beauport (Québec). Les activités comprennent entre autres une visite guidée du Trait-Carré de Charlesbourg, du moulin des Jésuites ainsi que de l'église de Saint-Charles-Borromée; un souper suivi d'une soirée de chansons et de danses; la messe dominicale à l'église de Saint-Charles-Borromée suivie d'un brunch.

Tous les Morisette (toutes épellations), parents et amis sont invités.

Pour détails et inscription, communiquez avec :
Noëlla Morisette 1 (418) 623-9576
Courriel : jacques.fortin2@sympatico.ca
ou visitez le site <http://www.morisette.ca.tc>

À LIVRES OUVERTS

Par Jean-Charles Claveau (2622)

Josée Mongeau, *Et vogue la galère... Chroniques de Ville-Marie*. Sillery. Éditions Septentrion, 2002, 343 pages.



Retour aux débuts de la colonie montréalaise avec les trois soeurs Garnier, leurs époux Olivier Charbonneau, Simon Cardinal, Pierre Goguet et leurs enfants de 1659 à 1663. Histoires de vie de ces paysans de Marans (Poitou) qui s'exilent en Nouvelle-France grâce à un prêt de Jeanne Mance. Les enfants iront à l'école de Marguerite Bourgeois. Des personnages historiques croiseront les routes des adultes: Maisonneuve, Lambert Closse, Dollard des Ormeaux, Mgr de Laval.

Récit de vie et d'aventures, recueil de famille pour les descendants de ces pionniers en particulier les Goguet-Goyer-Goyette dont l'ancêtre Pierre fut prisonnier chez les Iroquois et sauvé par l'amour de la princesse Fleur d'orange.

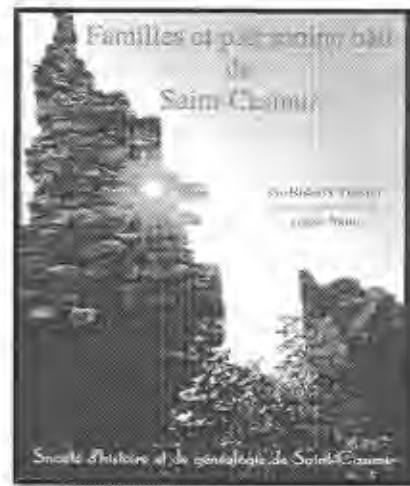
L'auteure entremêle habilement la fiction et la réalité au fil de ses chroniques au style agréablement imagé. Elle pousse la générosité jusqu'à départager en fin de son oeuvre le vrai, le faux, l'inventé et le vraisemblable. Cinq pages retracent la vie de chacun des personnages. Les généalogistes y trouveront des filons pour des recherches sur plusieurs familles de l'époque.

La finesse du style se maintient tout au long de cette saga empreinte d'empathie pour ces montréalais

exemplaires. Josée Mongeau réussit une première oeuvre qui amorce une belle carrière d'historienne. Souhaitons-lui de voguer vers d'autres créations de qualité.

Charles-Yvon Thériault (2160)

G.-Robert Tessier et Gilles Naud, *Familles et patrimoine bâti de Saint-Casimir*. Saint-Casimir. Société d'histoire et de généalogie de Saint-Casimir, 2003, 450 pages.



En citant l'historien Braudel à savoir « Un peuple sans mémoire est un peuple sans avenir », G.-Robert Tessier et son collègue nous donnent la raison d'être de leur publication importante et considérable. C'est l'histoire et la généalogie de Saint-Casimir, de ses maisons et de ses habitants qui nous sont présentées avec de nombreuses illustrations.

Les familles de ce coin de pays dans la seigneurie des Grondines nous sont mieux connues de même que les liens qu'elles ont tissés entre elles et les diverses maisons qu'elles ont habitées. Ces maisons sont décrites avec force détails : leur construction, leur style, leur architecture sont expliqués et nous instruisent. Achats, ventes, donations, hypothèques, obligations et transactions nombreuses éclairent le lecteur sur la façon de faire des affaires à partir du début de la paroisse jusqu'à aujourd'hui.

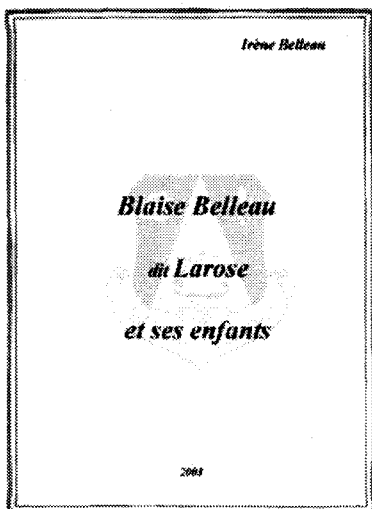
Et l'on constate une fois de plus l'importance des documents notariés et le rôle considérable joué par la profession notariale dans la société québécoise.

La petite histoire locale qui souvent rejoint la grande histoire nous apprend que des gens de ces lieux ont fait fortune en Australie. Certains ont vécu aux États-Unis plusieurs années alors que d'autres y sont restés et ont contribué avec des compatriotes à cette grande hémorragie qui prive le Québec d'aujourd'hui de plusieurs millions de descendants devenus citoyens américains.

Ils sont nombreux, me semble-t-il, ceux qui trouveront intérêt à lire cet ouvrage rempli de renseignements sur la vie des ancêtres et des contemporains, Il est certain que cette publication de la Société d'histoire et de généalogie de Saint-Casimir va plaire aux généalogistes désireux de connaître le patrimoine bâti de ce joli village de chez-nous qui mérite également d'être visité avec profit.

Jean-Charles Claveau (2622)

Irène Belleau, *Blaise Belleau dit Larose et ses enfants*, 2003, 387 pages.



L'ancêtre Blaise Belleau de l'auteure est originaire du Périgord, en France. À l'hiver 1667-1668, il est licencié du régiment Carignan-Salières venu en Nouvelle-France combattre les Iroquois qui menaçaient le pays.

Comme quatre cents autres soldats et trente officiers, Blaise Belleau dit Larose décide de s'établir ici. Et

plusieurs d'entre eux feront partie de la milice devenue nécessaire pour la défense du pays.

Le 17 septembre 1673, devant le notaire Romain Becquet, est signé le contrat de mariage entre Blaise Belleau et Hélène Calais, fille du Roy, originaire de la paroisse de Saint-Sulpice, à Paris.

Le contrat de mariage de Blaise Bezou (Belleau) et Heleine Cailley (Calais) offre à l'auteure l'occasion d'en faire une transcription plus facile à comprendre pour le lecteur. Également, Irène Belleau tout au long de son ouvrage ne manque pas de faire usage de nombreux actes notariés de diverses natures qui témoignent des faits et gestes des premiers ancêtres Belleau et de leurs descendants.

D'une génération à l'autre, actes de mariages et de décès, achats ou ventes de terres, testaments ou autres transactions, tout cela nous fait connaître la vie et l'histoire des ancêtres.

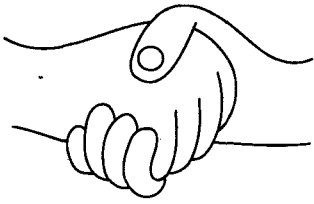
Le lecteur en apprend beaucoup sur les habitudes et les moeurs des gens des bords du Saint-Laurent des derniers siècles.

Nous renseigner sur le régiment Carignan-Salières, nous parler des changements dans l'orthographe des mots ou des noms propres comme celui de l'ancêtre Belleau, dire un mot de l'organisation de la milice au pays laurentien, rapporter que Michel (Belleau) Larose né en 1709 va au pays des Illinois ou au Pays d'en Haut et noter que Guillaume Belleau, fils, s'est vu retirer son titre de lieutenant de milice à L'Ancienne-Lorette par le gouverneur Carleton pour « avoir servi les rebelles » lors de l'invasion américaine de 1775-1776, c'est montrer que la généalogie et l'histoire peuvent faire bon ménage dans l'étude du passé.

Par ailleurs, pour qui observe que Siméon Belleau a épousé Henriette Everell à Sainte-Foy en 1850 et que Sophie Belleau devient l'épouse en 1855 de Michel Gauvin dont la mère se nomme Marie-Anne Wright, on constate que certains descendants de l'ancêtre Blaise Belleau sont issus aussi d'un mélange ethno-culturel plus répandu qu'on le croit au pays du Québec.

La lecture de l'excellent ouvrage d'Irène Belleau nous apprend tout cela et bien autre chose encore.

Jean-Charles Claveau (2622)



SERVICE D'ENTRAIDE

par André Dionne (3208)

Merci de prendre le temps de nous **préciser le lien** situant le contexte de votre question et nous conduisant au chaînon à parfaire. Par exemple : « Date, lieu du mariage et les parents de William **Bordeleau-Grey** et de Marguerite **Bordeleau**. Leur fils Georges a épousé Marie Denis le 10 novembre 1863 à Lauzon. (Raymond Rioux 4003)»

Légende :

Q. = Question du présent numéro

R. = Réponse complète

P. = Réponse partielle

Par exemple : Q5567R signifie qu'à la question 5567 du présent numéro nous avons trouvé une réponse; Q5568 signifie qu'à la question 5568 du présent numéro nous n'avons aucune réponse pour le moment; 2016R signifie que c'est une réponse trouvée à une question publiée dans un numéro précédent.

PATRONYME	PRÉNOM	CONJOINT/E	PRÉNOM	QUESTION
Atkins	James	Watson	Elizabeth	Q5568
Bachand	Michel	Chevalier	Thérèse	2029R
Béchar	Agathe	Lavoie	Roland	Q5567R
Bélanger	Augustin	Simon/Lapointe	Marie-Louise	2010R
Boisvert	Joseph	Roy	Josephte	2004R
Bossé	Pierre	Bournoyer/Beaunoyer	Marie	Q5569
Clément	Jean-Baptiste	Daoust	Marie-Josephte	Q5560
Dionne	Pierre	Gendron	Malvina	Q5563
Douillard	Alexis	Coulon	Marie-Louise	2025R
Dubois	Adolphe	Bibeau	Laura	Q5553
Dubois	Arthur	Bourque	Georgiana	Q5554
Duchesneau	J. Placide-Augustin	Lessard	Aloysia	5374R
Fradet	Augustin	Mercier	Céleste	2016R
Girard	Françoise	Berthiaume	Noël	Q5557
Girard	Louise			5477R
Girard	Scholastique	Gagnon	Pierre	Q5558
Godin	Joseph	Roy	Magdeleine	Q5555R
Labonté	Moïse	Douillard	Marcelline	2003R
Lannier	Louis	Vêtu	Anne	2030R
Lapointe	Joseph Émile	Racine	M. Georgiana Clarina	Q5551
Lavoie	Athanase	Tremblay	Félicité	2008R
Le Manceau	Pierre	Barré	Thérèse	2031R
Lemelin	Louis	Giroux	Barbe Amable	2009R
Nadeau	Alexis	Dumont	Ursule	Q5572
Nadeau/Garçon	Joseph	Cyr	Christine	Q5571
Paré	Joseph	Valin	Thérèse	Q5570
Proulx	Jean-Baptiste	Beaulne	Julie	Q5561
Racine	M. Georgiana Clarina	Lapointe	Joseph Émile	Q5550
Renaud	Catherine	Plamondon	Pierre	5476R
Robitaille	Marie Louise			5478R
Roy/Laliberté	Jean	Aubois (Dubois)	Marie	Q5556R
Savard	Joseph-Baptiste			Q5565
Savard	Joseph-Baptiste	Tessier	Vitaline	Q5564
Tessier	Vitaline			Q5566

PATRONYME	PRÉNOM	CONJOINT/E	PRÉNOM	QUESTION
Théoret	Toussaint	Labrosse	Agathe	Q5562
Vandal	Hérode	Gendron	Adélaïde	2005R
Vézinat	Marie-Anne	Girard	Pierre	Q5559
Ward	Ebenezer	Gray	Maria	Q5552

QUESTIONS

- 5550** Date et lieu du décès de Marie Georgiana Clarina **Racine**, née le 22 août 1902 à Sainte-Famille, I.O., fille de Delphis Racine et de Georgiana Pichet. Elle a épousé (sous le patronyme Racine-Ouellet) le 1^{er} septembre 1930 Joseph Émile **Lapointe** en l'église Notre-Dame-de-la-Jacques-Cartier. (Gilles Ouellet 5166)
- 5551** Date et lieu de naissance de Joseph Émile **Lapointe**, marié à Marie Georgiana Clarina **Racine-Ouellet** le 1^{er} septembre 1930 à Notre-Dame-de-la-Jacques-Cartier. Il est le fils de Narcisse Lapointe et de Céline Beaulieu. Joseph Émile Lapointe est décédé le 23 avril 1951. (Gilles Ouellet 5166)
- 5552** Date et lieu du décès et sépulture de Ebenezer **Ward** (avant 1857), dans la région de New Carlisle, de Grande-Rivière en Gaspésie. Il est de religion protestante. Son épouse, Mary **Gray**, se convertit au catholicisme le 31 décembre 1857 à Notre-Dame de Grande-Rivière. Elle décède à Grande-Rivière le 15 septembre 1864, sépulture le 17, au cimetière de Grande-Rivière. Leur fils, William Ward, se marie à Marie Bezeau (Michel, Aimable Blais) le 9 octobre 1832 à Saint-Michel-de-Percé, en Gaspésie. (Jeannine Bélanger-Shannon 2904)
- 5553** Date du mariage et parents d'Adolphe **Dubois** et Laura **Bibeau**. En secondes noces, Adolphe épouse Marie-Anne **Dubois**, le 29 octobre 1947 à Saint-Flavien. (André Dubois 1217)
- 5554** Date du mariage et parents d'Arthur **Dubois** et Georgiana **Bourque**. Leur fils Adrien épouse Irène Ménard, le 28 juin 1926 à Sherbrooke. (André Dubois 1217)
- 5555** Date et lieu de mariage de Joseph **Godin (Gaudin)** et de Madeleine **Roy**. Leur fils a épousé Marie-Rose Roy. (Louizelle Beaulieu 2161).
- 5556** Date et lieu de mariage de Jean **Roy** et de Marie **Dubois**. Leur fils Jean-François a épousé M.-Josephite Bergeron le 18 janvier 1717 à Annapolis, N.-E. (Louizelle Beaulieu 2161)
- 5557** Date du décès de M. Françoise **Girard** (Pierre, Suzanne Lavoie) épouse de Noël **Berthiaume** (Jacques et Catherine Bonhomme) décédé à Notre-Dame de Foy le 27 janvier 1736. Au baptême de ses enfants, elle est prénommée tantôt Marie, M. Françoise, Françoise. Elle est déjà décédée lors du mariage de son fils Pierre, à Sainte-Foy, le 26 janvier 1738. (Denyse Perron 2534)
- 5558** Date du décès de Scholastique **Girard** (Pierre-Louis, Marguerite Tardif), épouse de Pierre **Gagnon** (Joseph, Madeleine Tremblay) décédé le 27 décembre 1757 aux Éboulements. Se serait-elle remariée? (Denyse Perron 2534)
- 5559** Date du décès de Marie-Anne **Vézinat** (Pierre, Jeanne Letarte) épouse de Pierre **Girard** (Pierre-Louis, Marguerite Tardif) décédé aux Éboulements et enterré le 13 octobre 1777. (Denyse Perron 2534)
- 5560** Noms, date et lieu du mariage des parents de Jean-Baptiste **Clément** et Marie Josephite **Daoust** (Jean-Baptiste, Josephite Fortier), qui se sont épousés le 2 juillet 1761 à Pointe-Claire. (Claire Parker 4706)
- 5561** Date et lieu du mariage de Jean-Baptiste **Proulx** et de Julie **Beaulne** avec les noms de leurs parents et le mariage de ceux-ci. (Claire Parker 4706)
- 5562** Noms, date et lieu du mariage des parents de Toussaint **Théoret** et d'Agathe **Labrosse** qui se sont épousés le 20 octobre 1816 à Sainte-Geneviève de Pierrefonds. (Claire Parker 4706)
- 5563** Date et lieu du mariage de Pierre **Dionne Sr** (Pierre Plessis, Marie Papineau mariés le 28 septembre 1824 à Saint-Mathias, Rouville, QC) et de Malvina **Gendron**. Leur fille Marie-Rose a épousé Léopold Chartier le 3 février 1890 à Toledo, Ohio, USA. (Lisette Baker 3180)
- 5564** Date, lieu de mariage et parents de Joseph-Baptiste **Savard**. Tout (v. g. les parrains de ses enfants) porte à croire qu'il est le fils de Jean-Baptiste et de Clarisse Falardeau mariés le 25 février 1851 à Deschambault. Joseph-Baptiste est l'époux de Vitaline **Tessier** dont il a eu 19 enfants : 4 sont baptisés à Saint-Casimir et les autres à Saint-Alban. Joseph meurt le 21 octobre 1941 à Saint-Alban à l'âge de 76 ans et 8 mois. Vitaline est décédée à Saint-Alban le 11 janvier 1936 à l'âge de 77 ans et 5 mois. (Jean-Guy Savard 4108)

- 5565** Date et lieu de naissance de Joseph-Baptiste **Savard**. (Jean-Guy Savard 4108) (voir 5564) avril 1850 à Saint-Zéphirin-de-Courval, Yamaska. Source : BMS 2000. (Alain Gariépy 4109)
- 5566** Date et lieu de naissance de Vitaline **Tessier**, ainsi que de ses parents avec date et lieu de leur mariage. (Jean-Guy Savard 4108) (voir 5564) **2005** Hérode **Vandal** (François, Élisabeth Therrien) épouse Adélaïde **Gendron** le 6 février 1857 à Saint-Alphonse. Source : Drouin bleu. (Alain Gariépy 4109)
- 5567** Date, lieu du mariage et parents de Agathe **Béchar**d et de Roland **Lavoie** (Josaphat, Léda Lachapelle) probablement dans la région de Montréal. Leur fils Robert a épousé Gisèle Laurin (Donat, Jeannette Circé) le 1^{er} décembre 1956 en l'église de La Nativité-de-la-Sainte-Vierge à Montréal. (Odette Létourneau 3182) **2008** Athanase **Lavoie** (Jacques, Madeleine Guay) épouse Félicité **Tremblay** (Louis-Marie, Marie-Anne Girard) le 7 janvier 1789 à Baie-Saint-Paul. Sources : Mariages de Charlevoix (3-1200; #28), BMS 2000, PRDH #345850. (Alain Gariépy 4109)
- 5568** Date et lieu du mariage, parents et origine de James **Atkins** et de Elizabeth **Watson**, de Saint-Martin-de-Tours à Hull. Leur fille Marie-Anne épouse Michel-Flavien Sauvageau le 24 avril 1827 à l'Hôpital-Général de Québec. (Louisette Lortie 3126) **2009** Louis **Le melin** (Charles, Marie Hély) épouse Barbe Amable **Giroux** (François, Barbe Amable Babeux) le 30 mai 1797 à L'Acadie. Sources : BMS 2000, PRDH #357050. (Alain Gariépy 4109)
- 5569** Date, lieu du mariage et parents de Pierre **Bossé** et de Marie **Bournoyer** ou **Beaunoyer**. Leur fils François (Frank) épouse Marie Lavallée le 19 avril 1913 en l'église de Saint-Jean-Baptiste à Sherbrooke. (Louisette Lortie 3126) **2010** Augustin **Bé langer** (Charles, Geneviève Gagnon) épouse Marie Louise **Simon** dit **Lapointe** le 24 novembre 1727 à Château-Richer. (Guillaume, Catherine Drouin) Sources : Mariages du comté de Montmorency, PRDH #30425, BMS 2000. (Alain Gariépy 4109)
- 5570** Date, lieu du mariage et parents de Joseph **Paré** et Thérèse **Valin**. Leur fils, Joseph, épouse en premières noces Aurélie Ladouceur le 15 juillet 1844 à Pierrefonds. En secondes noces, il épouse Céline Larche le 30 août 1852 à Pointe-Claire. (Jules Guérard 4605) **2016** Augustin **Fradet** (Augustin, Marie Louise Langlois) épouse Céleste **Mercier** (parents omis) le 13 février 1809 à Saint-Vallier de Bellechasse. Source : BMS 2000. (Alain Gariépy 4109)
- 5571** Date et lieu de mariage de Joseph **Nadeau** dit **Garçon** et de Christine **Cyr** avec les noms des parents et grands-parents. Leur fils, Romuald dit **Minal**, a épousé Rosalie Blier à Saint-Éleuthère le 13 juillet 1885. (Henri Levasseur 2430) **2025** Alexis **Douillard** (René, Thérèse Hinse) épouse Marie Louise **Coulon** (Louis, Louise Lachambre) le 25 octobre 1779 à Boucherville. Sources : BMS 2000, PRDH #215235. (Alain Gariépy 4109)
- 5572** Date et lieu de mariage d'Alexis **Nadeau** et Ursule **Dumont** avec les noms des parents et grands-parents. Leur fils Alexis-Joseph épouse Marie-Madeleine Mignault à Kamouraska le 15 juillet 1797. (Henri Levasseur 2430) **2029** Michel **Bachand** (Pierre, Marie Foisy) épouse Thérèse **Chevalier** (Pierre, Marie Charlotte Gipouloux) le 21 novembre 1796 à Verchères. Sources : BMS 2000, PRDH #358996. (Alain Gariépy 4109)
- 2030** Louis **Lannier**, soldat (Pierre, Marie Robert) épouse Anne **Vêtu** (Jacques Philippe, Marie Laroche) le 13 juin 1757 à Chambly. Source : PRDH #315978.
- 2031** Pierre **Le Manceau**, chirurgien originaire de La Pommeraye, Anjou (Michel Nicolas, Anne Leblanc) épouse (1) Françoise Louise **Martineau** (Sébastien, Madeleine Thérèse Sabourin) le 2 juin 1749 à Montréal; (2) Thérèse **Barré** (Louis, Madeleine Besset) le 10 septembre 1753 à Chambly. Sources : Drouin rouge p. 823, PRDH 315939. (Alain Gariépy 4109)

RÉPONSES

- 2003** Moïse **Labonté** (Ange, Marie Ménard, USA) épouse Marcelline **Douillard** (Philippe, Catherine Surprenant) à Saint-Édouard de Napierville le 7 novembre 1853. Sources : Drouin bleu, Mariages du comté de Napierville. (Alain Gariépy 4109)
- 2004** Joseph **Boisvert** (Michel, Josephte Descôteaux) épouse Josephte **Roy** (Étienne, Josephte Côté) le 30 **5374** Joseph Placide-Augustin **Duchesneau** (André, Desanges Côté) a épousé Lydia Aloysia **Lessard** (François-Xavier, Perpétue Deblois) à Saint-Georges de Beauce

le 27 mai 1918. Joseph Placide est né le 5, baptisé le 6 octobre 1897 à Notre-Dame-de-Lévis. Il est décédé le 17 janvier 1971 à Lévis, inhumé le 20 à Saint-Antoine de Bienville, cimetièrre Mont-Marie. Lors du recensement de 1971, il est rentier, domicilié à 145, boulevard de l'Entente Est, Lauzon. Aloysia Lessard est née le 17 novembre 1899 à Saint-Georges de Beauce. Source : SGQ # 0735. Elle est décédée le 17 septembre 1961 à Saint-Germain. (Marcel Gauthier 0488 et Jean-Claude Roy 4397)

5476 Les parents de Catherine **Renaud** sont Thomas et Pélagie Arcouet; Catherine s'est mariée le 4 novembre 1851 à Saint-Jean-Baptiste d'Amherstburg, ON, avec Pierre **Plamondon** (Pierre, Louise Déry) veuf de Éloïse Dupuis. Source : supplément des mariages Drouin sur microfilm.

Éloïse Dupuis fut enterrée le 27 août 1848 à Saint-Jean-Baptiste d'Amherstburg, Ontario. Source : répertoire des sépultures de la paroisse Saint-Jean-Baptiste d'Amherstburg, Ontario. (Hilaire Dion 4768)

5477 Louise **Girard** est née et fut baptisée le 12 juin 1831 en la basilique de Notre-Dame de Québec. Source : Microfilm Drouin (Hilaire Dion 4768)

5478 Marie Louise **Robitaille** est née le 6 août 1755. Elle fut baptisée le lendemain en la paroisse de Notre-Dame de l'Annonciation de L'Ancienne-Lorette. Sources :

Dictionnaire généalogique du Québec ancien et registre de la paroisse Notre-Dame de l'Annonciation de L'Ancienne-Lorette. (Hilaire Dion 4768)

5555 Joseph **Godin** (Joseph, Marie-Anne Bergeron) a épousé vers 1764 (endroit non mentionné) Magdeleine **Roy**. Source : *Le Grand Dérangement des Acadiens* par Adrien Bergeron. (André Dionne 3208)

5556 Jean **Roy dit Laliberté**, né en 1648 à Saint-Malo, en Bretagne, arrivé en Acadie vers 1661, épouse Marie **AUBOIS (DUBOIS)**, une métisse vers 1684 à Port-Royal. Leur fils, Jean-François, épouse Marie-Josephte Bergeron le 17 janvier 1717 (non pas le 18!) à Port-Royal, Acadie, N. B.- Port-Royal est devenu Annapolis après la déportation des Acadiens en 1755. Source : Bona ARSENAULT, *Histoire et Généalogie des Acadiens*, Vol. 2, p. 785. (André Dionne 3208)

5567 Roland **Lavoie** (né à Montréal, son père est de Saint-Calixte) a épousé Agathe **Bécharde** (née à Sainte-Agathe-des-Monts, son père est de Lévis) en la paroisse de l'Immaculée-Conception de Montréal le 14 mai 1932. Les parents d'Agathe sont Joseph Bécharde, sellier, (Alexis, Arthémise Coriveau) et Émélina (Mélina) Bélair-Janvry (Édouard Bélair-Janvry, Olympe Saint-Aubin) mariés en la paroisse Sacré-Cœur-de-Jésus de Montréal le 1^{er} juillet 1889. Source : SGQ #1173A. (Jean-Claude Roy 4397 et Guy W. Richard 1145)

CHARIVARI POUR DES NOUVEAUX MARIÉS

Il arrive aussi que les veufs ou les veuves se remarient avec une personne beaucoup moins âgée... Lorsque la différence ... est assez marquée ou (qu'on) convole en justes noces trop rapidement après le décès ... les nouveaux mariés peuvent être l'objet ... d'un charivari ... un bruit confus fait par des gens de bas étage ... avec huées et ... cris pour faire injure ...

...
Le charivari a ... pour but de manifester le désaccord de la collectivité ... à l'égard de ces mariages ... Ces rassemblements durent jusqu'à le nouvel époux vienne les (jeunes gens) rencontrer et leur offrir une petite compensation en argent. ... (Mais) ils peuvent parfois dégénérer...

C'est ce qui s'est produit à Montréal à la fin de décembre 1717, à la suite du mariage, le 27 novembre, de Pierre Chartier, célibataire de 47 ans, à une jeune fille de 24 ans, Catherine Catin.

LACHANCE, André. *Vivre, aimer et mourir en Nouvelle-France (La vie quotidienne aux XVII^e et XXVIII^e siècles)*, Montréal, Éditions Libre Expression, 2000, pages 104-105.

On se rendit devant la maison de Chartier pour le persifler, lui et son épouse. ... Après des semaines de siège, des membres du groupe décidèrent d'aller à lui puisque lui ne venait pas vers eux. Ils enfoncèrent la porte de la demeure du marchand.

... Pierre Chartier se résolut à poursuivre devant la justice ... pour insultes et voies de fait les trois principaux assaillants: les frères Antoine et Jean-Baptiste Poudret, et ... Petit Lafleur. ... Arrêtés et conduits en prison, ils durent attendre leur procès pendant deux mois.

... Le 5 février 1718, ils furent libérés sans autre forme de procès, Chartier s'estimant ... suffisamment vengé.



REGARD SUR LES REVUES

par Fernand Saintonge (2828)

American-Canadian Genealogist - vol. 29, 4th Quarter 2003, Issue no 98 - Official Journal of American-Canadian Genealogical Society, P. O. Box 6478, Manchester, NH 03108-6478. Site : www.acgs.org

- Pierre **Blanchet** : When Did He Arrive in Canada ?
- Marquis de Tracy's Guard.
- The **Collettes** of North Dakota, Minnesota and Manitoba : A Family Odyssey-Part 1.
- The Military Roots of the « dit » Names.

Au fil du temps - vol. 12, n° 3, septembre 2003 - Société d'histoire et de généalogie de Salaberry, 80, rue Saint-Thomas, Salaberry-de-Valleyfield (Québec) J6T 4J1.

- Le phare de la Pointe au Beudet (1^{re} partie).
- Non, les Iroquoiens n'étaient pas des Iroquois.
- Les femmes, le parent pauvre de la généalogie- (2^e partie).
- L'Église Saint-Joachim classée monument historique.
- La muséologie au jour le jour.

Bulletin de Assemblée nationale, Québec - Vol. 32, nos 3-4, octobre 2003 - Bulletin de l'Assemblée nationale du Québec, Édifice Pamphile-Le May, 1035, rue des Parlementaires, Québec (Québec) G1A 1A3. Site : www.assnat.qc.ca

- La bibliothèque de l'Assemblée nationale du Québec et les bibliothèques parlementaires du Canada.
- Du lieutenant-gouverneur au premier ministre : une transition dans l'ouverture des sessions, 1792-2003.
- Le peuple au Parlement : l'automne chaud de 1936.
- Quarante ans de diffusion des débats.
- Lobbyisme : effets de la nouvelle législation sur la pratique québécoise.
- La Division des archives : les archives patrimoniales autrement.

Bulletin - vol. 34, n° 3, September 2003 - Saskatchewan Genealogical Society Inc., P. O. Box 1894, Regina (Saskatchewan) S4P 3E1.

- Ethics and Genealogy : Can They Co-exist?
- Use Change of Name Notices to Find Ages of Minor Children.

Cercle généalogique de Languedoc - n° 101, octobre-novembre-décembre 2003 - Cercle généalogique de Languedoc, 18, rue de la Tannerie, 31400, Toulouse, France.
Site : <http://www.cglanguedoc.com>

- De Louis XIII et Louis XIV : Les **Clauzel**.
- Les **Raynaud**.

Chroniques Matapédiennes - vol. 14, n° 2, novembre 2003 - Société d'histoire et de généalogie de la Matapédia, C. P. 1030, Amqui (Québec) G0J 1B0.
Site : www.genealogie.org/accueil.htm

- Le camp de la grippe espagnole (Chapitres 5 et 6).
- Généalogie de Henri **Tremblay**.
- Naissances dans la Vallée - 1903

Connections - vol. 25, Issue n° 4, June 2003 - La Société de l'histoire des familles du Québec, P.O. Box 1026, Pointe-Claire, (Québec), H9S 4H9.

- Sketch of Gavazzi Riot - Montreal 1853
- Lettice **Fitzgerald**, Baroness Offaly.
- Why Can't I find them - 1881 Canadian Census.
- Eviction of David and Priscilla **Hopkins**.
- Montreal Star : Death Index Search 1900-1902.
- Military & Militia at Rawdon, Quebec.

Dans l'temps - vol. 14, n° 3, septembre 2003 - Bulletin de la Société de généalogie de Saint-Hubert, C. P. 37036, CSP Complexe Cousineau, Saint-Hubert (Québec) J3Y 8N3.

- L'histoire des **Bergeron**.
- Lignée des **Bergeron**.

De branche en branche - vol. 8, n° 23, octobre 2003 - Société de généalogie de La Jemmerais, C. P. 82, Sainte-Julie (Québec) J3E 1X5. Site : www.genealogie.org/club/sqj

- Cimetière des infidèles.
- Faire parler les vieux papiers.
- Pierre-Georges Roy.
- Petite histoire de Ste-Julie...
- Ascendance de **Lussier**.

Echos généalogiques - vol. 19, n° 3, automne 2003 - Société de généalogie des Laurentides, Case postale 131, Saint-Jérôme (Québec) J7Z 1X6.

- Au temps de nos grosses familles.
- D'où viennent les noms français?
- Métiers d'autrefois (Le cultivateur).
- Histoire de famille (Élie **Raiche** & Gérard **Raiche**)

Entre-nous - vol. 12, n° 3, octobre 2003 - Club de généalogie de Longueuil, C. P. 21027, succ. Jacques-Cartier, Longueuil (Québec) J4J 5J4.
Site : <http://www.club-genealogie-longueuil.qc.ca>

- La Plume d'oie (paléographie) : Présentation, mots de l'époque, contrat du notaire Guillaume Audouart, transcription de l'acte, l'écriture-les lettres.
- Journal intime d'une arrière-grand-mère.
- Gabrielle Labranche, femme de coeur et femme de tête.

Families - vol. 42, n° 4, November 2003 - The Ontario Genealogical Society, 40 Orchard View Blvd., Suite 102, Toronto (Ontario) M4R 1B9.

- Ann Who ? **Livingston**.
- From **Seibel** to **Siple**.
- A War Experience.
- The **Bingas** : A Coloured Family History.

Héritage - vol. 25, n° 3, automne 2003 - Société de généalogie de la Mauricie et des Bois-Francs, 1800, rue Saint-Paul, bureau 208, Trois-Rivières (Québec) G9A 1J7. Site : www.genealogie.org/club/sgmbf.htm

- Les seigneurs de Niverville à Trois-Rivières.
- Baptêmes collectifs des Acadiens exilés à Trois-Rivières.
- Un autre **Massicotte** en Amérique.
- Guillaume **Couture**.

Il était une fois... Montréal-Nord - vol. 3, n° 1, automne 2003- Bulletin de la Société d'histoire et de généalogie de Montréal-Nord, 5116, rue d'Amos, Montréal-Nord (Québec) H1G 2X6.

Site : <http://www.dskuper.net/~philteck/shgmn.htm>

- Île de la Visitation ou l'île aux Soupirs.
- Patronyme **Bélaïr** en Nouvelle-France.
- Les belles traditions d'autrefois.
- Gens de Chez nous- La famille de **Magnus Poirier**.
- Les odonymes- Avenue Balzac.
- Le parcours d'un maître (Hommage à René Jetté).
- C'est arrivé à Montréal-Nord (Monica la mitraille).

Je me souviens - vol. 26, n° 2, Autumn 2003 - American-French Genealogical Society, Post Office Box 2113, Pawtucket (Rhode Island) 02861-0113.

- Hail the Midwives; Beware of the Witches : Women in Seventeenth Century New France.
- Franco-Americans in the Civil War Era.
- The **Godefroy** Family – A Continuing Story.
- The Village of Manville, RI
- Manville's « Brick Blocks » Unique Mill Housing.
- Migrations of the Asiatic Cholera.
- Dr. Ulysse **Forget**.
- Québec : It's Formative Years.
- Westward Ho, the **Boissonneaults**.
- Father Pierre **Beaugrand dit Champagne**.
- Photo Restoration Basics.
- Antoine **Latour, Forgette**, and His Son, Pierre-Simon **Latour dit Forget**.

- Spice Added to My Ancestral Story.
- Amended Lines - Genealogy and Adopted Children.
- Life in the 1500's.
- Joseph-Wilfred **Moreau** and Malvina **Guay**.

L'Anglo-Normand - vol. 111, n° 3, octobre 2003 - Bulletin de la Société gaspésienne des îles Anglo-Normandes, C. P. 454, New Carlisle (Québec) G0C 1Z0.

Site : www.gaspelink.com/gcis/index.html

- They Came from Jersey.
- The **Dallain** Family.
- **Savage, Sauvage**.
- Patronymes Anglo-Normands au N.-B. ici et là.
- The Parish of St. Peter's-In-the-Wood, Guernsey.

L'entraide généalogique - vol. 26, n° 4, octobre-novembre-décembre 2003 - Société de généalogie des Cantons de l'Est inc., 275, rue Dufferin, Sherbrooke (Québec) J1H 4M5.

Site : <http://www.genealogie.org/club/sgce>

- Famille **Ponton** de Bromptonville.
- Connolly vs Woolrich, un procès qui fait tout un boucan à Montréal! Les mariages à l'indienne.
- Laurent **Quetton de Saint-George**, un ancêtre français devenu prospère dans le Haut-Canada.

L'Ouest lointain, n° 3, automne 2003 - Revue d'histoire des pionniers canadiens-français de l'Ouest américain, Réal Bergeron, 3280, rue des Châteaux, bureau 122, Laval (Québec) H7V 3S2. Site : <http://pages.infinit.net/ouest>.

- Répertoire des pionniers canadiens français de l'Ouest américain, première moitié du XIX^e siècle.

La Coste des Beaux prés - vol. 9, n° 1, septembre 2003 - Société du patrimoine et d'histoire de la Côte-de-Beaupré, 9803, boul. Sainte-Anne, Sainte-Anne-de-Beaupré (Québec) G0A 3C0.

- Les marins bretons et le culte de Sainte-Anne.
- Les fondateurs de Sainte-Anne-de-Beaupré.
- Sainte-Anne-de-Beaupré aux mille visages.
- La première basilique de Sainte-Anne-de-Beaupré.
- Au temps des grands pèlerinages.

La Feuille de Chêne - vol. 7, n° 1, septembre 2003 - Société de généalogie de Saint-Eustache, 103, rue De Bellefeuille, Saint-Eustache (Québec) J7R 2K5.

Site : www.linfonet.com/gene/accueil.html

- Sur les traces des **Charbonneau**.
- Le comté des Deux-Montagnes en 1895.
- Catherine de **Baillon**.
- La maison de Marin **Boucher**.

La lucarne - Vol. X11, n° 1, printemps 1992 - La revue de l'Association des amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec, 2050, rue Amherst, Montréal (Québec) H2L 3L8.

Site : www.apmaq.ca.tc

- Jardins anciens et aménagement paysager.

Vol. XII, n° 2, été 1992.

- Urbanisme et patrimoine.

Vol. XII, n° 3, automne 1992.

- Rendez-vous dans Lanaudière.

Vol. XIII, n° 1, printemps 1993.

- Ornements architecturaux- Région de Saint-Placide.

Vol. XIII, n° 3, automne 1993.

- Lévis, Lauzon, Saint-David.

Vol. XIV, n° 1, printemps 1994

- Numéro spécial sur les toitures.

Vol. XIV, n° 2, été 1994.

- Le portail le plus spectaculaire du Québec.
- La maison de Gilbert & Sylvie Gardner à Saint-Eustache.
- Ville du patrimoine : Charlesbourg.
- L'ancien bureau de poste du Vieux La Prairie.
- Restauration et hausse d'évaluation.

La Mémoire de la Vallée - n° 1, automne 2003 - Bulletin officiel de la Société d'histoire et de généalogie de la Vallée de Saint-Sauveur, Chalet Pauline-Vanier, 33, avenue de l'Église, Saint-Sauveur (Québec) JOR 1R0.

- Origine des familles **Cloutier**.
- Lignée de Basile **Cloutier**.
- Lignée de Toussaint **Cloutier**.
- Lignée de F.-X. **Cloutier**.
- François-Xavier **Clouthier**, notable de Saint-Sauveur.

La Seigneurie de Lauzon - n° 91, automne 2003 - Société d'histoire régionale de Lévis, 9, rue Monseigneur-Gosselin, Lévis (Québec) G6V 5K1. Site : www.shrl.qc.ca

- Faits historiques et authentiques de la paroisse du Christ-Roi (suite).
- La cordonnerie, un des premiers métiers à être pratiqués au Québec.
- Souvenirs de ma mère (suite).
- Chronique généalogique : la famille **Ruel**.
- Les Noël de mon enfance.

La Source généalogique - n° 20, septembre 2003 - Société de Généalogie Gaspésie-les Îles, C. P. 6217, Gaspé (Québec) G4X 2R7.

- Les **O'Connor** de Cap-des-Rosiers.
- Brève généalogie des **Boulay**.

- Rétrospective sur la vie religieuse à Murdochville.
- Nécrologie de St-Paul de Murdochville (1953-1999).
- Olivier était-il amérindien?

La Vigilante - vol. 24, n° 5, août-septembre 2003 - Société d'histoire du Haut-Richelieu, 203, rue Jacques-Cartier Nord, Case postale 212, Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J3B 6Z4. Site : www.genealogie.org/club/shhr

- Compte rendu de la conférence : la langue de Champlain.

Le Charlesbourgeois - n° 79, automne 2003 - Société historique de Charlesbourg, Maison Éphraïm-Bédard, 7655, chemin Samuel, Charlesbourg (Québec) G1H 5W6.

- La petite histoire de Charlesbourg.
- Les filles du Roi (suite).

Le Chaïnon - vol. 21, n° 2, automne 2003 - Société franco-ontarienne d'histoire et de généalogie, C. P. 8254, succ. « T », Ottawa (Ontario) K1G 3H7. Site : <http://alumni.laurentian.ca/www/physplant/sfohg/societe.htm>

- Famille **Béchar**.
- Famille **Lamontagne**.

Le Javelier - Vol. XIX, no 3, septembre 2003 - Revue de la Société historique de la Côte-du-Sud, 100, 4^e avenue, La Pocatière (Québec) GOR 1Z0. Site : www.cotedusud.zip411.net

- Deux communautés religieuses sud-côtoises.
- Venues de France, elles se sont enracinées à Saint-Jean-Port-Joli.
- L'arrivée des soeurs de Saint-Joseph de Saint-Vallier à Saint-Jean-Port-Joli en 1903.
- Les soeurs de Saint-Joseph de Saint-Vallier dans le Transcontinental.
- Les soeurs de Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours à Saint-Damien.

Le Louperivois - vol. 15, n° 3, cahier 53, septembre 2003 - Société d'histoire et de généalogie de Rivière-du-Loup, 300, rue Saint-Pierre, Rivière-du-Loup (Québec) G5R 3V3.

- C'était il y a cent ans!
- Les Acadiens sur la Côte-du-Sud (3^e partie). Une petite « Cadie » à Saint-Jean-Port-Joli.
- Les Acadiens en Poitou.
- Vie et truculences d'hier. Au ciel via Rome.
- Histoire du chemin de croix du cimetière de Saint-Patrice.
- Le transport du courrier par le Portage de Témiscouata.
- Votre ancêtre. Des Écossais émigrent au Canada (suite).

Le Marigot - vol. 10, no 1, septembre 2003 - Société historique et culturelle du Marigot, 440, chemin de Chambly, Longueuil (Québec) J4L 3H7. Site : <http://pages.infinit.net/marigot/>

- Charles **Edeline**, le pionnier tranquille.

Le Réveil Acadien - The Acadian Awakening - Vol. XIX, n° 4, November 2003 - The Acadian Cultural Society, P. O. Box 2304, Fitchburg, MA 01420.

- Filling the Gaps - The Miquelonais-Madelinot Acadian Migration.

Les Ramures - octobre 2003 - Revue de la Société de généalogie Les Patriotes inc. 105, rue du Prince, local 116, Sorel (Québec) J3P 4J9.

- Abraham Martin.
- Albert **Langlois**.
- Alerte généalogique.
- Maria **Labrèche**.
- Généalogie **Langlois**
- La Brique à Sorel.

Michigan's Habitant Heritage - vol. 24, no 4, October 2003
- Journal of the French-Canadian Heritage Society of Michigan, c/o Detroit Public Library, Burton Historical Collection, 5201 Woodward Ave, Detroit MI 48202-4093.
Site : <http://habitant.org/fchsm>.

- Marguerite **Roy** from Fort Pontchartrain to Québec City.
- St. Michael Cemetery Tombstone Readings, Bay County, Michigan : Part V11.
- Pierre **St. Aubin** - A Work in Progress : Part II
- French Canadian in Michigan : Full Bibliography - Conclusion.
- List of Members of the Association of Sacré-Coeur Erected in the Parish of Amherstburg in June 1871 - Part III.
- Ancestral Chart of Corinne Eve **Lalone Throop**.
- Page from 1701-1710 ancestor chart book - Jean **Gendras-Gendron**

Nos sources - vol. 23, n° 3, septembre 2003 - Société de généalogie de Lanaudière, C. P. 221, Joliette (Québec) J6E 3Z6.

- Soeur Élisabeth Bruyère.
- Quelques **Pagé** patriotes en 1837-1838.
- La famille **Tariou de Lanaudière**.
- Tom **Nulty**, boucherie à Rawdon.
- 100 ans de présence à Joliette : les Soeurs des Saints-Coeurs de Jésus et de Marie.
- Clément **Robillard**, manufacturier, Montréal fin de siècle, The Gazette Printing Company, Montréal, 1899.
- G.C.M. **Coutu**, Joliette.

Par-delà le Rideau - vol. 23, n° 3, juillet-août-septembre 2003 - Société d'histoire et de généalogie d'Ottawa, 388, rue Iberville, Vanier (Ontario) K1L 6G2.

- « À la découverte du riche patrimoine de Wakefield en Outaouais ».

- Généalogie - Familles de la Côte-de-Sable (**Gauthier**).

Par monts et rivières - vol. 6, n° 6, septembre 2003 - La Société d'histoire des Quatre Lieux, 1291, rue Principale, Rougemont (Québec) J0L 1M0.

Site : <http://quatreliex.ctw.net> ou
<http://collections.ic.gc.ca/quatreliex>

- Un peu d'histoire... La conscription 2° guerre mondiale.
- Un peu de généalogie : à la rencontre de Benjamin Sulte (deuxième partie).
- Une vieille famille des Quatre Lieux : l'ancêtre des familles **Standish** de Rougemont.

Vol. 6, n° 7, octobre 2003.

- Au fil des lectures... et des découvertes historiques : Des musiciens d'autrefois dans les Quatre Lieux : Richard **Fréchette**, Émile **Fontaine**, s.j.
- Une vieille famille des Quatre Lieux : présence des **Brien** à L'Ange Gardien, depuis les débuts de la paroisse.
- Le patrimoine architectural des Quatre Lieux : les moulins à eau.

Revue d'histoire de l'Amérique française - vol. 56, n° 4, printemps 2003 - Institut d'histoire de l'Amérique française, 261, avenue Bloomfield, Outremont (Québec) H2V 3R6.
Site : www.cam.org/~ihaf

- De la ville idéelle à la ville idéale : l'invention de la place royale à Québec.
- La presse française et les rébellions canadiennes de 1837.
- Lever des chevelures en Nouvelle-France : la politique française du paiement des scalps.

Vol. 52, n° 4, printemps 1999

- La Jeunesse ouvrière catholique féminine. Un lieu de formation sociale et d'action communautaire, 1931-1966.
- Construire les infrastructures d'approvisionnement en eau en banlieue montréalaise au tournant du XX^e siècle : le cas de Saint-Louis.
- Le destin parallèle de deux petites villes de banlieue : Shawinigan-Sud et Trois-Rivières-Ouest en Mauricie, 1945-1975.

Vol. 53, n° 1, été 1999

- Médecine, santé et sociétés.

Vol. 53, n° 2, automne 1999

- De Jeanne d'Arc à Madeleine de Verchères : la femme guerrière dans la société d'Ancien Régime.
- Entente cordiale? La section montréalaise du Fonds patriotique canadien, 1914-1923 : le bénévolat de guerre à Montréal.

- La réforme de la justice pénale bas-canadienne : Le cas des assauts communs à Québec.

Vol. 53, n° 3, hiver 2000

- En filigrane des récits du père Louis Hannepin : « trous noirs » de l'exploration louisianaise, 1679-1681.
- La rébellion de 1837 et les modèles théoriques de l'émergence de la nation et du nationalisme.
- L'aventure de la North West Company en Maurice, 1799-1814.

Vol. 53, n° 4, printemps 2000

- Histoire des Premières Nations : nouvelles lectures et nouveaux problèmes.
- Les migrants américains et franco-américains au Québec, 1791-1940.

Vol. 54, n° 1, été 2000

- L'électrification du monde rural québécois.
- Avoir moins d'enfants au tournant du XX^e siècle.
- Biographie et histoire.

Vol. 54, n° 2, automne 2000

- La sexualité comme pratique et rapport social chez les couples paysans du Saguenay (1860-1930)
- L'histoire urbaine au Québec durant les années 1990 : de nouvelles tendances?
- L'histoire urbaine au Québec : la recherche récente à la maîtrise et au doctorat?

Vol. 54, n° 3, hiver 2001

- « Le Québec a charge d'âme » : L'Action française de Montréal et les minorités françaises (1917-1928).
- Les rituels du mariage dans la vallée du Haut-Richelieu : comparaison ville/campagne au XX^e siècle.
- Parenté et stratification sociale dans une paroisse rurale de la vallée du Saint-Laurent au milieu du XIX^e siècle.

Vol. 54, n° 4, printemps 2001

- Les activités forestières dans deux communautés agricoles du Nouvel Ontario, 1900-1920.
- Les conceptions prénuptiales à Trois-Rivières comme indice de fidélité religieuse, 1850-1945.
- La transmission du patrimoine au Canada (XVII^e - XVIII^e siècles) : qui sont les défavorisés ?

Revue d'histoire de Charlevoix - n° 44, octobre 2003 - La Société d'histoire de Charlevoix, C. P. 172, La Malbaie (Québec) G5A 1T7.

- Charlevoix, une histoire de regards.

Saguenayensia - vol. 45, n° 4 - octobre-décembre 2003 - La Revue d'histoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Société historique du Saguenay, 930, rue Jacques-Cartier Est, Chicoutimi (Québec) G7H 7K9. Site : www.shistoriquesaguenav.com

- CJPM-TV : 40 ans d'histoire.
- La presse saguenéenne et la promotion de la doctrine sociale de l'église catholique.
- La presse anglophone au Saguenay-Lac-Saint-Jean vecteur de développement.
- L'implantation du réseau anglais de Radio-Canada.
- *Saguenayensia*, une revue d'excellence dans l'univers des médias.
- Les précurseurs dans le domaine des communications.
- Claude **Bouchard**, un ancêtre de taille.
- Le village de Ville-Racine.
- À propos de généalogie : Famille **Savard**.
- Les méconnus de l'histoire : Léonce-Philéas Bilodeau : un marchand ami des lettres.

Stemma - Tome XXV - fascicule 3, cahier n° 99, 3^e trimestre 2003 - Cercle d'études généalogiques et héraldiques de l'Île de France, 46, route de Croissy, 78110 Le Vésinet, France.

- Du nouveau pour les noms de famille? Suite.
- La repasseuse.
- Postérité de Nicolas **Dugué** et Madeleine **Boisseau**.
- Ascendance francilienne des enfants de Laurent **Cintract** et d'Emmanuelle **Hellot**.
- Les pierres nous parlent (2)

The British Columbia Genealogist - vol. 32, n° 3, September 2003 - British Columbia Genealogical Society, P. O. Box 88054, Lansdowne Mall, Richmond, (B.C.) V6X 3T6.

- Meeting the pioneers from the Pioneer Registry : Pioneers : Christopher Beer **Harris** & wife Emily Maria **Browne**, Joseph **Dobinson** & wife Sophia **Hawkins**, Daniel **Dockstader**, Josiah **Kendrick** & wife Elizabeth.

The Newfoundland Ancestor - vol. 19, n° 3, 2003 - Newfoundland and Labrador Genealogical Society Inc. Colonial Building, Military Road, St. John's (Newfoundland) A1C 2C9. NLGS Site : <http://www3.nf.sympatico.ca/nlgs>

- My **Clarke** Ancestors in Newfoundland.
- Misc. Deaths for 1941.
- 1835 Harbour Grace Voter's List.
- Roman Catholic/Methodist Records.

Toronto Tree - vol. 34, Issue 5, Septembre/October 2003 - Ontario Genealogical Society, Toronto Branch, P.O. Box 518, Station K, Toronto (Ontario) M4P 2G9. Site : www.rootsweb.com/~ontbogs/torbranch.html

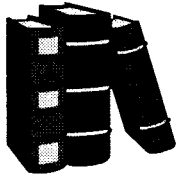
- Maps and Gazetteers for Genealogy.
- Teaching Children about Genealogy.

Groupe BMS2000

Contributions des sociétés partenaires pour la version 8 (janvier 2004)

Partenaire	Baptêmes	Mariages	Sépultures	Total
CASSH (Saint-Hyacinthe)	0	8576	20508	29 084
CGL (Longueuil)	118 048	448 488	83 880	650 416
Origine (Naissances outre-mer)	1 424	0	0	1 424
SdeCh (Ottawa)	33 961	17 577	67 044	118 582
SGAR (Rimouski)	7 722	75 506	34 495	117 723
SGCE (Sherbrooke)	139 744	155 263	60 223	355 230
SGCF (Montréal)	0	198 034	0	198 034
SGCN (Sept-Îles)	57 885	7 453	47 988	113 326
SGD (Drummondville)	20 895	4 529	8 503	33 927
SGHRTM (Thetford Mines)	110 830	45 040	29 019	184 889
SGLanau (Joliette)	200 160	170 745	50 550	421 455
SGLaur (Saint-Jérôme)	41 493	209 815	32 343	283 651
SGLév (Lévis)	0	13 990	0	13 990
SGMBF (Trois-Rivières)	126 368	121 295	18 699	266 362
SGO (Gatineau)	35 301	114 724	16 040	166 065
SGQ (Québec)	0	682 832	0	682 832
SGS (Saguenay)	0	123 049	0	123 049
SGSH (Longueuil)	11 592	14 064	1 062	26 718
SHA (Amos)	33 971	4 419	8 568	46 958
SHGM (Amqui)	10 584	0	24 136	34 720
SHGMC (Dolbeau-Mistassini)	2 962	15 135	9 837	27 934
SHGRDL (Rivière-du-Loup)	36 883	464	20 880	58 227
SHGS (Salaberry-de-Valleyfield)	6 423	36 074	0	42 497
SHGSS (Shawinigan)	22 691	423	9 178	32 292
SHGTP (Trois-Pistoles)	32 073	13 064	9 906	55 043
Sorel (Sorel-Tracy)	101 579	71 520	42 021	215 120
Grand total	1 152 589	2 552 079	594 880	4 299 548
Doubles	5 594	71 999	5 596	83 189
Fusion 8 nette	1 146 995	2 480 080	589 284	4 216 359
Fusion 7 nette	1 058 072	2 563 373	476 503	4 097 948
Ajouts	88 923	-83 293	112 781	118 411

Le Groupe BMS2000 estime que la banque commune contient maintenant les fiches de mariages de 1485 paroisses catholiques du Québec, soit 75 % des paroisses répertoriées, et que 51 des 72 comtés de la province sont complétés ou presque. Environ 165 000 nouvelles fiches de mariages ont été ajoutées à la banque. L'apparente diminution du nombre total de fiches de mariages par rapport à l'année dernière est due aux efforts des différentes sociétés partenaires pour améliorer la qualité des données et épurer les fiches en double ou non conformes. Par ailleurs, environ 200 000 fiches de baptêmes ou de décès ont été ajoutées.



ÉCHOS DE LA BIBLIOTHÈQUE

par Bibiane Ménard-Poirier (3897)

LES RÉPERTOIRES

ACQUISITIONS

CHUTE-À-BLONDEAU, 3-C030-135, (Ontario) *Baptêmes, paroisse Saint-Joachim, 1870-1873; 1887-2000*, COLLABORATION, Société franco-ontarienne d'histoire et de généalogie, Collection paroisse de l'Ontario français n° 41, 2003, 335 pages.

CHUTE-À-BLONDEAU, 3-C030-136, (Ontario) *Mariages et Sépultures, paroisse Saint-Joachim, 1870-1873, 1887-2000.* COLLABORATION, Société franco-ontarienne d'histoire et de généalogie, Collection paroisse de l'Ontario français n° 41A, 2003, 190 pages.

L'ISLET, 3-1300-19, (L'Islet) *Répertoires, suppléments, annotations matrimoniales et documents inédits pour le comté de L'Islet*, GOULET, Napoléon et Maurice; Létourneau, Marc-Guy, n° 28, 2003, 457 pages.

SAINT-ISIDORE-DE-PRESCOTT, 3-C030-138, (Ontario) *Baptêmes, paroisse Saint-Isidore, 1879-2000.* COLLABORATION, Société franco-ontarienne d'histoire et de généalogie, Collection paroisse de l'Ontario français n° 43, 2003, 330 pages.

SAINT-ISIDORE-DE-PRESCOTT, 3-C030-139, (Ontario) *Baptêmes, paroisse Saint-Isidore, 1879-2000.* COLLABORATION, Société franco-ontarienne d'histoire et de généalogie, Collection paroisse de l'Ontario français n° 43, 2003, 315 pages.

SAINT-ISIDORE-DE-PRESCOTT, 3-C030-140, (Ontario) *Mariages et Sépultures, paroisse Saint-Isidore, 1879-2000.* COLLABORATION, Société franco-ontarienne d'histoire et de généalogie, Collection paroisse de l'Ontario français n° 43A, 2003, 483 pages.

LES HISTOIRES DE FAMILLES

DONS

CHAMPLAIN, 1-2, *Champlain*, BILODEAU, Rosario, Éditions HMH, 1961, 200 pages. Donateur : Roy, Jean-Claude.

GOULET, 1-6, *Antonio Goulet et Marie Gironne, 1885-2002*, GOULET, André, Laurette, Roland., 2002, 227 pages. Donateur : Goulet, Laurette.

LAMONTAGNE, 1-5, *Stanislas Bacquet dit Lamontagne et Angèle Paré, leurs ancêtres et leurs descendants*, LAMONTAGNE, Richard, 2000, 227 pages. Donateur : Lamontagne, Richard.

LAMOUREUX, 1-1, *Hommage à mon mari Rodolphe Lamoureux, 1906-1999*, BOUCHARD-LAMOUREUX, Charlotte, Bouchard-Lamoureux, Charlotte, 2002, 80 pages. Donateur : Lamoureux, Michel.

MARTEL, 1-5, *Fonds Richard-Martel, Fiche de Familles, ordre alphabétique des conjointes*, MARTEL, Richard, 2002, Donateur : Martel, Richard.

MARTEL, 1-6, *Fonds Richard-Martel, Fiche de Familles, ordre alphabétique des conjointes*, MARTEL, Richard, 2002, Donateur : Martel, Richard.

MARTEL, 1-7, *Fonds Richard-Martel, Fiche de Familles, ordre alphabétique des conjointes*, MARTEL, Richard, 2002, Donateur : Martel, Richard.

MARTEL, 1-8, *Fonds Richard-Martel, Fiche de Familles, ordre alphabétique des conjointes*, MARTEL, Richard, 2002, Donateur : Martel, Richard.

MARTEL, 1-9, *Fonds Richard-Martel, Fiche de Familles, ordre alphabétique des conjointes*, MARTEL, Richard, 2002, Donateur : Martel, Richard.

MARTEL, 1-10, *Fonds Richard-Martel, Fiche de Familles, ordre alphabétique des conjointes*, MARTEL, Richard, 2002, Donateur : Martel, Richard.

MARTEL, 1-11, *Fonds Richard-Martel, Fiche de Familles, ordre alphabétique des conjointes*, MARTEL, Richard, 2002, Donateur : Martel, Richard.

MARTEL, 1-12, *Fonds Richard-Martel, Fiche de Familles, ordre alphabétique des conjointes*, MARTEL, Richard, 2002, Donateur : Martel, Richard.

DOYON, 1-7, Histoire et généalogie de nos familles Doyon et Toulouse-Pépin. Ascendance paternelle et maternelle des

enfants de Dominique Doyon et d'Annette Toulouse-Pépin, DOYON, Serge, 2003, 118 pages. Donateur : Doyon, Serge.

LES MONOGRAPHIES DE PAROISSE

DONS

ANNUAIRE STATISTIQUE QUÉBEC, 5-3000 col, *Annuaire statistique Québec 1960*, COLLABORATION, Ministère de l'Industrie et du commerce, 1960, 635 pages. Donateur : Brisebois, Jean-Pierre.

FOLKLORE, 8-3000 roy-, *La littérature orale en Gaspésie*, ROY, Carmen, Ministère du Nord canadien et des Ressources nationales, bulletin n° 134, 1955, 389 pages. Donateur : Roy, Jean-Claude.

GASPÉ, 2-0200-17, *Les églises du diocèse de Gaspé*, COLLABORATION, Le Service de la pastorale de l'Université du Québec à Rimouski, 1979, 200 pages. Donateur : Richard, Guy W.

GASPÉ, 2-0200-19, *Historical Gaspé 1534-1934*, ROY, Charles-Eugène, BRAULT, Lucien, Au Moulin des Lettres, Québec, 1934, 230 pages. Donateur : Richard, Guy W.

GRANDE-RIVIÈRE, 2-0200-18, *Notre-Dame-de-la-Grande-Rivière, Centenaire 1860-1960*, COLLABORATION, Le Comité du Centenaire, 1960, 212 pages. Donateur : Richard, Guy W.

LÉVIS, 2-2100-30, *Une belle histoire. Hôtel-Dieu de Lévis, 1892-1992*, LESSARD, Michel, L'Hôtel-Dieu de Lévis, 1992, 127 pages. Donateur : Brien, Gabriel.

LÉVIS, 2-2100-35, *Lauzon, Lévis, Saint-David, 350^e anniversaire, 1647-1997*, COLLABORATION, Les fêtes du 350^e de la Rive-Sud., 1997, 52 pages. Donateur : Brien, Gabriel.

LOTBINIÈRE, 2-2800-18, *Les églises et le trésor de Lotbinière*, MORISSET, Gérard, La Société royale du Canada, collection Champlain, 1953, 102 pages. Donateur : Saint-Louis, Roger.

MONTRÉAL, 2-6546-49, *Séjourner à Montréal, ville olympique et découvrir le Québec en 76*, COLLABORATION, Gouvernement du Québec, 1976, 107 pages. Donateur : Brochu, Renaud.

MONTRÉAL, 3-6546-50, *La Société de Notre-Dame de Montréal, 1639-1663. Son histoire, ses membres, son manifeste*, DAVELUY, Marie-Claire, Éditions Fides, 1965, 453 pages. Donateur : Roy, Jean-Claude.

PETIT-MÉTIS, 2-0600-8, *The Kirk on the Hill. The Little Metis Presbyterian Church 1883-1983*, BALDWIN, Alice Sharples, n/d, 1983, 48 pages. Donateur : Richard, Guy W.

RIMOUSKI, 2-0700-20, *De notre patrimoine : Églises et croix d'églises du diocèse de Rimouski*, COLLABORATION, Service de la pastorale, Université du Québec à Rimouski, 1978, 137 pages. Donateur : Richard, Guy W.

SAINT-GABRIEL DE RIMOUSKI, 2-0700-20, *Les deux phénomènes de Saint-Gabriel-de-Rimouski, France Valcourt et Fabien Jalbert*, DELAUNAI, Roger, 1998, 118 pages. Donateur : Brochu, Renaud.

SAINTE-ANNE-DE-LA-POCATIÈRE, 2-1000-41, *Églises du diocèse de Sainte-Anne-de-la-Pocatière*, COLLABORATION, Service de la pastorale, Université du Québec à Rimouski, 1980, 148 pages. Donateur : Richard, Guy W.

SQUATEC, 2-0900-9, *Cinquantenaire de l'érection canonique de la paroisse Saint-Michel de Squatec*, COLLABORATION, Le comité organisateur des fêtes du Cinquantenaire, 1976, 179 pages. Donateur : Roy, Jean-Claude.

ACQUISITIONS

MATAPÉDIA, 2-0400-19, *Matapédia raconte-nous... 1903-2003*, BEAULIEU, Jacqueline B., LeBlanc, Georgette S., Comité du Centenaire de Matapédia, 2003, 680 pages.

SAINT-CASIMIR, 2-2900-45, *Familles et patrimoine bâti de Saint-Casimir*, TESSIER, G.-Robert, Société d'histoire et de généalogie de Saint-Casimir, 2003, 449 pages.

LES RÉFÉRENCES

DONS

ANNUAIRE CANADA, 5-3000 col-, *Annuaire du Canada 1952-1953*, COLLABORATION, Bureau fédéral de la statistique, 1953, 1331 pages. Donateur : Brisebois, Jean-Pierre.

ANNUAIRE CANADA, 5-3000 col-, *Annuaire du Canada 1960*, COLLABORATION, Bureau fédéral de la statistique, 1961, 1343 pages. Donateur : Brisebois, Jean-Pierre.

ANNUAIRE CANADA, 5-3000 col-, *Annuaire du Canada 1975*, COLLABORATION, Bureau fédéral de la statistique, 1975, 1029 pages. Donateur : Brisebois, Jean-Pierre.

ANNUAIRE DU CANADA, 5-3000 col-, *Annuaire du Canada 1956*, COLLABORATION, Bureau fédéral de la statistique, 1956, 1302 pages. Donateur : Brisebois, Jean-Pierre.

ANNUAIRE DU CANADA, 5-3000 col-, *Annuaire du Canada 1957-1958*, COLLABORATION, Bureau fédéral de la statistique, 1958, 1350 pages. Donateur : Brisebois, Jean-Pierre.

ANNUAIRE DU CANADA, 5-3000 col-, *Annuaire du Canada 1970-1971*, COLLABORATION, Bureau fédéral de la statistique, 1971, 1524 pages. Donateur : Brisebois, Jean-Pierre.

ANNUAIRE DU CANADA, 5-3000 col-, *Annuaire du Canada 1974*, COLLABORATION, Bureau fédéral de la statistique, 1974, 1017 pages. Donateur : Brisebois, Jean-Pierre.

ANNUAIRE DU QUÉBEC, 5-3000 col-, *Annuaire du Québec 1966-1967*, COLLABORATION, Ministère de l'Industrie et du Commerce, 1967, 876 pages. Donateur : Brisebois, Jean-Pierre.

ANNUAIRE DU QUÉBEC, 5-3000 col-, *Annuaire du Québec 1972*, COLLABORATION, Ministère de l'Industrie et du Commerce, 1972, 883 pages. Donateur : Brisebois, Jean-Pierre.

ANNUAIRE STATISTIQUE QUÉBEC, 5-3000 col-, *Annuaire statistique Québec 1954*, COLLABORATION, Ministère de l'Industrie et du Commerce, 1954, 622 pages. Donateur : Brisebois, Jean-Pierre.

ANNUAIRE STATISTIQUE QUÉBEC, 5-3000 col-, *Annuaire statistique Québec 1955*, COLLABORATION, Ministère de l'Industrie et du Commerce, 1955, 630 pages. Donateur : Brisebois, Jean-Pierre.

ANNUAIRE STATISTIQUE QUÉBEC, 5-3000 col-, *Annuaire statistique Québec 1961*, COLLABORATION, Ministère de l'Industrie et du Commerce, 1961, 706 pages. Donateur : Brisebois, Jean-Pierre.

ANNUAIRE STATISTIQUE QUÉBEC, 5-3000 col-, *Annuaire statistique Québec 1962*, COLLABORATION, Ministère de l'Industrie et du Commerce, 1962, 640 pages. Donateur : Brisebois, Jean-Pierre.

ANNUAIRE STATISTIQUE QUÉBEC, 5-3000 col-, *Annuaire statistique Québec 1956-1957*, COLLABORATION, Ministère de l'Industrie et du Commerce, 1957, 609 pages. Donateur : Brisebois, Jean-Pierre.

ANNUAIRE STATISTIQUE QUÉBEC, 5-3000 col-, *Annuaire statistique Québec 1958*, COLLABORATION, Ministère de l'Industrie et du Commerce, 1958, 610 pages. Donateur : Brisebois, Jean-Pierre.

ANNUAIRE STATISTIQUE QUÉBEC, 5-3000 col-, *Annuaire statistique Québec 1959*, COLLABORATION, Ministère de l'Industrie et du Commerce, 1959, 646 pages. Donateur : Brisebois, Jean-Pierre.

POLITIQUE, 8-9714 lav-, *L'affaire Bernonville. Le Québec face à Pétain et à la Collaboration, 1948-1951*, LAVERTU, Yves, VLB éditeur, Études québécoises, 1994, 217 pages. Donateur : Brochu, Renaud.

POLITIQUE, 8-9714 ger-, *Combats d'un révolutionnaire tranquille. Propos et confidences*, GÉRIN-LAJOIE, Paul, Centre éducatif et culturel Inc., 1989, 378 pages. Donateur : Brochu, Renaud.

ACQUISITIONS

FAMILY TREES, 5-1000 lab-45, *"200" Family Trees from France to Canada to U.S.A.*, LABONTÉ, Youville, 2003, 189 pages.

FAMILY TREES, 5-1000 lab-46, *"200" Family Trees from France to Canada to U.S.A.*, LABONTÉ, LABONTÉ, Youville, 2003, 181 pages.

GÉOGRAPHIE-QUÉBEC, 8-9100 col-, *Le Québec vu du ciel. Au rythme des saisons*, LAHOUD, Pierre et DORION, Henri, Les Éditions de l'homme, 2001, 253 pages.

PATRIOTES, 8-9714 ham-, *Les Patriotes oubliés de la Montérégie, 1837*, HAMEL, Solange, Éditions de la Paix, Collection patrimoine, n° 3, 2003, 132 pages.

VILLE DE QUÉBEC, 4-9000 col-, *Répertoire numérique détaillé de la sous-série Conseil et comités du fonds de la Ville de Québec*, COLLABORATION, La Ville de Québec, Division des archives, 2000, 248 pages.

PREMIER PRÊTRE

Le premier prêtre né en Canada a été l'abbé Germain Morin, né en 1642, fils de Noël Morin et d'Hélène Desportes. Ordonné par Mgr de Laval le 29 septembre 1665, il a été curé de Pointe-aux-Trembles-de-Québec, de Repentigny, de Sainte-Anne-de-Beaupré, de Saint-Michel-de-Bellechasse et chanoine de la cathédrale. Décédé en 1702. Trépanier, Léon. *On veut savoir I*, Montréal, 1960.



PUBLICATIONS DE LA SOCIÉTÉ DE GÉNÉALOGIE DE QUÉBEC

par Michel Lamoureux (4705)

A- OUVRAGES DE RÉFÉRENCE

No 44	Les terres de L'Ange-Gardien , Côte-de-Beaupré par R. Gariépy, index et carte inclus, 1984, 672 pages.	38 \$
No 45	Mariages du district de Rimouski , 1701-1992, SGEQ. 101 paroisses, 64 194 mariages. Comprend la série # 45 de la SGQ avec corrections et additions. Classement par noms des époux, 2 tomes, 1998, 960 pages.	70 \$
No 46	Mariages du district de Rimouski , 1701-1992, SGEQ. 101 paroisses, 64 194 mariages. Comprend la série # 45 de la SGQ avec corrections et additions. Classement par noms des épouses, 2 tomes, 1998, 952 pages.	70 \$
No 50	Inventaire des greffes des notaires , Nicolas Boisseau, 1729-1744 et Hilarion Dulaurent, 1734-1759 par Picrrette Gilbert -Léveillé, 1986, 396 pages. Volume 2.	25 \$
No 51	Répertoire des officiers de milice du Bas-Canada , 1830-1848 par Denis Racine, 1986, 275 pages.	27 \$
No 52	B. M. S. de St-François-de-la-Nouvelle-Beauce , Beauceville, 1765-1850 par P. G.-Léveillé, 1986, 305 pages.	27 \$
No 53	Répertoire des registres d'état civil catholiques et des toponymes populaires du Québec par R. Grnrier, 1986	27 \$
No 55	Les Bretons en Amérique du Nord , (Familles de Bretagne), des origines à 1770 par Marcel Fournier. Comprend 2 380 biographies de Bretons venus en Amérique avant 1770, 1987- VIII, 424 pages.	38 \$
No 58	B.M.S. et ann. marginales de la par. Sacré-Coeur d'East-Broughton , 1871-1987, Gilles Groleau, 1988, 512 p.	38 \$
No 59	Mariages MRC Rivière-du-Loup , 1813-1986, KRT, 5 paroisses, 10 251 mariages, 1988, 546 pages.	45 \$
No 60	Mariages MRC Rivière-du-Loup , 1766-1986, KRT, 11 paroisses, 12 242 mariages, 1989, 378 pages.	35 \$
No 61	Mariages MRC Les Basques , 1713-1986, KRT, 7 paroisses, 8 955 mariages, 1989, 505 pages.	43 \$
No 62	Mariages MRC Témiscouata , 1861-1986, KRT, 18 paroisses, 13 984 mariages, 1991, 439 pages.	38 \$
No 63	Mariages de L'Ancienne-Lorette , 1695-1987, par Gérard-E. Provencher, 1988, 362 pages.	35 \$
No 64	Les terres de Ste-Anne-de-Beaupré par R. Gariépy, corrections et additions, carte incluse, 1988, 644 pages.	52 \$
No 65	Mariages de la Moyenne-Côte-Nord , 1846-1987 par Réal Doyle. Comprend les mariages du district judiciaire de Sept-Îles, de Franquelin jusqu'à Moisie y compris les villes nordiques, 10 342 mariages, 1988, 607 pages.	45 \$
No 66	Mariages de la Basse-Côte-Nord , 1847-1987, par Réal Doyle. Comprend les mariages catholiques et protestants de la Basse-Côte-Nord, entre Moisie et Lourdes de Blanc-Sablon, 6 470 mariages, 1989, 330 pages.	30 \$
No 67	Mariages du Québec métropolitain , 1918-1987, collectif, 5 paroisses, 8 206 mariages, tome 1, 1989, 549 pages.	45 \$
No 68	Mariages du Québec métropolitain , 1907-1988, collectif, 6 paroisses, tome 2, 1990, 455 pages.	40 \$
No 69	Mariages de Loretteville , 1761-1989, par Gérard-E. Provencher, 7 760 mariages, 1992, 254 pages.	27 \$
No 70	Mariages du Saguenay-Lac-St-Jean , 1842-1971, SGS, SOREP, 102 paroisses, 91 025 mariages. Classement par noms des époux et des épouses, 4 tomes, 1991, 2 744 pages.	200 \$
No 71	Mariages du comté de Lévis , 1679-1990, avec corrections de 1992, par Guy St-Hilaire, 18 paroisses, 41 753 mariages. Classement par noms des époux et des épouses, 2 tomes, 1992, 1 419 pages.	90 \$
No 72	Les terres de Château-Richer , 1640-1990 par R. Gariépy, 44 tab. gén., index et carte incluse, 1993, 734 pages.	58 \$
No 73	Mariages de la Haute-Côte-Nord , 1668-1992 par Raymond Boyer, Réjeanne Delarosbil et Réal Doyle. Comprend les mariages de Baie-Comeau à Tadoussac, 17 689 mariages, 1993, 576 pages.	43 \$
No 77	Mariages de la Beauce , 1740-1992, KRT, 34 paroisses, 55 123 mariages. Classement par noms des époux et des épouses, 2 tomes, 1995, 1 669 pages.	100 \$
No 79	Mariages du comté de Dorchester , 1824-1992, KRT, 18 paroisses, 24 142 mariages, 1995, 777 pages.	48 \$
No 80	Mariages du comté de Montmorency, incluant l'Île d'Orléans , 1661-1992, 23 779 mariages, 1996, 730 p.	54 \$
No 81	Mariages du grand Beauport , 1671-1992, 13 paroisses, 19 503 mariages, 1996, 601 pages.	48 \$
No 82	Complément aux répertoires de mariages des paroisses de la ville de Québec , 36 paroisses de Portneuf, 27 paroisses de la banlieue nord de la ville de Québec, 20 paroisses de la banlieue ouest de la ville de Québec, 19 paroisses du Palais de justice de Québec, 1969-1992, 8 282 mariages, et du comté de Lévis, 1992, 17 paroisses, 53 071 mariages, 2 tomes, 1996. Tome I, 828 pages, tome II, 815 pages.	98 \$
No 83	Les terres de Saint-Joachim , Côte de Beaupré, des origines au début du XX ^e siècle par R. Gariépy, 33 tableaux généalogiques, index et carte inclus, 1997, 472 pages.	40 \$
No 85	Mariages du comté de Lotbinière , 1702-1992, collectif, 25 paroisses, 27 724 mariages, classement par noms des époux et des épouses, 2 tomes, 1999, 817 pages.	74 \$
No 86	Index consolidé des mariages et des décès du MSSS-ISQ-SGQ du Québec de 1926 à 1996. Ne peut être vendu qu'au Québec aux sociétés de généalogie et aux bibliothèques publiques avec section généalogique.	

	Cédérom - Mariages, 2 457 000 fiches.	425 \$
	Cédérom - Décès, 2 748 000 fiches.	425 \$
	Coffret - cédéroms des mariages et décès.	825 \$
No 88	Répertoire des officiers de milice de Bas-Canada , 1846-1868, Volume 2, par Denis Racine, 2000, 380 pages.	35 \$
No 89	Dictionnaire généalogique des Îles-de-la-Madeleine , 1793-1948 par Dennis M. Boudreau, 2001, 3 900 pages	285 \$
No 91	Mariages du comté de Kamouraska , 1685-1990, KRT, 18 paroisses, 30 174 mariages, révisé 2002. Classement par noms des époux et des épouses, 2 tomes, A-L 681 pages, M-Z 438 pages, total 1 119 pages.	78 \$
No 92A	Les grandes familles...Saint-Urbain , (1827-2000), région de Charlevoix, compilé par Alain Anctil-Tremblay et Chantal Gravel. 482 pages dont 84 de photos représentant 818 personnes.	40 \$
No 93	Répertoire des mariages de la division de Bellechasse 1696-1991 en collaboration Tome 1 de A - K, 540 pp. Tome 2 de L - Z, 559 pp..	90 \$
No 94	Répertoire des mariages de la division de Montmagny 1686-1991 en collaboration Tome 1 de A - G, 568 pp. Tome 2 de H - Z, 489 pp.	88 \$
No 95	Répertoire des mariages de la division de L'Islet 1679-1991 en collaboration Tome 1 de A - G, 482 pp. Tome 2 de H - Z, 425 pp..	80 \$
No 96CD	Cédérom du répertoire des Îles-de-la-Madeleine , les 4 tomes du numéro 89 plus un supplément de 150 pages de révisions et mises à jour (frais de poste inclus dans le 75\$)	75 \$
No 97	Supplément au Dictionnaire des Îles-de-la-Madeleine (no. 89) à paraître	25 \$

B- L'ANCÊTRE

1-Bulletin - numéros individuels (avant octobre 1998)	Par la poste :	5,50 \$
1-Bulletin - numéros doublés à compter de octobre-novembre 1998 à mai-juin 2001	Par la poste :	8 \$
1-Revue trimestrielle à compter de septembre-octobre 2001	Par la poste :	10 \$
Les 25 premiers volumes, septembre 1974 à juin 1999 (250 numéros)		500 \$

C- CARTES HISTORIQUES

2-Île d'Orléans, par Robert Villeneuve, 1689. Redessinée par G. Gallienne, 1963; 31x76 cm.	3 \$
3-Région de Québec, par Gédéon de Catalogne, 1709. Redessinée par G. Gallienne, 1974; 68 x 122 cm.	5 \$
4-Région de Montréal, par Vachon de Belmont, 1702. Redessinée par G. Gallienne, 1977; 83 x 99 cm.	6 \$
5-Neuville (Histoire des terres, 1 ^{re} concession) 2 cartes avec index	10 \$
6-Carte de France (Mes origines en France) Provinces et départements (Archiv-Histo)	10 \$

D- TABLEAUX GÉNÉALOGIQUES

08-Titre d'ascendance (SGQ) 12 générations - 11" x 17"	3 \$
09-Titre d'ascendance (SGQ) 14 générations - 11" x 17"	3 \$
10-Tableau généalogique (R. Gingras) 10 générations - 24" x 35"	5 \$
11-Titre d'ascendance (R. Gingras) 11 générations - 9 3/4" X 14"	2 \$
12-Tableau des Ancêtres (B. Lebeuf) 12 générations - 17 1/2" x 23"	5 \$
14-Tableau des Ancêtres (B. Lebeuf) 14 générations - 17 1/2" x 23"	6 \$
18-Tableau pour enfants (J. Lindsay) 6 générations - 11" x 17" (en couleur)	5 \$
22-Le Grand livre des Ancêtres (H.-P. Thibault) 11 générations	20 \$
23-Le Grand livre des Ancêtres (H. P. Thibault) 12 ^e , 13 ^e , 14 ^e générations	8 \$
24-Journal de famille (Jacqueline F.-Asselin)	6 \$

E- DIVERS

26-Épinglette au logo de la Société de généalogie de Québec	5 \$
29-Formulaires de saisie de baptêmes (B), mariages (M) ou sépultures (S) Tablettes de 100 feuilles B (), M () ou S (), SPÉCIFIEZ	7 \$
30-La Paléographie: lecture des écritures anciennes (Michel Langlois)	30 \$
31-Manuel d'instructions: Brother's Keeper pour tous (Version 6.1)	23 \$

Par la poste

Toute commande est payable à l'avance par chèque ou mandat fait au nom de la Société de généalogie de Québec. Les frais de poste doivent être ajoutés au total de la commande : Canada: 10% (minimum 7 \$); Autres pays: 15% (minimum 10 \$).

Adresse : **Société de généalogie de Québec, C. P. 9066, Sainte-Foy (QC) G1V 4A8**
 Courriel : sgq@total.net Site Internet : <http://www.sgq.qc.ca>

Téléphone : (418) 651-9127
 Télécopie : (418) 651-2643

Rabais

Un rabais de 10% est accordé pour tout achat de 250 \$ et plus sauf pour les articles numéros 86 et 89.
 Prix sujets à changements sans préavis.

Mars 2004

Ce printemps

400 ans

de présence francophone en Amérique

Les Acadiens

LA REVUE D'HISTOIRE DU QUÉBEC

CAP-AUX-DIAMANTS

Enrichir le terreau
où se dresse votre arbre

(418) 656-5040 ♦ revue.cap-aux-diamants@hst.ulaval.ca ♦ capauxdiamants.org



LES COPIES DE LA
CAPITALE INC.

235, boulevard Charest Est
Québec, Québec G1K 3G8
Téléphone : (418) 648-1911
Télécopieur (418) 529-7148

Centre
numérique
professionnel



648-1911

Vous êtes
notre priorité



www.copies-capitale.qc.ca

RENCONTRES MENSUELLES

Endroit :

Centre Brûlart

1229, avenue du Chanoine-Morel
Sillery (Québec)

Heure : 19 h 30

Frais d'entrée de 5 \$
pour les non-membres

1. Le mercredi 17 mars 2004

Conférencier : René Hardy

Sujet : *Les Zouaves pontificaux au Québec*

2. Le mercredi 21 avril 2004

Conférencier : Rémi Morissette

Sujet : *Les vieilles familles de Neuville*

3. Le mercredi 19 mai 2004

Assemblée générale annuelle de la Société de généalogie de Québec



Société de généalogie de Québec

CENTRE DE DOCUMENTATION ROLAND-J.-AUGER

Local 4240, pavillon Louis-Jacques-Casault, Université Laval
(via local 3112)

COLLECTION DES MICROFILMS DROUIN DISPONIBLES POUR CONSULTATION

Publications de la Société :

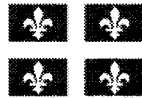
Lundi : Fermé
Mardi : 10 h à 21 h 30
Mercredi : 18 h 30 à 21 h 30
Jeudi : 13 h à 16 h
Vendredi : Fermé
Samedi : (2^e, 3^e et 4^e) 10 h à 16 h

Répertoires, tableaux généalogiques, cartes, logiciels, etc.,
disponibles aux heures d'ouverture.

Les achats de publications débutent 30 minutes après l'ouverture
du centre et se terminent 30 minutes avant l'heure de fermeture.

Archives nationales

Québec



Local 3112, pavillon Louis-Jacques-Casault
Université Laval

Manuscrits et microfilms

Lundi, jeudi et vendredi : 10 h 30 à 16 h 30
Mardi et mercredi : 10 h 30 à 21 h 30
Samedi : 8 h 30 à 16 h 30

La communication des documents se termine
15 minutes avant l'heure de fermeture.

Bibliothèque : archivistique, généalogie, histoire du Québec
et de l'Amérique française et administration gouvernementale
Lundi au vendredi : 10 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30

**Archives iconographiques, cartographiques, architecturales et
audiovisuelles**
Lundi au jeudi : 10 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30



L'histoire au Septentrion



Sophie Imbeault Les Tarieu de Lanaudière

Une famille noble après
la Conquête, 1760-1791

À l'époque de la Nouvelle-France, les de Lanaudière ont fait fortune. La Conquête britannique force l'élite de la colonie à faire un choix : rentrer en France ou s'adapter. Les Tarieu de Lanaudière choisissent de rester. Favorisés par le gouverneur Carleton, ils récolteront privilèges et honneur, multiplieront et cumuleront les postes.

272 pages, 29,95\$



Dominique Foisly-Geoffroy Esdras Minville

Nationalisme économique
et catholicisme social au Québec
durant l'entre-deux-guerres

Esdras Minville (1896-1975) reste d'une grande actualité. Son œuvre pose des questions à notre époque, ses inquiétudes trouvent toujours de larges échos. Avec intelligence, Dominique Foisly-Geoffroy mène le lecteur à la découverte d'une pensée féconde et d'un artisan méconnu de l'affirmation du Québec.

176 pages, 29,95\$

Rémi Tougas L'Allemande

On ne connaît pas son nom avec certitude. Cette « fille du Roi » d'origine allemande arrive à Montréal en 1673. Énigmatique, Anne Marie – c'est son prénom – est vite emportée par le tourbillon de la vie rude et passionnée de Ville-Marie, ville frontière, dans le dernier quart du XVII^e siècle. Ce récit profondément humain projette un éclairage différent sur une facette méconnue de l'histoire de Montréal.



160 pages, 19,95\$

Michel Langlois Montréal 1653 La Grande Recrue

Cet ouvrage apporte un nouvel éclairage sur ces pionniers qui venaient surtout de la région de La Flèche, mais également d'autres provinces de France. L'auteur apporte de nouvelles précisions sur les péripéties qui ont marqué le départ et la traversée de ces engagés depuis Saint-Nazaire jusqu'à Ville-Marie.



272 pages, illustré, 29,95\$

SEPTENTRION



ADMIREZ

Québec

DE SA TOUR

L'OBSERVATOIRE DE LA CAPITALE À 221 MÈTRES D'ALTITUDE

*À voir
absolument!*

www.observatoiredequbec.org

Information:
644 9841 • 1 888 497 4322
www.observatoirecapitale.org
1837, RUE DE LA CHEVROTÈRE
11^e ÉTAGE QUÉBEC



GRATUIT
pour les 12 ans
et moins

Maintenant disponible

Protégeons notre patrimoine national !

Petit Drouin

*complément à la Masculine et à la Féminine
répertoire des mariages des familles canadiennes-françaises
1760 - 1825*

Tome XXIII
INDEX DES CONJOINTES
(A - B - C)



recherche par
Noël Allaire, s.c.
Benoît Charette, s.c.
Lucien Pepin, s.c.

Les Éditions historiques et généalogiques Pepin

collection Notre Patrimoine national no 171

Les éditions historiques et généalogiques Pepin
2855, rue Belcourt
Longueuil (Québec) J4M 2B2
Téléphone : (450) 448-1251
Télécopieur : (450) 448-7865
Courriel : jean-pierre.pepin@sympatico.ca